

OCTOBRE 2017 | VOLUME 16

Africa's Pulse

FRANÇAIS

UNE ANALYSE DES ENJEUX FAÇONNANT L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Ce rapport a été préparé par le Bureau de l'économiste en chef de la région Afrique

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été préparé par une équipe dirigée par Punam Chuhan-Pole et composée de Cesar Calderon, David K. Evans, Omar Arias, Gerard Kambou, Emmanuel K. K. Lartey, Vijdan Korman, Mapi M. Buitano, Luis-Diego Barrot, and Yirbehogre Modeste Some. Des contributions et commentaires précieux ont également été apportés par Samba Ba, John Baffes, Ulrich Bartsch, William G. Battaile, Paolo Carlo Belli, Andrew Burns, Thanh Thi Thanh Bui, Jose R. Lopez Calix, Amina Coulibaly, Allen Dennis, Sébastien C. Dessus, Carolin Geginat, Chadi Bou Habib, Marek Hanusch, Johannes Herderschee, Irina Klytchnikova, Julio Ricardo Loayza, Wael Mansour, Anna Carlotta Allen Massingue, Gregory Smith, Yutaka Yoshino ainsi que les équipes pays. Ce rapport a été préparé sous la supervision générale d'Albert G. Zeufack.

Table des matières

Résumé exécutif	1
Section 1 : Développements récents et tendances	5
Tendances mondiales	5
Afrique subsaharienne	7
Perspectives	14
Risques	15
Annexe 1A : Résilience de la croissance dans la région : quels sont les éléments moteurs ?	18
Annexe 1B : Sources externes de financement en Afrique subsaharienne	21
Annexe 1C : IDE et compétences	24
Section 2 : Marge de manœuvre budgétaire en Afrique subsaharienne	27
Évolution de la soutenabilité budgétaire en Afrique subsaharienne sur la période 2000-2016	27
Comment la marge de manœuvre budgétaire a-t-elle évolué dans la période post-crise financière mondiale ?	30
Nécessité d'un ajustement budgétaire dans les pays d'Afrique subsaharienne	32
Dynamique de la dette en Afrique : analyse de l'écart de soutenabilité budgétaire	36
Section 3 : Des compétences pour l'Afrique d'aujourd'hui et l'Afrique de demain	43
Résumé	43
Défis et opportunités pour les compétences en Afrique subsaharienne	45
Cadre réglementaire pour les investissements en compétences en Afrique subsaharienne	46
Jeu d'équilibriste	48
Comment les pays d'Afrique subsaharienne peuvent-ils améliorer les compétences de leur main-d'œuvre pour aujourd'hui et pour demain ?	65
Faire face à l'équilibrage délicat des compétences : faire des choix difficiles pour établir des priorités	66
Face à l'équilibre des compétences : mettre l'accent sur les compétences fondamentales	69
Face à l'équilibre des compétences : investir dans les compétences techniques des jeunes et des adultes	74
Trouver l'équilibre des compétences : faire évoluer l'ensemble du système et faire en sorte que le renforcement des compétences soit l'affaire de tous	82
Conclusion	85
Appendice	87
Références bibliographiques	88

Liste des encadrés

Encadré 1.1 : Prix des matières premières : évolutions récentes et perspectives	8
Encadré 1.2 : Émission et échéance de la dette et risque souverain en Afrique subsaharienne	16
Encadré 3.1 : Renforcer les secteurs stratégiques grâce à la formation	77
Encadré 3.2 : Compétences entrepreneuriales et transformation économique	77
Encadré 3.3 : La formation à la prise d'initiative personnelle	81

Liste des figures

Figure 1.1 : Croissance du PIB mondial	5
Figure 1.2 : Croissance des exportations de marchandises – Commerce international	5
Figure 1.3 : Écarts de rendement des obligations des MEED	6
Figure 1.4 : Croissance du PIB en Afrique subsaharienne	7
Figure 1.5 : Prix des matières premières	7
Figure 1.6 : Production pétrolière	9
Figure 1.7 : Croissance sectorielle en Afrique du Sud	9
Figure 1.8 : Balance des transactions courantes	10
Figure 1.9 : Termes de l'échange	10
Figure 1.10 : Flux de capitaux	11
Figure 1.11 : Écarts de rendement des obligations souveraines	11
Figure 1.12 : Taux de change effectif réel	12
Figure 1.13 : Inflation	12
Figure 1.14 : Déficit budgétaire	13
Figure 1.15 : Prévisions de croissance	14
Figure 1.16 : Prévisions de croissance, PIB par habitant	15
Figure B1.1.1 : Émission souveraine d'euro-obligations en Afrique subsaharienne, 2010-2017	16
Figure B1.1.2 : Échéances de la dette	17
Figure B1.1.3 : Risque souverain en Afrique subsaharienne et dans les autres régions	17
Figure 1A.1 : Croissance du PIB en Afrique subsaharienne pour les différents groupes de performance, en 2015-2017 par rapport à 1995-2008	19
Figure 1A.2 : Formation brute de capital en Afrique subsaharienne en 2015-2017 par rapport à 1995-2008	20
Figure 1A.3 : Efficacité de l'investissement en Afrique subsaharienne en 2015-2017 par rapport à 1995-2008	20
Figure 1B.1 : Flux financiers plus sûrs : IDE, envois de fonds et aide étrangère en Afrique subsaharienne	22
Figure 1B.2 : IDE à destination de l'Afrique subsaharienne et d'autres régions	22
Figure 1B.3 : Entrées d'IDE dans les pays d'Afrique subsaharienne, selon l'abondance des ressources	23

Figure 1B.4 :	Entrées d'IDE dans les pays d'Afrique subsaharienne, par performance de croissance24
Figure 2.1 :	Solde budgétaire primaire28
Figure 2.2 :	Solde budgétaire global28
Figure 2.3 :	Endettement public brut29
Figure 2.4 :	Marge de manœuvre budgétaire.29
Figure 2.5 :	Solde primaire dans les pays ASS, comparaison 2010-2013 et 2015-201633
Figure 2.6 :	Endettement public brut dans les pays ASS, comparaison 2010-2013 et 2015-2016..34
Figure 2.7 :	Marge de manœuvre budgétaire dans les pays ASS, comparaison 2010-2013 et 2015-2016.35
Figure 2.8 :	Écart de soutenabilité du solde primaire37
Figure 2.9 :	Part des pays ASS ayant un écart de soutenabilité du solde primaire négatif38
Figure 2.10 :	Écart de soutenabilité du solde primaire: accès aux marchés financiers39
Figure 2.11 :	Écart de soutenabilité du solde primaire : abondance des ressources naturelles40
Figure 3.1 :	Cadre réglementaire des politiques de compétences prioritaires en Afrique subsaharienne47
Figure 3.2 :	Part sectorielle de l'emploi et évolution historique49
Figure 3.3 :	Compétence de la main-d'œuvre en tant que contrainte perçue par les entreprises pour certains pays50
Figure 3.4 :	EFTP et éducation supérieure.51
Figure 3.5 :	Performance du développement de la main-d'œuvre dans des objectifs stratégiques spécifiques, par pays sélectionnés52
Figure 3.6 :	Mégatendances et demande de compétences, par région et groupe de pays54
Figure 3.7 :	Évolution des pyramides éducatives en Afrique subsaharienne et autres régions57
Figure 3.8 :	Accumulation de capital humain, par région58
Figure 3.9 :	Taux de retard de croissance chez les enfants en Afrique subsaharienne60
Figure 3.10 :	Compétences fondamentales, revenus et productivité en Afrique subsaharienne62
Figure 3.11A :	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % du PIB), par région64
Figure 3.11B :	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % des dépenses publiques), par région64
Figure 3.11C :	Dépenses publiques consacrées à l'éducation64
Figure 3.12 :	Défis en matière de compétences en Afrique subsaharienne, PIB par habitant et environnement politique67
Figure 3.2.1 :	La formation à la prise d'initiative a généré plus de profits mensuels que la formation traditionnelle.78

Liste des tableaux

Tableau 2.1 :	Marge de manœuvre budgétaire dans les pays ASS, comparaison 2010-2013 et 2015-201632
---------------	---	-----

Résumé exécutif

- ▶ Après le net ralentissement de ces deux dernières années, l'Afrique subsaharienne connaît aujourd'hui une reprise modérée. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) dans la région devrait remonter à 2,4 % en 2017 contre 1,3 % en 2016, soit un taux légèrement inférieur au rythme prévu en avril. Ce rebond est tiré par les principales économies de la région. Au cours du second trimestre de 2017, le Nigéria est sorti de quinze mois de récession, et l'Afrique du Sud a émergé de deux trimestres de croissance négative. L'Angola a également connu une reprise. Ailleurs, une augmentation de la production minière et une reprise dans le secteur agricole ont stimulé l'activité économique des pays exportateurs de métaux. La croissance du PIB, soutenue par la demande intérieure, est restée stable dans les pays pauvres en ressources naturelles. Mais le redressement économique reste modéré à plus d'un titre. La croissance de la production régionale par habitant devrait être négative pour la deuxième année consécutive, tandis que la croissance de l'investissement reste faible et la croissance de la productivité est en train de chuter.
- ▶ Les conditions extérieures sont plus favorables, avec une tendance à la hausse de la croissance mondiale, une croissance robuste du commerce mondial des biens, une hausse des prix de l'énergie et des métaux, et des conditions de financement mondiales propices. La hausse du cours des matières premières a réduit le déficit des comptes courants dans la région, en particulier dans les pays exportateurs de pétrole. Les afflux d'obligations et de capitaux internationaux ont augmenté et permettent de financer les déficits courants et de préserver les réserves de change. L'émission d'obligations souveraines a connu un rebond en 2017, le Nigéria, le Sénégal et la Côte d'Ivoire ayant vendu des obligations sur les marchés financiers internationaux, ce qui indique une amélioration de la perception des marchés émergents et pionniers.
- ▶ L'inflation globale a ralenti dans la région, dans un contexte de stabilité des taux de change et de baisse de l'inflation des prix des denrées alimentaires résultant de la hausse de la production agricole. La réduction des pressions inflationnistes a incité certaines banques centrales à assouplir leur politique monétaire. La baisse de l'inflation et une politique monétaire plus accommodante ont redonné un élan à la demande intérieure. Les déficits budgétaires devraient quant à eux légèrement diminuer dans la région en 2017, même s'ils resteront élevés, les mesures d'ajustement budgétaire restant au mieux lacunaires. Des efforts supplémentaires devront être fournis dans toute la région pour combler les déficits de recettes et contenir les dépenses. La dette publique reste élevée, reflétant les progrès limités dans la réduction du déficit budgétaire.
- ▶ La marge de manœuvre budgétaire s'est considérablement réduite ces dernières années pour la plupart des pays de la région dans un contexte d'augmentation du fardeau de la dette. L'augmentation (médiane) de la dette publique globale par rapport au PIB en 2015-16 en comparaison avec 2010-2013 a été d'environ 15 points de pourcentage. Sur la même période, les conditions budgétaires se sont détériorées pour 36 pays (sur 44) de la région. Dans ces pays, le nombre (médian) d'années d'imposition nécessaires pour rembourser intégralement la dette a augmenté de 1,1 année ; en République centrafricaine, Gambie, au Mozambique et en République du Congo, cet indicateur a dépassé 2,5 années.
- ▶ L'analyse des écarts de soutenabilité budgétaire montre que les tendances dans ce domaine en Afrique subsaharienne sont comparables à celles d'autres régions exportatrices de matières premières. Les soldes budgétaires dans la région fluctuent avec le cycle des prix des matières premières. Avant la crise financière mondiale, la région affichait des excédents primaires grâce à la hausse des prix des matières premières. Bien que les niveaux d'endettement restent inférieurs à ceux de la fin des années 1990 — plusieurs initiatives internationales d'allègement de la dette avaient alors été mises en œuvre —, ils ont augmenté plus rapidement que dans d'autres régions depuis 2009. L'écart primaire de soutenabilité de la dette, en moyenne, a été négatif durant la période post-crise, reflétant les problèmes actuels de soutenabilité de la dette que rencontre la région.
- ▶ À l'avenir, l'Afrique subsaharienne devrait connaître une reprise modérée de l'activité, avec une croissance grim pant jusqu'à 3,2 % en 2018 et 3,5 % en 2019. Ces prévisions restent inchangées par rapport à avril, et supposent que les prix des matières premières se stabiliseront et que la demande intérieure croîtra progressivement grâce à un ralentissement de l'inflation et à l'assouplissement de la politique monétaire. Cette

hausse des prévisions de croissance de la région traduit une amélioration progressive des conditions dans les grandes économies qui mettent en œuvre des mesures pour faire face aux déséquilibres économiques. La reprise actuelle dans les pays exportateurs de métaux devrait se poursuivre, avec une hausse constante des prix des métaux qui devrait stimuler de nouveaux investissements dans le secteur minier. En revanche, les perspectives de croissance resteront faibles dans les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), car la plupart d'entre eux luttent toujours pour s'adapter aux prix bas du pétrole dans un contexte de baisse des recettes et de niveaux d'endettement élevés.

- ▶ L'expansion économique dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) devrait se poursuivre à un rythme soutenu, portée par un fort investissement public en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Parmi les pays de l'Afrique de l'Est, la croissance devrait reprendre au Kenya, car l'inflation stagne, et rester stable en Tanzanie grâce à un rebond des investissements. L'Éthiopie connaîtra sans doute la croissance la plus rapide, bien que les investissements publics devraient ralentir.
- ▶ Toutefois, les perspectives de la région restent incertaines, la croissance économique étant bien inférieure à la moyenne pré-crise. Le rythme modéré de la croissance ne se traduira que par une lente hausse du revenu par habitant, et sera loin d'être suffisant pour promouvoir une prospérité partagée et accélérer la réduction de la pauvreté.
- ▶ En outre, bien que les risques pour les perspectives semblent être globalement équilibrés à court terme, ils restent négatifs à moyen terme. Côté positif, une activité plus forte que prévu dans certaines grandes économies pourrait renforcer davantage la reprise anticipée des exportations, des investissements dans le secteur minier et l'infrastructure, et de la croissance dans la région. Côté négatif, les principaux risques comprennent, à l'international, une baisse des prix des matières premières et une normalisation plus rapide que prévu de la politique monétaire américaine ; et, au niveau national, des retards dans la mise en œuvre de politiques appropriées pour améliorer la stabilité macroéconomique, une plus grande incertitude politique et au niveau des politiques à mener, des tensions sécuritaires croissantes, et des précipitations insuffisantes.
- ▶ Le défi pour la région reste de soutenir une croissance forte et inclusive. À court terme, des mesures doivent être prises pour renforcer la reprise actuelle. La marge de manœuvre budgétaire reste étroite dans la plupart des pays, mais elle devrait s'élargir grâce à des politiques budgétaires appropriées et favorables à la croissance. À moyen terme, des mesures structurelles s'imposent pour stimuler la productivité et l'investissement et promouvoir la diversification économique. L'analyse de la dynamique de croissance régionale révèle que dans les pays moins résilients économiquement, la hausse de l'accumulation de capital s'est accompagnée d'une baisse de l'efficacité des dépenses d'investissement, ce qui n'est pas le cas dans les pays résilients. Cela suggère que le manque d'efficacité de l'investissement — qui reflète des compétences et autres capacités insuffisantes pour l'adoption de nouvelles technologies, une distorsion des politiques, une mauvaise affectation des ressources, entre autres — devra être réduit si les pays veulent bénéficier pleinement des avantages de l'augmentation de l'investissement.
- ▶ Comme les pays africains cherchent de nouveaux moteurs de croissance soutenue et inclusive, ils portent un intérêt croissant au renforcement des compétences. L'augmentation de la population en âge de travailler offre une opportunité importante de réduire la pauvreté et d'augmenter la prospérité partagée. Mais la main-d'œuvre de la région est la moins qualifiée au monde, ce qui réduit les perspectives économiques. Le renforcement des compétences — cognitives, socio-affectives et techniques — des travailleurs actuels et des générations futures sera essentiel pour la réalisation du potentiel de développement de la région.
- ▶ Les pays d'Afrique subsaharienne ont fortement investi dans le renforcement des compétences, et les dépenses publiques consacrées à l'éducation absorbent près de 15 % des dépenses publiques totales et près de 5 % du PIB, soit les ratios les plus importants dans les régions en développement. Bien que le nombre d'enfants scolarisés soit plus élevé qu'il ne l'a jamais été, près d'un enfant sur trois n'achève pas l'école primaire. Dans la plupart des pays, moins de 50% des enfants atteignent le cycle inférieur de l'enseignement secondaire (l'équivalent du collège dans certains pays), et à peine 10% l'enseignement supérieur.

- ▶ Dans la plupart des pays, les efforts de renforcement des compétences doivent viser à dépenser plus intelligemment afin d'assurer une plus grande efficacité et de meilleurs résultats. Mais dépenser intelligemment est plus difficile qu'on ne le croit. Les pays d'Afrique subsaharienne font face à deux choix difficiles pour équilibrer leurs portefeuilles de compétences : trouver l'équilibre juste entre croissance globale de la productivité et inclusion, d'une part, et investir dans les compétences de la main-d'œuvre d'aujourd'hui et de demain, d'autre part.
- ▶ L'investissement dans les compétences fondamentales des enfants, des jeunes et des adultes constitue la stratégie la plus efficace pour renforcer la croissance de la productivité, l'inclusion, et l'adaptabilité simultanément. De ce fait, tous les pays devraient privilégier le renforcement de capacités fondamentales universelles pour les travailleurs d'aujourd'hui et de demain. Cela est plus urgent dans les pays où le niveau de scolarité de base est bas et les résultats d'apprentissage médiocres chez les enfants et les jeunes.
- ▶ Pour la formation professionnelle, les pays doivent être sélectifs et impitoyablement axés sur la demande. S'agissant de la croissance de la productivité, un soutien devrait être apporté à l'enseignement et la formation professionnelle et technique (EFPT) axés sur la demande, à l'enseignement supérieur, l'entrepreneuriat et les programmes de formation commerciale liés aux secteurs catalytiques. Un tel soutien devrait encourager davantage de formations sur le tas, notamment dans les petites entreprises. Une attention particulière devrait être accordée aux domaines des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM), avec un accent sur le transfert et l'adoption de technologies dans des économies ayant un environnement politique propice pour que ces investissements portent des fruits. L'inclusion économique nécessite d'investir dans des programmes de formation sur le marché du travail axés sur les jeunes défavorisés, et de renforcer les compétences des travailleurs dans les activités à faible productivité.

Section 1 : Développements récents et tendances

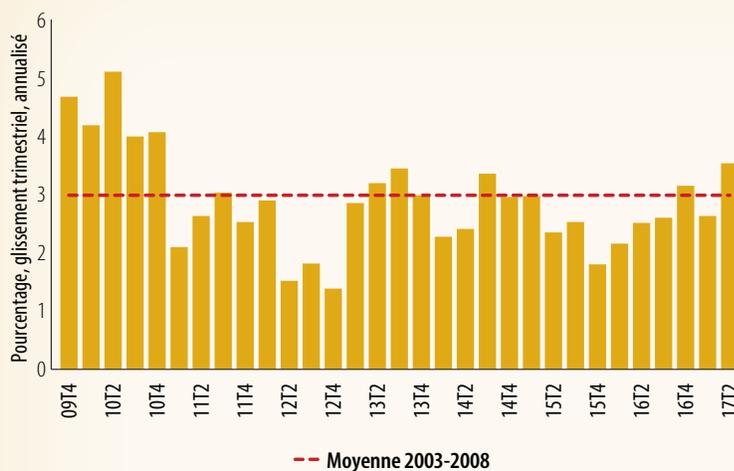
TENDANCES MONDIALES

L'économie mondiale s'est renforcée en 2017 grâce à l'augmentation de l'activité manufacturière, à un rebond des échanges de marchandises, à des conditions financières favorables et à la stabilité des prix des matières premières. Cette reprise de l'activité mondiale reflète le redressement des économies avancées et l'amélioration des conditions dans les exportateurs de produits de base parmi les marchés émergents et les économies en développement (MEED). Dans les

économies avancées, la croissance du produit intérieur brut (PIB) a rebondi aux États-Unis grâce à la reprise de la consommation, dans un contexte de contraction du marché du travail. Dans la zone euro, la croissance s'est consolidée plus rapidement que prévu, grâce à une amélioration générale de l'activité dans tous les pays et à une augmentation des dépenses des ménages et de la formation brute de capital fixe. Au Japon, la croissance a été portée par une reprise de la consommation et des investissements privés solides. Pour les marchés émergents et les économies en développement (MEED), le Brésil et la Russie ont connu un rebond de la croissance après des récessions profondes, tandis que la croissance est restée stable en Chine (Figure 1.1).

La croissance des échanges mondiaux de marchandises, qui a amorcé une reprise mi-2016 après deux années de faiblesse prononcée, est restée robuste en 2017. La reprise du commerce mondial est générale, avec une tendance à la hausse des exportations dans les économies avancées et une croissance stable des exportations dans les MEED. Dans les régions MEED, on a observé une croissance des exportations solide en Asie et en Europe de l'Est, mais plus faible en Afrique et au Moyen-Orient (Figure 1.2).

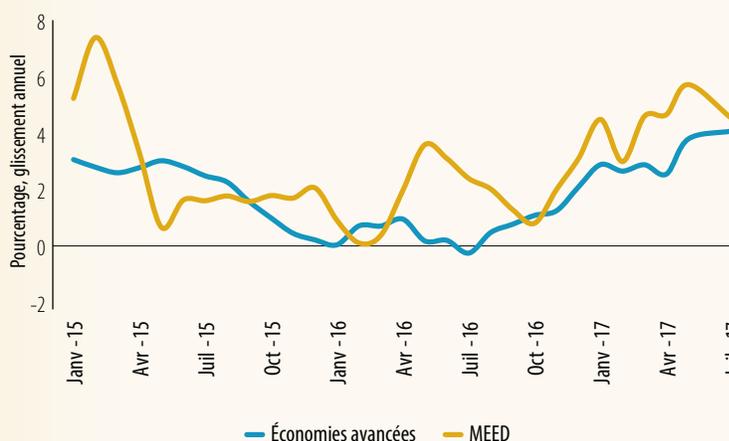
FIGURE 1.1 : Croissance du PIB mondial



L'économie mondiale s'est renforcée en 2017.

Source : Banque mondiale
Remarque : Dernière observation le 2017T2.

FIGURE 1.2 : Croissance des exportations de marchandises – Commerce international



Le commerce mondial est resté robuste en 2017, en expansion dans les économies avancées et ferme dans les marchés émergents et les économies en développement.

Source : Banque mondiale
Remarque : Les marchés émergents et les économies en développement (MEED) comprennent toutes les économies qui ne sont pas classées parmi les économies avancées. Les économies avancées incluent l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, Chypre, la République tchèque, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, RAS de Hong Kong, la Chine, l'Islande, l'Irlande, Israël, l'Italie, le Japon, la République de Corée, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays Bas, la Nouvelle Zélande, la Norvège, le Portugal, Singapour, la République slovaque, la Slovénie, l'Espagne, la Suède, la Suisse, le Royaume Uni et les États-Unis.

Les écarts de rendement des obligations se sont resserrés aux niveaux de juin 2014, avant l'effondrement des cours du pétrole.

FIGURE 1.3 : Écarts de rendement des obligations des MEED



Source: Banque mondiale, Haver Analytics, CPB Bureau néerlandais d'analyse de la politique économique, J.P. Morgan.

Remarque : Les données excluent le Venezuela. Dernière observation le 19 septembre 2017.

Les conditions de financement globales ont été généralement favorables, avec une forte baisse de la volatilité des marchés des actions et obligations. Le rendement des bons du Trésor américains à dix ans s'est maintenu autour de 2,1 %, c'est-à-dire proche du niveau précédant le cycle de resserrement amorcé en décembre 2015, malgré une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt directs sur la même période. Ces faibles rendements à long terme s'expliquent par des prévisions d'inflation modérée et la perspective d'un

taux d'équilibre constamment bas. Les conditions financières dans les MEED ont bénéficié de prévisions de croissance mondiale plus optimistes, dans un contexte de flux de capitaux résilients. Les écarts de rendement des obligations se sont resserrés, atteignant des niveaux jamais connus depuis juin 2014, avant l'effondrement du cours du pétrole. Cette réduction de l'écart de rendement est particulièrement favorable aux emprunteurs de première qualité (Figure 1.3).

Les prix de l'énergie et des métaux sont repartis à la hausse en 2017, tandis que les prix des produits agricoles sont restés globalement stables, comme prévu. Le cours du pétrole devrait atteindre en moyenne 52-53 USD/baril en 2017, en hausse de 22 % par rapport à 2016, mais ont été soumis à des pressions à la baisse pendant toute l'année. Les prix des métaux ont bondi en 2017, dans un contexte de resserrement des approvisionnements. C'est dû en partie aux réformes en Chine, visant à réduire les surcapacités et à lutter contre la pollution. Les prix des produits agricoles, eux, ont chuté, en raison d'une offre mondiale abondante.

Dans l'ensemble, la croissance mondiale devrait atteindre 2,9 % en 2017, soit un taux supérieur aux prévisions d'avril de 2,7 %. Dans les économies avancées, on estime que la croissance a rebondi en 2017, à 2,1 %, grâce à une reprise des investissements. Dans les MEED, la croissance devrait accélérer pour atteindre 4,1 % en 2017. Les pays exportateurs de matières premières continuent de se rétablir, car plusieurs économies importantes ont recouvré une croissance positive, et l'ajustement aux bas prix des matières premières continue. À l'avenir, on s'attend à ce que la croissance mondiale reste stable, à 2,9 % en 2018. La croissance dans les économies avancées devrait légèrement ralentir autour du niveau des taux potentiels. Les perspectives à moyen terme de ces économies sont toutefois ternies par une faible croissance de la productivité. Pour les MEED, la croissance devrait croître encore davantage, atteignant 4,5 % en 2018 – un chiffre correspondant globalement à son taux potentiel – et 4,6 % en 2019, quand se dissiperont les turbulences affectant les exportateurs de produits de base.

Toutefois, des risques pèsent toujours sur les perspectives de croissance mondiale. Cependant, une croissance supérieure aux attentes dans les principales économies avancées et les MEED pourrait avoir des retombées très positives à l'international, sur le court terme – reflétant, par exemple, une relance budgétaire aux États-Unis, une reprise plus prolongée dans la zone euro, ou une reprise plus marquée parmi les grands exportateurs de matières premières. Les principaux risques comprennent une augmentation du protectionnisme commercial ; une contraction désordonnée de la conjoncture financière mondiale qui pourrait affecter les pays émergents vulnérables, en particulier ; d'éventuelles perturbations associées à la réforme et au processus de libéralisation de la Chine ; et enfin le risque de volatilité dû aux incertitudes politiques et géopolitiques.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Évolutions récentes

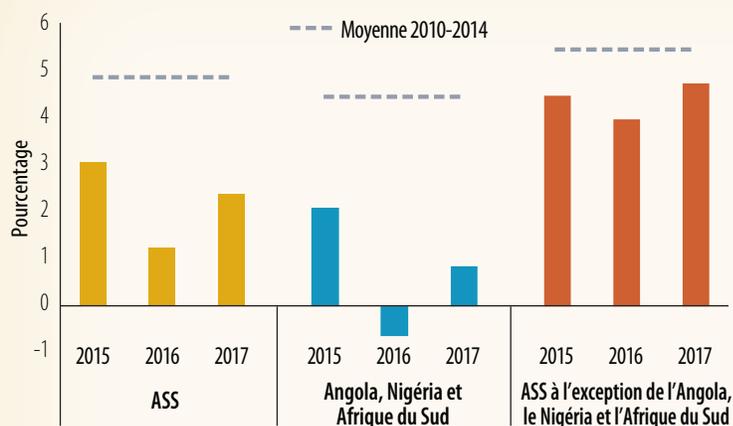
Croissance économique

Après un net ralentissement en 2016, la croissance de l'Afrique subsaharienne s'est renforcée en 2017, grâce à un élan de l'activité et des échanges mondiaux, à la hausse des prix des matières premières, et des conditions de financement mondiales toujours favorables. La croissance de la région devrait passer d'un taux de 1,3 % en 2016 (le plus bas en deux décennies) à 2,4 % en 2017, soit un taux légèrement inférieur aux prévisions d'avril, qui étaient de 2,6 % (Figure 1.4). Le prix du pétrole brut a rebondi vers la fin de 2017, dans un contexte d'augmentation de la demande et de baisse des stocks, et on estime qu'ils auront été supérieurs de 26 % aux prix de 2016 (Figure 1.5 et Encadré 1.1). Les prix des métaux devraient enregistrer une augmentation record, de 22 %, par rapport à 2016, portés

par une forte demande chinoise. Les prix du cacao ont chuté, mais les prix du thé et du café (Robusta) ont considérablement augmenté. L'accès de la région aux marchés financiers internationaux s'est amélioré, avec une augmentation notable de l'émission d'obligations souveraines. En outre, des conditions climatiques favorables ont renforcé ces évolutions positives en permettant une hausse de la production agricole dans toute l'Afrique subsaharienne. Grâce à cette accalmie dans l'inflation du prix des denrées alimentaires, la demande des ménages a connu une impulsion dans certains pays.

Toutefois, la reprise a été limitée dans plusieurs aspects importants. La croissance régionale par habitant devrait notamment rester négative pour la deuxième année consécutive en 2017, tandis que la croissance des investissements reste faible et la croissance de la productivité ne cesse de reculer. L'Annexe 1A analyse l'évolution de l'accumulation des capitaux et l'efficacité des investissements. Plusieurs facteurs ont empêché une reprise plus marquée dans la région en 2017. Le Nigéria et l'Afrique du Sud sont sortis de la récession au deuxième trimestre de 2017, comme prévu. Une reprise du secteur pétrolier, en partie due à

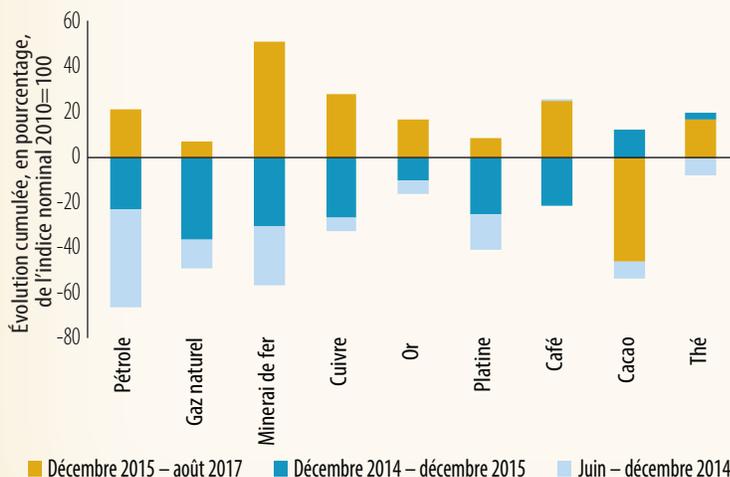
FIGURE 1.4 : Croissance du PIB en Afrique subsaharienne



La croissance en Afrique subsaharienne a grimpé à 2,4 % en 2017, contre 1,3 % en 2016.

Source : Banque mondiale

FIGURE 1.5 : Prix des matières premières



L'augmentation des prix des matières premières a favorisé la reprise économique.

Sources : Banque mondiale ; Haver Analytics ; Agence internationale de l'énergie ; World Economic Outlook.

ENCADRÉ 1.1 :
Prix des
matières
premières :
évolutions
récentes et
perspectives

Les cours du pétrole brut se sont redressés. Après avoir chuté à 46 \$ le baril (bbl) au milieu de l'année au cours d'un rebondissement de la production de brut aux États-Unis, les cours du pétrole brut se sont redressés. Le redressement des cours du troisième trimestre est dû à une forte demande et un meilleur respect des accords de production par l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et les producteurs hors OPEP. Cette vigueur récente des cours pétroliers devra probablement entraîner un relèvement de la moyenne de 2017 à 52 \$ – 53 \$/bbl, soit 24 % au-dessus de la moyenne de 2016. Pour l'année suivante (et par après), l'évolution des cours du pétrole reflétera le rythme de la demande, le déclin des stocks, et la compression de la production parmi les producteurs OPEP et hors OPEP. Cependant, un resserrement significatif du marché mondial est peu probable si l'on tient compte des augmentations importantes prévues dans la production de schistes bitumineux des États-Unis.

Les cours des métaux ont monté en flèche. Les cours des métaux ont augmenté de 10 % (par rapport à l'année précédente) au cours du troisième trimestre. Au cours des 9 premiers mois, les cours des métaux étaient de 28 % supérieurs à ceux de la période correspondante en 2016. Les cours de tous les métaux ont augmenté au cours du troisième trimestre, et ceux de 4 métaux ont enregistré une croissance à double chiffre. Les cours du zinc et du nickel ont augmenté de 14 %, tandis que les cours du minerai de fer et du cuivre ont augmenté de 13 et 12 %, respectivement. Ces augmentations reflètent une demande mondiale forte combinée à des contraintes au niveau de l'offre. Les données les plus récentes laissent à penser que les cours des métaux augmenteront probablement de 22 % en 2017.

Les prix des produits agricoles montrent une image mitigée. L'indice de prix des boissons de la Banque mondiale était inférieur de près de 13 % à ce qu'il était il y a un an au cours du troisième trimestre. Au troisième trimestre, les prix moyens du cacao étaient d'environ 35 % inférieurs à ceux de la période correspondante en 2016. Leur faiblesse reflète les conditions excédentaires du marché mondial du cacao à la suite d'une production record en Côte d'Ivoire, le premier producteur mondial de cacao. Compte tenu de l'offre importante sur le marché mondial du cacao sur la base des données cumulées depuis le début de l'année, les cours du cacao pourraient chuter jusqu'à 30 % en 2017. Les cours mondiaux du thé se sont renforcés marginalement au cours du troisième trimestre et étaient de 15 % supérieurs à ce qu'ils étaient il y a un an.

une diminution des attaques des militants contre les oléoducs, a aidé le Nigéria à sortir d'une récession de plus de cinq trimestres consécutifs. Toutefois, la reprise a été plus lente que prévu (Figure 1.6). On estime que la croissance du Nigéria, en 2017, sera de 1,0 %, c'est à dire 0,2 point de pourcentage de moins que les prévisions de l'édition d'avril 2017 de Africa's Pulse. L'augmentation de la production de pétrole a été inférieure aux prévisions, en raison des travaux de maintenance, et de même, la croissance du secteur non pétrolier est restée modérée. En Afrique du Sud, l'activité économique a augmenté plus rapidement que prévu au deuxième trimestre, après deux trimestres successifs de contraction. Cette reprise était due principalement à une forte croissance du secteur agricole, après une sécheresse historique en 2015/2016. Toutefois, la croissance du secteur minier est restée modeste, malgré une montée des prix des métaux ; et l'activité dans le secteur manufacturier est restée modérée en raison de la faiblesse de la demande et de l'incertitude politique. Tout cela persiste à plomber la confiance des entreprises et des consommateurs. Le ralentissement dans l'inflation du prix des denrées alimentaires a permis de booster la demande des ménages. Toutefois le taux de chômage élevé continue d'entraver la croissance dans les secteurs des biens de consommation (Figure 1.7). Pour l'année 2017, la croissance en Afrique du Sud est estimée à 0,6 %, sans changement par rapport aux prévisions précédentes. En Angola, la hausse du cours du pétrole a permis de compenser légèrement une production en légère baisse. De plus, l'achèvement de deux centrales hydroélectriques a contribué à stimuler l'activité économique avec une augmentation de l'offre d'électricité. On estime que la croissance en Angola en 2017 a été de 1,2 %, comme prévu.

La faiblesse de la reprise dans les grandes économies de la région s'est accompagnée d'une montée du chômage. En Afrique du Sud, le taux de chômage a atteint 27,7 % dans la première moitié de 2017, contre 26,7 % en 2016. Cette situation prolongée de faible croissance et de fort chômage a entravé le progrès social. Selon un rapport de

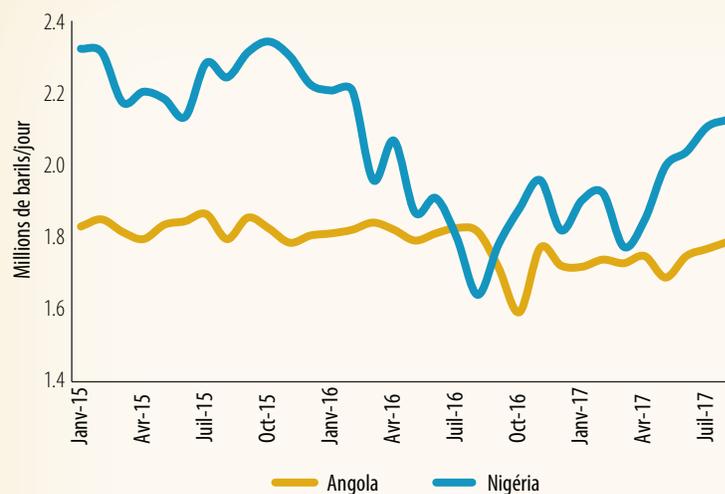
Statistics South Africa (2017), le nombre de personnes pauvres a augmenté entre 2011 et 2015, passant de 53,2 % à 55,5 % respectivement.¹ Au Nigéria, on estime que le taux de pauvreté (le seuil de pauvreté international se situant à 1,9 USD PPA) a augmenté de 2 points de pourcentage en 2016, et suivra cette tendance en 2017.

Ailleurs dans la région, on a observé une faible activité des pays producteurs de pétrole dans la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC), alors qu'ils pâtissaient encore des conséquences du choc pétrolier et d'un lourd endettement externe. La croissance a ralenti considérablement dans plusieurs pays de la CEMAC (par exemple au Cameroun et au Gabon), lorsqu'ils ont pris des mesures pour contenir les dépenses publiques. Dans certains pays, tels que la Guinée équatoriale et la République du Congo, l'activité a continué à se contracter. On s'attend à ce que le Tchad sorte d'une profonde récession, mais sa reprise risque de rester faible. En effet, des coupes drastiques des dépenses publiques devraient nuire à la croissance des secteurs non pétroliers. En dehors des pays de la CEMAC, notons que la croissance au Ghana s'est renforcée, soutenue par une augmentation de la production de pétrole, avec le début de l'exploitation de nouveaux gisements.

Dans le même temps, les pays exportateurs de métaux ont connu une activité en hausse. Ceci s'explique par une augmentation de la production et de l'investissement dans le secteur minier, dans un contexte de rétablissement des prix des métaux ; ainsi que par le rétablissement du secteur agricole. Cependant, la croissance est restée inférieure à sa moyenne à long terme, reflétant les faiblesses des secteurs non liés aux ressources naturelles. Dans certains pays, l'instabilité politique (en République démocratique du Congo) et des inondations et glissements de terrain (au Sierra Leone) ont freiné la reprise. Au Mozambique, le défaut de paiement prolongé du gouvernement a pesé sur les investissements. En Zambie, une reprise du secteur agricole et de la production de cuivre, ainsi que la progression des activités dans le secteur des services, ont conforté le rebond de la croissance.

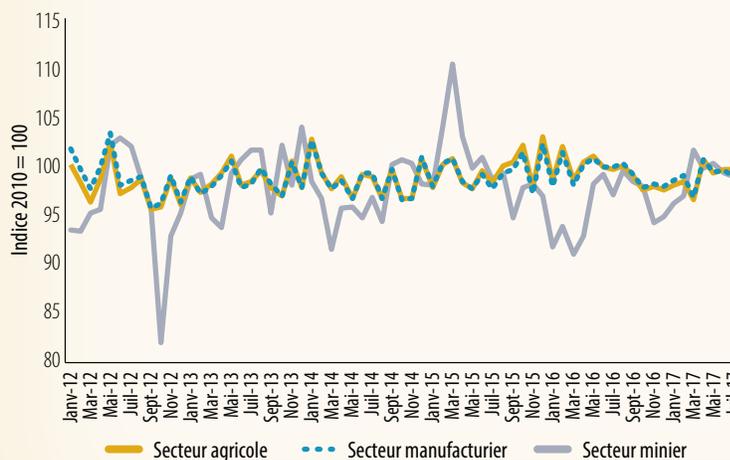
Pour les pays ne disposant pas de ressources naturelles, c'est-à-dire en majorité des pays exportateurs de biens agricoles, la croissance est globalement restée stable. Les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de l'Afrique de l'Est ont connu une croissance soutenue, grâce à des investissements dans

FIGURE 1.6 : Production pétrolière



Le redressement du secteur pétrolier a aidé le Nigéria à sortir de la récession.

FIGURE 1.7 : Croissance sectorielle en Afrique du Sud



L'activité économique en Afrique du Sud a augmenté plus rapidement au second trimestre, après deux trimestres de contraction.

Sources: Banque mondiale ; Haver Analytics ; Agence internationale de l'énergie ; World Economic Outlook.

Remarque : mb/j = million de barils/jour

¹ Le seuil de pauvreté supérieur est de 1138 R par personne par mois

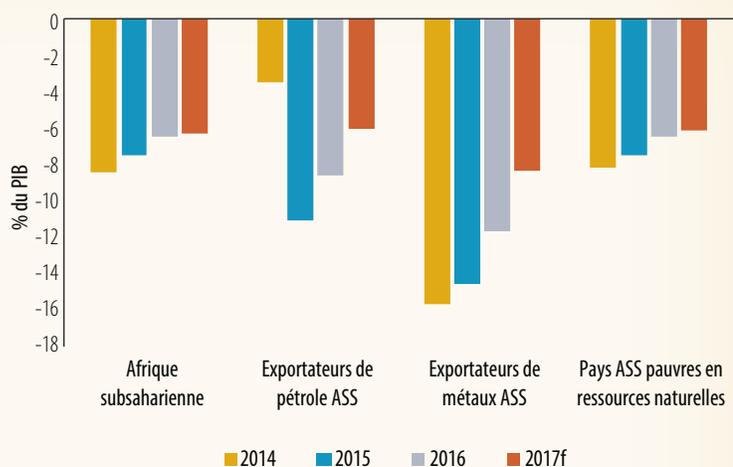
l'infrastructure ayant un effet stimulant sur la croissance. Au Sénégal, la croissance devrait être soutenue par de vastes réformes économiques. Tout en restant solide, la croissance devrait ralentir en Côte d'Ivoire, en raison des prix plus bas du cacao, ainsi qu'en Tanzanie, en partie en raison de la sous exécution de projets budgétaires. Les activités économiques kenyanes ont été durement touchées par la sécheresse, alors que le Rwanda connaît un ralentissement face à des déséquilibres économiques intérieurs auxquels il tente de remédier.

Déficits courants et financement

Les déficits de la balance courante se réduisent, mais à un rythme modéré. Le déficit médian du compte courant, en pourcentage du PIB, devrait passer de 6,6 % en 2016 à 6,4 % en 2017, ce qui reflète l'augmentation des prix des produits de base (Figure 1.8). Ce sont les pays exportateurs de métaux et de pétrole qui devraient réduire le plus leur déficit, grâce à de faibles importations et une légère amélioration des termes de l'échange (Figure 1.9).

Les écarts de rendement des obligations souveraines se sont resserrés, traduisant une amélioration du sentiment mondial à l'égard des marchés pionniers et émergents.

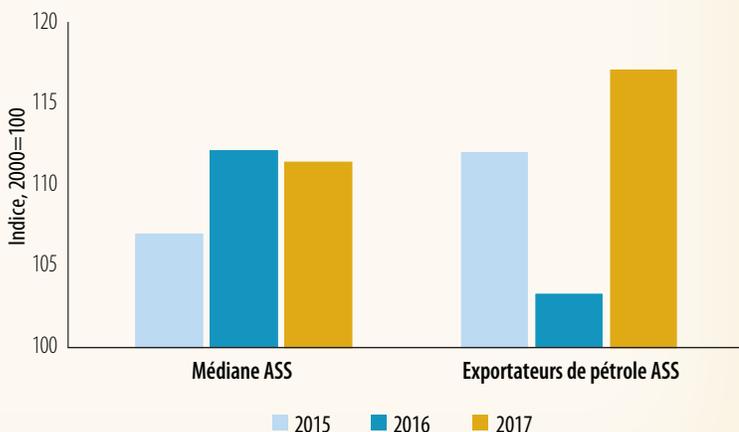
FIGURE 1.8 : Balance des transactions courantes



Source : Banque mondiale, Haver Analytics, FMI Perspectives économiques régionales, Bloomberg, JP Morgan

C'est dans les pays exportateurs de pétrole que le déficit des comptes courants s'est le plus réduit.

FIGURE 1.9 : Termes de l'échange



Source : Banque mondiale, Haver Analytics, FMI Perspectives économiques régionales, Bloomberg, JP Morgan

L'excédent du compte courant du Nigéria devrait s'accroître. Le déficit du compte courant en Afrique du Sud devrait diminuer, grâce à l'excédent de la balance commerciale qui compense une insuffisance des services, des revenus et des comptes des transferts courants. Les pays disposant de peu de ressources naturelles devraient constater une plus faible diminution du déficit courant. Dans ces pays, la demande d'importation de biens d'investissement est restée à un niveau élevé, notamment parmi les pays de l'UEMOA et de la CEA.

La région a également connu un afflux d'obligations internationales et de capitaux étrangers, ce qui a permis de réduire les déficits courants et de préserver les réserves de change (Figure 1.10). L'émission d'obligations souveraines a connu un rebond en 2017, après le recul de 2016. En effet le Nigéria, le Sénégal et la Côte d'Ivoire ont vendu des obligations sur les marchés financiers internationaux (Figure 1.11) (Encadré 1.1). L'écart de rendement des obligations souveraines s'est réduit, indiquant une amélioration de la perception des marchés émergents et pionniers (Figure 1.12). Le Nigéria a connu une hausse des investissements de

portefeuille et des flux de capitaux propres. En effet, sa Banque centrale a pris des mesures pour améliorer l'accès aux devises étrangères. En Afrique du Sud, le déficit courant a été principalement financé par des investissements de portefeuille nets, car les investisseurs non-résidents ont continué d'acquérir des titres de créance sud-africains à la recherche de rendements. L'augmentation des prix des produits de base a encouragé les investissements étrangers dans les secteurs pétrolier et minier, mais la région continue de n'attirer qu'une quantité limitée d'investissements directs étrangers.

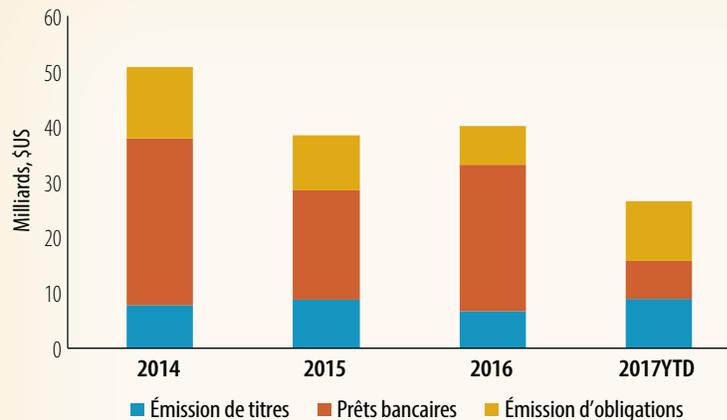
Taux de change et inflation

Les devises de la région se sont stabilisées, en termes réels effectifs (Figure 1.13). Pour les exportateurs de pétrole, les pressions sur le taux de change se sont atténuées grâce à l'augmentation des cours du pétrole, à une production accrue de pétrole et un dollar plus faible. Cependant, l'écart entre le taux officiel et le taux parallèle a persisté au Nigéria et en Angola à cause des restrictions de change prolongées. En mai 2017, la Banque centrale du Nigéria a lancé une nouvelle branche pour les investisseurs et exportateurs afin d'améliorer l'accès des entreprises aux devises étrangères. En Angola, les contrôles de change, introduits suite à l'effondrement des prix du pétrole en 2014, sont restés en place. En Afrique du Sud, le rand a été porté par la recherche mondiale de rendement des investisseurs internationaux (SARB 2017). Ailleurs, la légère hausse de la production de métaux et la hausse de leurs cours ont fourni une impulsion à l'approvisionnement en devises étrangères chez les pays exportateurs de métaux.

Au Mozambique, la monnaie s'est renforcée après une forte dépréciation contre le dollar américain, consécutive au scandale de la dette cachée.

L'augmentation récente des recettes d'exportation a contribué à stabiliser le niveau des réserves dans la région, bien que les réserves soient demeurées basses. Le niveau médian des réserves dans la région devrait représenter 3 mois d'importations en 2017, comme pour 2016, mais moins que le pic constaté en 2014, qui était de 4 mois d'importations. Dans plusieurs pays, le niveau des réserves a fourni moins d'un mois de couverture des importations. Les perspectives de stabilisation des prix des produits de base, ainsi que des flux financiers,

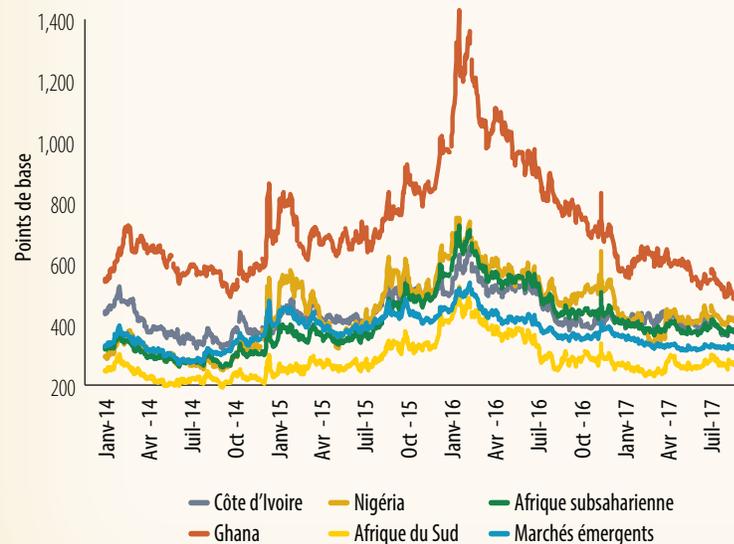
FIGURE 1.10 : Flux de capitaux



Les afflux de capitaux dans la région ont augmenté en 2017.

Source : Banque mondiale, Haver Analytics, FMI Perspectives économiques régionales, Bloomberg, JP Morgan

FIGURE 1.11 : Écarts de rendement des obligations souveraines

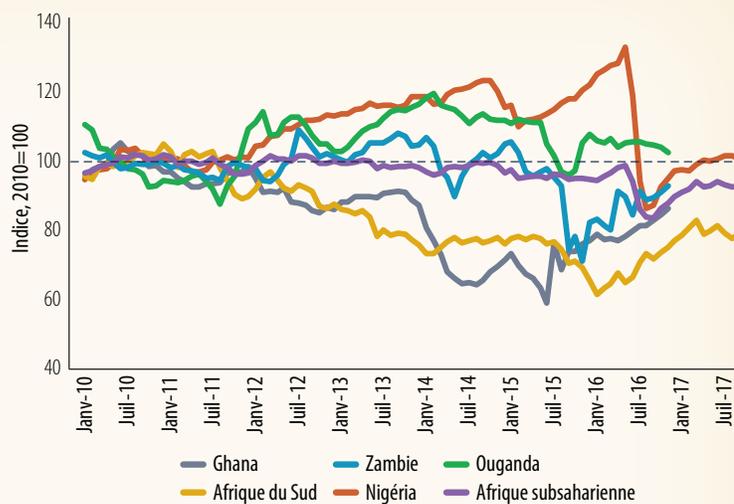


L'expansion des obligations souveraines a diminué, traduisant une amélioration du sentiment mondial à l'égard des marchés pionniers et émergents.

Source: World Bank; Haver Analytics; International Monetary Fund Regional Economic Outlook; Bloomberg; JP Morgan.

Les devises de la région se sont stabilisées en termes d'effectifs réels.

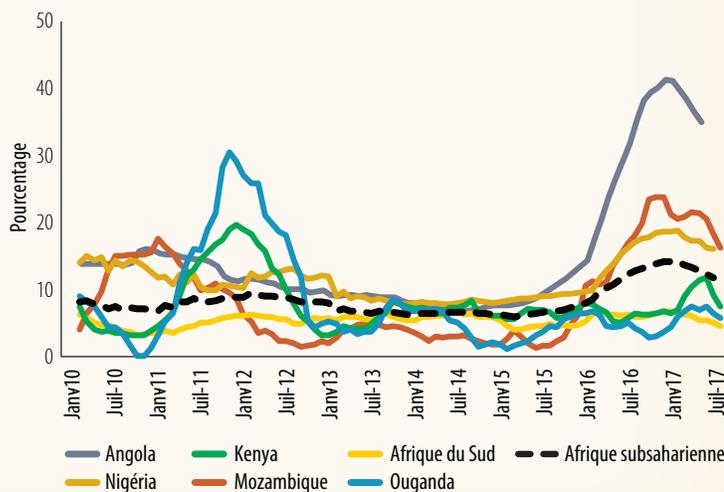
FIGURE 1.12 : Taux de change effectif réel



Sources : Haver Analytics ; Banque mondiale.
Remarque : La dernière observation date de septembre 2017.

L'inflation a baissé dans toute la région en 2017.

FIGURE 1.13 : Inflation



Sources : Haver Analytics ; Banque mondiale.
Remarque : La dernière observation date de septembre 2017.

devraient permettre aux pays exportateurs de produits de base d'accumuler des réserves internationales. Toutefois la faible couverture des importations risque de peser sur la capacité des banques centrales à gérer leurs devises.

L'inflation globale a ralenti dans toute la région en 2017. C'est dû à la stabilité des taux de change et à un ralentissement de l'inflation des prix des denrées alimentaires. Toutefois, l'inflation demeure élevée dans plusieurs pays. En Angola, la hausse des prix à la consommation est passée d'un pic de 41,2 % (en glissement annuel) en novembre 2016, à 25,2 % en août 2017 (Figure 1.13). Au Nigéria, le ralentissement de l'inflation a été plus progressif. Sur la même période, la hausse des prix à la consommation au Nigéria est passée de 18,6 % à 16 %, puis s'est maintenue sans changement à ce niveau pendant plusieurs mois. Le pic dans l'inflation des prix des denrées alimentaires, dû à une mauvaise récolte dans certaines parties du Nigéria, a compensé l'effet inflationniste en déclin, causé par la faiblesse de la monnaie. En Afrique du Sud, la hausse globale des prix à la consommation est passée d'un pic de 6,8 % en décembre 2016, à un taux de 4,6 % en juillet 2017, un chiffre proche du point médian de la fourchette cible pour l'inflation. De même, après avoir augmenté début 2017 à cause

de la sécheresse, l'inflation a ralenti dans les pays non riches en ressources, en Afrique de l'Est.

La réduction des pressions sur les prix a donné aux banques centrales de nombreux pays la marge de manœuvre nécessaire pour réduire les taux d'intérêt. Par exemple, une tendance au ralentissement de l'inflation a incité la Banque centrale du Mozambique à réduire son taux directeur de 25 points de base en août. De même, le pourcentage de réserves obligatoires pour les engagements en devises locales et étrangères a été également abaissé de 50 points de base, à 15 %. Au Malawi, l'inflation a faibli de façon continue, dans un contexte de croissance plus faible du prix des produits non alimentaires. Cela a incité la Banque centrale à réduire ses taux d'intérêt de 400 points de base, à 18 %, en juillet. Bien que l'inflation ait légèrement augmenté en Ouganda, la Banque centrale a abaissé le taux de référence en mai (la huitième baisse depuis mars 2016), pour qu'il atteigne son niveau le plus bas depuis 2011. L'objectif était de stimuler l'activité économique, qui

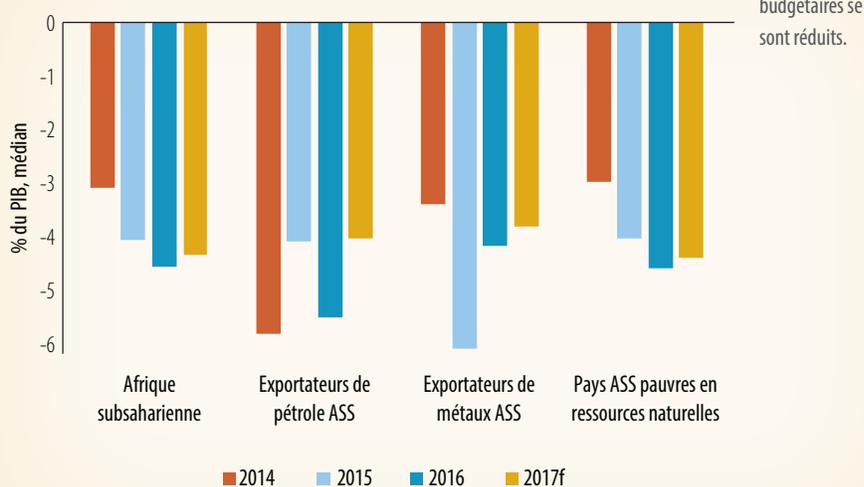
croît au rythme le plus faible depuis quatre ans. La Banque centrale du Nigéria a maintenu son taux directeur à 14 %, chiffre qui n'a plus évolué depuis juillet 2016. Dans l'ensemble, comme la hausse des prix alimentaires continue de ralentir, l'effet désinflationniste de la stabilisation des monnaies nationales devrait faire ralentir encore davantage l'inflation globale. Ceci devrait encourager davantage de banques centrales à adopter une politique monétaire plus favorable.

Équilibre budgétaire et dette publique

Les déficits budgétaires, dans la région, commencent à se réduire, bien que lentement. Cela montre que les progrès ont été limités en matière d'augmentation de l'espace budgétaire. Le déficit budgétaire médian devrait diminuer de 0,2 point de pourcentage, pour descendre à 4,4 % du PIB. Ce chiffre est encore élevé par rapport aux années précédentes, ce qui montre bien que les efforts pour mobiliser les revenus et rationaliser les dépenses ont été lacunaires (Figure 1.15). Au-delà des données d'ensemble pour la région, il y a de vastes disparités dans les performances budgétaires. D'importantes réductions des dépenses ont permis de réduire considérablement le déficit budgétaire dans plusieurs pays de la CEMAC. Toutefois, pour certains pays exportateurs de pétrole (par exemple l'Angola et le Nigéria), les politiques budgétaires ont été assouplies en réaction à la hausse des recettes pétrolières. Pour les exportateurs de métaux, la réduction du déficit budgétaire devrait être faible, car ces pays ont des difficultés persistantes à augmenter leur revenu national. En Afrique du Sud, le gouvernement a des difficultés à maintenir ses efforts d'assainissement budgétaire pour l'exercice 2017/18. Les recettes de l'État ont connu une augmentation plus lente que les dépenses, tandis que l'activité économique réelle est restée faible. En raison des manques à percevoir de la collecte d'impôts, l'Afrique du Sud a eu des difficultés à atteindre ses objectifs budgétaires, et le déficit devrait ne se réduire que très légèrement en 2017. Le déficit budgétaire s'est amoindri dans de nombreux pays non riches en ressources, tout en restant élevé. Cependant, ces pays ont poursuivi leurs dépenses d'investissement dans les infrastructures. Il faudra faire des efforts supplémentaires dans toute la région pour combler les déficits de recettes et améliorer l'équilibre budgétaire.

La dette publique en Afrique subsaharienne reste élevée, reflétant les modestes progrès réalisés dans la réduction des déficits budgétaires. On estime que la dette publique médiane se situe autour de 50 % du PIB en 2017, soit plus de 15 points de pourcentage de plus que le niveau de 2013. Il existe d'importantes disparités entre tous les pays, dans le niveau et l'augmentation de la dette publique par rapport au PIB. En termes de groupes de pays, la plus forte augmentation du fardeau de la dette depuis 2013 revient aux pays exportateurs de pétrole : l'Angola, le Tchad, la République du Congo et le Gabon ont tous connu une augmentation de 20 points de pourcentage ou plus de leurs rapports dette/PIB. En Angola et au Gabon, la dette dépasse 60 % du PIB ; en République du Congo, cet indicateur a dépassé 100 %, en raison de dettes non déclarées auparavant. La dette publique en 2017 devrait augmenter mais rester faible au Nigéria, et se stabiliser au Tchad après une forte réduction des dépenses publiques. Néanmoins, le Nigéria et le Tchad continuent de faire face à des coûts élevés du service de la dette.

FIGURE 1.14 : Déficit budgétaire



Les déficits budgétaires se sont réduits.

Source : Banque mondiale.

Pour ce qui est des pays exportateurs de métaux, la dette publique a continué d'augmenter au Niger et devrait dépasser 50 % du PIB en 2017. Le Mozambique s'est retrouvé en défaut de paiement de sa dette en janvier 2017. Bien que la dette publique mozambicaine semble avoir considérablement diminué, elle demeure non viable. En Afrique du Sud, la dette publique devrait augmenter en 2017 de 2 points de pourcentage pour atteindre environ 53 % du PIB. Si l'on s'intéresse aux pays non riches en ressources, pour l'Éthiopie et le Sénégal, la dette publique est en hausse, car ces deux pays continuent d'emprunter pour financer d'ambitieux programmes d'investissements pour les infrastructures. En 2017, plusieurs pays, y compris le Sénégal, ont eu recours au marché international des obligations pour couvrir leurs besoins de financement. De nombreux autres pays envisagent de revenir sur le marché. Or il est coûteux de financer les déficits budgétaires en ayant recours aux marchés du crédit internationaux, et cela pourrait augmenter le risque souverain dans la région.

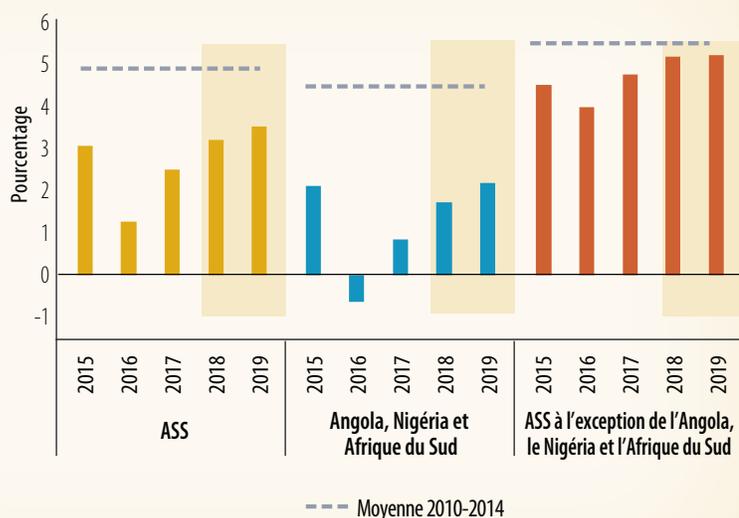
PERSPECTIVES

La croissance régionale devrait augmenter à 3,2 % en 2018 et 3,5 % en 2019 (Figure 1.16), légèrement au-dessus de la croissance démographique. Ces prévisions sont inchangées par rapport à celles d'avril, et se basent sur une augmentation modérée des prix des produits de base et sur la mise en place de réformes visant à remédier aux déséquilibres macroéconomiques. La légère reprise de la croissance est un indicateur d'une amélioration progressive des conditions pour les pays exportateurs de métaux et de pétrole. Les taux de croissance prévus sont en-dessous des taux d'avant-crise, ce qui montre que l'expansion des grandes économies de la région est restée modérée. La croissance par habitant deviendra positive, mais restera insuffisante pour réduire la pauvreté (Figure 1.17).

- La croissance au Nigéria devrait augmenter, et passer de 1,0 % en 2017 à 2,5 % en 2018 et 2,8 % en 2019. Les prévisions pour 2019 ont été révisées à la hausse, de 0,3 point de pourcentage. En effet, on s'attend à ce que la production pétrolière reste importante et que les réformes du marché des changes contribuent à stimuler la croissance dans le secteur non pétrolier.
- En Afrique du Sud, la croissance devrait progresser, de 0,6 % en 2017 à 1,1 % en 2018 et 1,7 % en 2019. La prévision pour 2019 a été révisée à la baisse, diminuant de 0,3 point de pourcentage. Les perspectives demeurent difficiles, car on s'attend à ce que l'incertitude politique accrue et la faible confiance des entreprises continuent de peser sur l'investissement.

La croissance régionale en ASS devrait grimper à 3,2 % en 2018 et 3,5 % en 2019.

FIGURE 1.15 : Prévisions de croissance



Source : Banque mondiale.

- La croissance en Angola devrait ralentir, passant de 1,2 % en 2017 à 0,9 % en 2018, alors que le gouvernement se lance dans une entreprise d'assainissement budgétaire pour stabiliser la dette publique. On estime que la croissance rebondira à 1,5 % en 2019, grâce à une reprise de l'activité dans le secteur non pétrolier, elle-même due à un renforcement de la demande intérieure.
- Pour ce qui est des pays exportateurs de pétrole, la croissance devrait se renforcer au Ghana, car l'augmentation de la production de pétrole et de gaz stimule les exportations. Pour les

pays de la CEMAC, la croissance devrait rester faible, mais reprendre progressivement, car la plupart des pays continuent de s'adapter aux prix bas.

- Pour les pays exportateurs de métaux, la reprise devrait se poursuivre. La hausse constante des prix des métaux devrait encourager de nouveaux investissements dans le secteur minier. Pour certains pays exportateurs de métaux, y compris la Zambie, l'association du maintien de l'inflation et de l'assouplissement de la politique monétaire devrait contribuer à stimuler la demande des ménages. Toutefois, la restructuration de la dette continuera de peser sur les investissements au Mozambique. En République démocratique du Congo, la crise politique en cours compromettra l'activité économique.

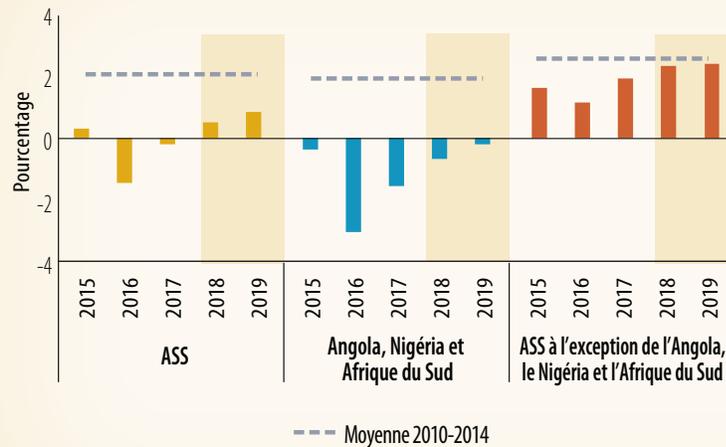
- En revanche, les pays riches en ressources naturelles devraient continuer à se développer à un rythme soutenu, à la faveur d'une forte croissance de l'investissement public. L'activité économique devrait rester solide dans les pays de l'UEMOA tirée par la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Parmi les pays de l'Afrique de l'Est, la croissance devrait reprendre au Kenya, à mesure que l'inflation diminue, et se maintenir en Tanzanie sous l'impulsion de la croissance des investissements. L'Éthiopie est susceptible de rester l'économie à plus forte croissance, bien que l'on prévoit un ralentissement des investissements publics.

RISQUES

Les risques à court terme sont globalement équilibrés, mais il demeure des risques à moyen terme pesant sur les perspectives de croissance de la région. Du point de vue positif, le fait que l'activité économique soit plus vigoureuse que prévu dans les économies avancées (par exemple, aux États-Unis et dans la zone Euro) devrait pouvoir stimuler la croissance en Afrique subsaharienne, à travers une demande accrue en exportations, investissements et transferts de fonds. Pour ce qui est des éléments négatifs :

- Un ralentissement abrupt de la croissance chinoise pourrait générer des retombées négatives dans la région, à cause la chaîne des prix des produits de base. Les prix des produits de base, s'ils s'avéraient inférieurs aux projections, exacerberaient les déséquilibres économiques et compliqueraient l'ajustement de nombreux pays exportateurs de produits de base. Les exportateurs de métaux et les pays de la CEMAC sont particulièrement vulnérables face à ce risque.
- En outre, une normalisation plus rapide et plus forte que prévu des taux d'intérêt aux États-Unis pourrait détériorer les conditions financières mondiales et déclencher un renversement des flux de capitaux sur les marchés émergents de la région. L'Afrique du Sud serait particulièrement vulnérable à une évolution négative de la confiance des investisseurs. Avec l'accroissement de l'émission d'obligations souveraines ces dernières années, une forte augmentation des taux d'intérêt mondiaux pourrait également compliquer la dynamique de la dette dans la région.

FIGURE 1.16 : Prévisions de croissance, PIB par habitant



Source : Banque mondiale, FMI Perspectives économiques régionales.
La zone grisée représente les prévisions.

Les taux de croissance prévus sont inférieurs aux moyennes pré-crise, reflétant une expansion modérée des grandes économies de la région.

Au niveau national, la croissance pourrait être plus faible que prévu dans plusieurs pays si les gouvernements ne prennent pas les mesures nécessaires pour remédier aux déséquilibres budgétaires et soutenir les investissements privés. Les grands pays exportateurs de produits de base notamment, devraient mettre en œuvre des réformes pour améliorer les équilibres budgétaires, ce qui est essentiel pour stabiliser la dette publique et favoriser la confiance du secteur privé. Les autres risques comprennent :

- Une situation prolongée d'incertitude politique aigüe, qui pourrait nuire davantage encore à la confiance, dissuader les investissements et affaiblir la croissance dans de nombreux pays.
- Des tensions plus graves que prévu sur la sécurité, qui pourraient provoquer une escalade des opérations militaires, lesquelles risqueraient de détourner les ressources budgétaires des dépenses de développement. Cela ralentirait les progrès de développement social.

ENCADRÉ 1.2 :
Émission et
échéance de la
dette et risque
souverain
en Afrique
subsaharienne

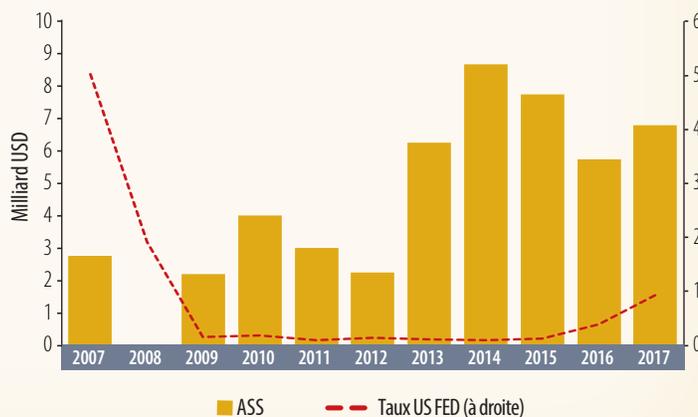
Pendant la crise financière mondiale de 2008-2009, les pays africains ont mis en œuvre des politiques contracycliques grâce à une marge de manœuvre budgétaire adéquate et à leur accès aux marchés mondiaux des capitaux (voir Section 2). Dans les pays à revenu élevé, les politiques monétaires non conventionnelles ont conduit de nombreux investisseurs mondiaux en quête de rendement à transférer leurs portefeuilles vers des actifs dans les marchés émergents et les pays moins développés.

Dans la période post-crise, les pays africains ont exploité les marchés mondiaux des capitaux sans que cette stratégie ne porte vraiment des fruits, en particulier pour les marchés obligataires internationaux. L'émission de dette souveraine est passée d'une moyenne d'environ 4,7 milliards USD en 2010-2013 à 15,5 milliards USD en 2014-2015. Après une forte diminution en 2016, l'émission d'obligations a rebondi pour atteindre 12 milliards USD au cours des neuf premiers mois de 2017. L'émission s'est faite en termes relativement favorables : le taux moyen pondéré est de 6,5 % et l'échéance moyenne est de 20 ans. Sept pays représentent plus des trois quarts de la dette obligataire totale émise : l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria, l'Angola, la Zambie et le Kenya (Figure B1.1.1).

Après avoir bénéficié pendant plusieurs années de conditions internationales favorables, les pays de la région pourraient bien assister à une détérioration des conditions financières due à la normalisation de la politique monétaire dans les pays avancés, à une diminution des autres sources de financement et à la hausse des risques souverains dans la région. Les conditions du marché obligataire international sont encore à la hausse ; toutefois, rien ne garantit qu'elles se maintiendront lors de la prochaine vague d'émissions de dette. L'activité économique de la région reste fragile après avoir été malmenée par la chute des prix du pétrole et des matières premières en 2014-2016.

Les niveaux élevés d'endettement et du risque de crédit sont inquiétants. Standard & Poor's a déclassé quatre pays d'Afrique subsaharienne depuis le début de 2017 : le Gabon, la Namibie,

FIGURE B1.1.1 : Émission souveraine d'euro-obligations en Afrique subsaharienne, 2010-2017



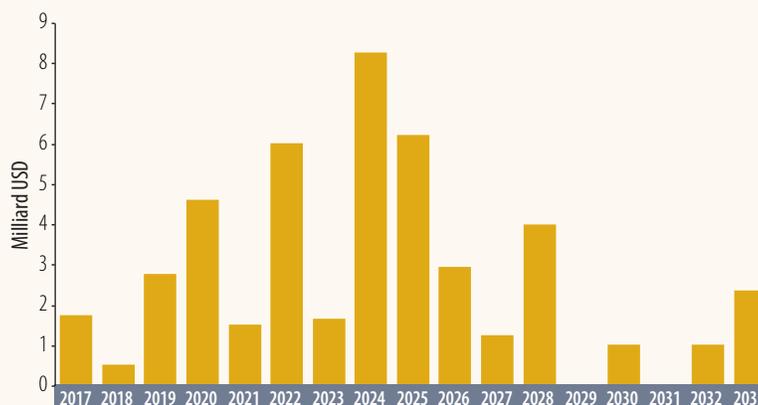
Source : estimations du personnel de la Banque mondiale, à l'aide de Datastream.

la République du Congo et l’Afrique du Sud. En outre, la dette de plusieurs pays de la région font l’objet d’une surveillance négative. Quelques pays sont en défaut de paiement de dette, à savoir le Mozambique et la République du Congo.

La Figure B1.1.2 montre les échéances des obligations en circulation, par pays. Environ 4 milliards USD atteindront leur échéance tous les ans en Afrique subsaharienne, sur la période 2018-2019. Le montant de la dette à échéance atteindra son apogée en 2024, à 14,5 milliards USD. Les pays dont la dette obligataire arrivera à échéance au cours des prochaines années pourraient faire face à des risques de refinancement plus importants si les conditions du marché financier international se resserrent et si les investisseurs mondiaux refusent de reconduire la dette ou d’acheter de nouveaux titres de créance.

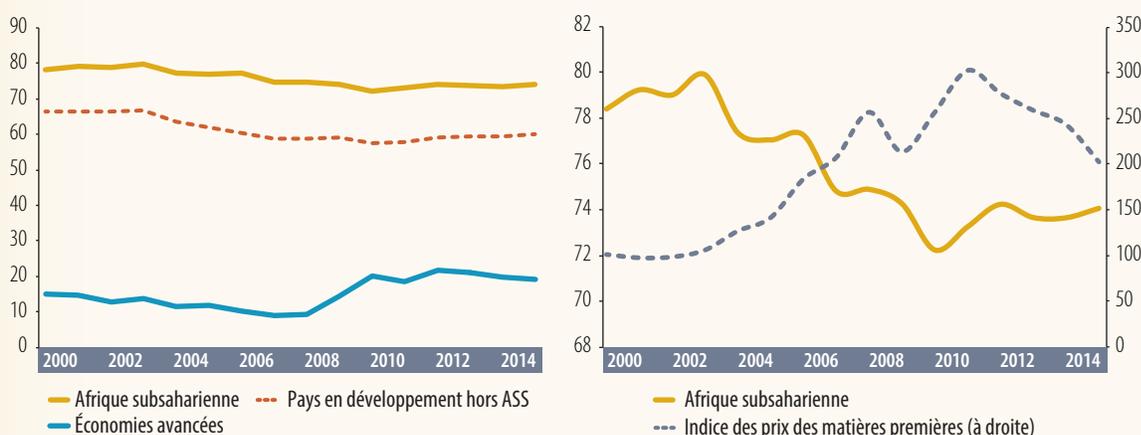
Enfin, le risque souverain dans la région – tel que mesuré par la notation de crédit des investisseurs institutionnels – est encore élevé par rapport aux autres régions (Figure B1.1.3). Une corrélation négative entre les prix des matières premières et le risque souverain suggère que la région devra améliorer considérablement les fondamentaux pour réduire ce risque.

FIGURE B1.1.2 : Échéances de la dette



Source : estimations du personnel de la Banque mondiale, à l’aide de Datastream.

FIGURE B1.1.3 : Risque souverain en Afrique subsaharienne et dans les autres régions



Source : estimations du personnel de la Banque mondiale, à l’aide de Bloomberg et de notations d’investisseurs institutionnels

Remarque : Les évaluations de crédit des investisseurs institutionnels sont basées sur des informations fournies par des économistes de renom, et des analystes du risque souverain auprès des principales banques mondiales et sociétés de gestion de capitaux et de placements. La mesure pondérée va de 0 à 100, où 100 représente le risque de défaut de paiement le plus élevé.

ANNEXE 1A : RÉSILIENCE DE LA CROISSANCE DANS LA RÉGION : QUELS SONT LES ÉLÉMENTS MOTEURS ?

Les turbulences extérieures de l'économie mondiale et les vulnérabilités macroéconomiques croissantes dans la région ont eu de fortes répercussions sur la résilience des trajectoires de croissance des pays d'Afrique subsaharienne au cours des trois dernières années. L'édition d'octobre 2016 du rapport *Africa's Pulse* a classé 45 pays de la région en cinq groupes en fonction du taux de croissance annuel moyen de leur produit intérieur brut (PIB) en 1995-2008 et 2014-2016. Les pays affichant un fort taux de croissance du PIB – au-dessus du tercile supérieur de la distribution en Afrique subsaharienne (5,4 %) en 1995 et 2008 – au cours des dernières années et sur une période plus longue, sont classés comme « établis ». Les pays « en progression » sont ceux qui affichent un taux de croissance inférieur au tercile supérieur en 1995-2008, mais avec un taux de croissance récent supérieur à celui du tercile supérieur. Les pays dont la croissance annuelle moyenne est inférieure au tercile inférieur au cours de ces deux périodes sont classés comme « distancés » ; ceux dont les performances de croissance plus récentes sont en dessous du tercile inférieur, mais dont la croissance au cours des périodes antérieures était au-dessus du tercile inférieur sont classés « en recul », tandis que les pays ayant une croissance annuelle moyenne située entre les terciles supérieur et inférieur sont classés comme « coincés au milieu ». Les pays établis et en progression sont considérés comme faisant preuve de résilience, les autres non.

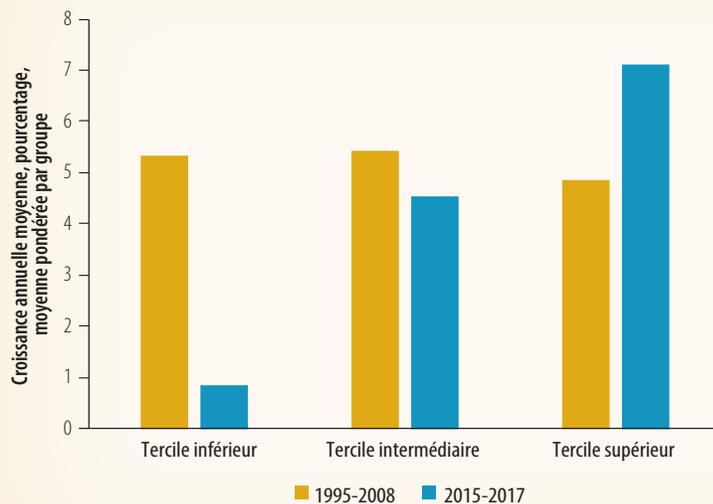
Ces groupes ont ensuite été revus en utilisant les taux de croissance de 2015-2017. L'inclusion de la période la plus récente permet de mieux rendre compte de la résilience de l'activité économique face à la plongée des prix du pétrole et d'autres matières premières, y compris les métaux et les minéraux ; des conditions économiques extérieures et intérieures défavorables ; et de l'adéquation des mesures de politique économique. Les seuils utilisés pour classer ces pays restent inchangés. Un calcul plus précis des mesures centrales (par exemple, les médianes et/ou les moyennes) pour l'ensemble des groupes nécessite un regroupement plus agrégé.¹ Par conséquent, les pays *résilients* sont les pays d'Afrique subsaharienne dont le taux de croissance moyen du PIB en 2015-17 dépasse le tercile supérieur de la répartition de la croissance du PIB en 1995-2008. Le groupe de pays résilients comprend des pays en progression et des pays établis. Les pays *moins résilients* sont les nations d'Afrique subsaharienne dont le taux de croissance moyen du PIB en 2015-2017 est inférieur au tercile supérieur de la répartition de la croissance du PIB en 1995-2008. Au sein de ce groupe, les pays ayant une croissance annuelle moyenne du PIB en 2015-2017 supérieure au 33^e percentile et inférieure aux chiffres du 67^e percentile de 1995-2008 sont considérés comme faisant partie du tercile intermédiaire. Ceux dont la croissance moyenne annuelle du PIB pour 2015-2017 est inférieure au 33^e percentile de la répartition de la croissance en 1995-2008 sont considérés comme faisant partie du tercile inférieur. Le tercile intermédiaire correspond aux pays « coincés au milieu » (tels que décrits dans l'édition printemps 2017 du rapport *Africa's Pulse*). Le tercile inférieur regroupe les pays en recul et les pays distancés.

Le groupe des pays résilients comprend sept pays et représente 16 % du PIB régional. Pour le groupe des pays moins résilients, le tercile intermédiaire comprend 16 pays et représente 20 % du PIB de l'Afrique subsaharienne ; les 21 pays du tercile inférieur représentent 64 % de l'activité économique de la région. Certaines variations au sein du groupe ne sont pas prises en compte dans les terciles supérieur et inférieur de ce classement. Cependant, l'explication de la croissance du PIB dans la région reste la même au niveau qualitatif. Le taux (moyenne pondérée) des taux de croissance du PIB pour les pays résilients et moins résilients (représentés par les trois terciles de la distribution) est présenté dans la Figure 1A.1.

¹ Par exemple, le groupe des pays établis ne comprend que trois pays (Éthiopie, Rwanda et Tanzanie), et celui des pays en progression en comprend seulement quatre (Côte d'Ivoire, Kenya, Mali et Sénégal). Le poids total de ces deux groupes représente environ 16 % du PIB de la région. Le calcul d'une médiane et/ou d'une moyenne du groupe combiné est une mesure centrale plus précise que le calcul des médianes/moyennes pour chaque groupe isolé – en particulier parce que peu d'observations sont disponibles pour 2015-17.

Les données montrent que l'activité économique dans les pays résilients continue de s'améliorer, et passe d'un taux de croissance annuel moyen du PIB de 4,9 % en 1995-2008 à 7,1 % en 2015-2017. Ce schéma de croissance inclut l'accélération brutale de la croissance des pays en progression (de 3,4 % en 1995-2008 à environ 6,5 % en 2015-2017) et le solide record de croissance des pays établis (avec un taux de croissance annuel du PIB passant de 6,6 % en 1995-2008 à environ 7,9 % en 2015-2017). Chez les pays moins résilients, l'activité économique dans le tercile intermédiaire a diminué, passant d'un taux de croissance annuel moyen de 5,4 % en 1995-2008 à 4,5 % du PIB en 2015-2017. Enfin, les pays du tercile inférieur ont vu leur taux de croissance du PIB plonger, passant d'un taux annuel moyen de 5,3 % à 0,8 %. Les évolutions dans le tercile inférieur ont un impact plus important sur la moyenne régionale, car les plus grands pays de la région sont classés dans ce groupe.

FIGURE 1A.1 : Croissance du PIB en Afrique subsaharienne pour les différents groupes de performance, en 2015-2017 par rapport à 1995-2008



L'activité économique dans les pays résilients continue de s'améliorer et passe d'un taux de croissance annuel moyen du PIB de 4,9 % en 1995-2008 à 7,1 % en 2015-2017.

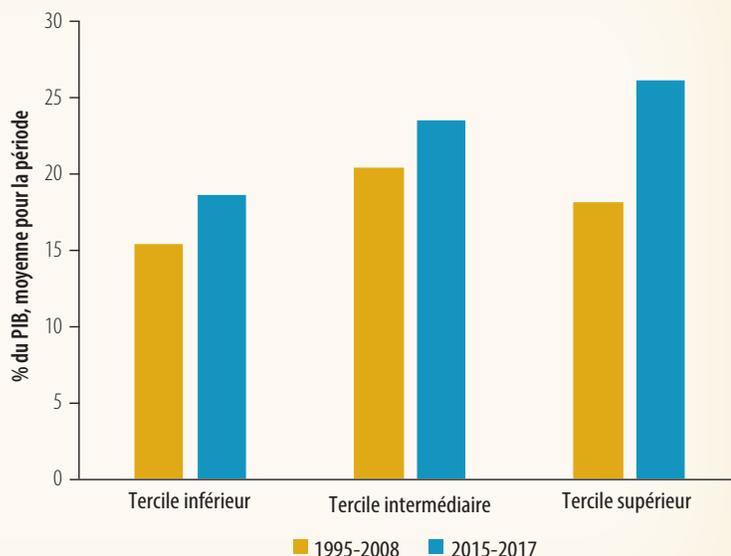
Source : Calculs du personnel de la Banque mondiale basés sur les Indicateurs du développement dans le monde (WDI).

Accumulation de capital et qualité de l'investissement. Comment expliquer la dynamique de croissance des trois groupes de pays d'Afrique subsaharienne ? La croissance est-elle stimulée par des ratios investissement-PIB plus élevés ? Ou peut-on l'attribuer à une plus grande efficacité de l'investissement ? Selon King et Levine (1993), le taux de croissance du PIB se décompose en deux éléments : le ratio investissement intérieur-PIB d'une part, et une mesure résiduelle des améliorations de l'efficacité de l'allocation du capital physique – appelée ici « efficacité de l'investissement ». La mesure de l'efficacité de l'investissement peut être interprétée comme la variation de l'activité économique réelle en fonction d'une unité supplémentaire d'investissement intérieur. Comme il s'agit d'une mesure résiduelle, elle peut aussi rendre compte des améliorations technologiques, mais également des accroissements de (la qualité et la quantité du) capital humain et de capital incorporel, entre autres.

L'évolution du ratio investissement-PIB indique que l'accumulation de capital a augmenté pour les pays résilients et moins résilients, même si cela n'a pas été le cas pour la performance de la croissance économique. Le recul du ratio investissement-PIB dans les pays d'Afrique subsaharienne pourrait être attribué à plusieurs facteurs, à savoir : les investissements publics contracycliques des gouvernements disposant d'une marge de manœuvre budgétaire ou d'un accès aux marchés financiers mondiaux, et l'augmentation des flux de capitaux étrangers dans les pays d'Afrique subsaharienne provenant d'investisseurs en quête de rendements élevés. L'augmentation de ce ratio était considérablement plus élevée dans les pays résilients (tercile supérieur), où la formation brute de capital est passée d'une moyenne de 18 % du PIB en 1995-2008 à 26 % du PIB en 2015-2017 (Figure 1A.2). Plus précisément, l'accélération du coefficient d'investissement dans ce groupe s'explique principalement par le doublement du ratio investissement-PIB en Éthiopie. Parmi les pays

Au sein des pays résilients, la formation brute de capital a augmenté en moyenne de 18 % du PIB en 1995-2008 à 26 % en 2015-2017.

FIGURE 1A.2 : Formation brute de capital en Afrique subsaharienne en 2015-2017 par rapport à 1995-2008



Source : Calculs des services de la Banque mondiale basés sur les Indicateurs du développement dans le monde (WDI).

moins résilients, ceux du tercile inférieur ont également enregistré une augmentation de leur ratio investissement-PIB, passant d'une moyenne de 15 % environ entre 1995 et 2008 à 19 % en 2015-2017. Le taux d'investissement plus élevé dans ce groupe s'explique principalement par les fortes augmentations en République du Congo et au Gabon. Dans l'ensemble, les données disponibles suggèrent que le ralentissement de la croissance des pays moins résilients (terciles inférieur et intermédiaire) ne peut s'expliquer par une plus faible accumulation de capital.

L'augmentation de l'accumulation de capital – telle que représentée par l'augmentation du ratio investissement-PIB

au fil du temps – ne s'est pas nécessairement accompagnée d'une plus grande efficacité des dépenses d'investissement. Lorsqu'on examine l'évolution de l'efficacité des dépenses d'investissement, elle reste presque stable pour les pays résilients, mais baisse dans les pays moins résilients. La quasi-constance de

l'efficacité de l'investissement dans les pays résilients dissimule l'amélioration considérable de l'efficacité dans certains de ces pays, en particulier en Côte d'Ivoire et au Kenya. En outre, les pays résilients enregistrent le plus grand niveau d'efficacité de l'investissement en 2015-2017 (Figure 1A.3). En revanche, l'efficacité de l'investissement a baissé dans les pays moins résilients, en particulier ceux du tercile inférieur. La baisse de l'efficacité de l'investissement peut être attribuée, entre autres, à une mauvaise affectation des ressources, à la faible complémentarité du capital humain et physique, à l'inefficacité de l'application

Les pays résilients ont enregistré le plus haut niveau d'efficacité de l'investissement en 2015-2017.

FIGURE 1A.3 : Efficacité de l'investissement en Afrique subsaharienne en 2015-2017 par rapport à 1995-2008



Source : Calculs des services de la Banque mondiale basés sur les Indicateurs du développement dans le monde (WDI).

des technologies existantes, à l'insuffisance des compétences et d'autres capacités pour l'adoption de nouvelles technologies et à des politiques publiques entraînant des distorsions de la concurrence. Dans les pays moins résilients, la baisse de l'efficacité de l'investissement a été principalement perçue comme une détérioration de la qualité des dépenses dans les pays riches en ressources, à savoir le Tchad, la Guinée équatoriale, le Liberia, le Nigéria et la Sierra Leone, entre autres.

En résumé, la croissance dans la région de l'Afrique subsaharienne avant la crise financière mondiale a été caractérisée, en moyenne, par l'accumulation des facteurs (en particulier, le capital physique) plutôt que par la croissance totale de la productivité des facteurs (Banque mondiale, 2014). L'essor des investissements dans les pays africains s'explique en partie par l'augmentation des dépenses d'investissement des gouvernements, ainsi que par l'afflux massif de capitaux étrangers. La croissance dans la région après la crise s'explique également par un essor des investissements (dans certains cas, principalement à l'initiative des gouvernements), qui a été alimenté par des emprunts du secteur public. Les dépenses budgétaires contracycliques dans la plupart des pays africains se sont accompagnées d'une aggravation des déficits primaires et d'une augmentation de la dette publique. Cependant, cette expansion ne s'est pas accompagnée d'une croissance plus élevée – comme dans le cas des pays en recul et « coincés au milieu » – ou d'une plus grande efficacité de l'investissement, comme pour les pays établis. Par conséquent, il est possible d'affirmer qu'il y a une aggravation de l'inefficacité des dépenses et/ou de la mauvaise affectation des ressources.

L'Annexe 1B analyse l'évolution des flux de capitaux, en particulier des investissements directs étrangers (IDE), dans la région. Une reprise des IDE et d'autres flux tels que le financement des obligations est susceptible d'encourager les investissements dans la région. La section 2 analyse les contraintes fiscales auxquelles sont confrontés les pays de la région, ce qui pourrait avoir des répercussions sur les programmes d'investissement public.

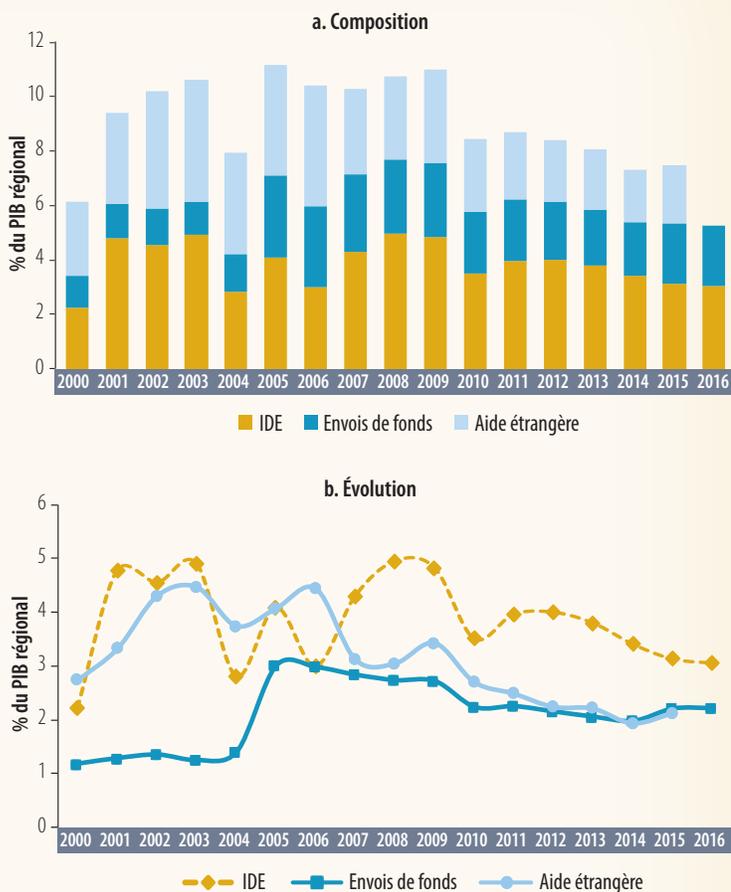
ANNEXE 1B : SOURCES EXTERNES DE FINANCEMENT EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les flux de capitaux vers l'Afrique subsaharienne ont ralenti en 2015-2016 conformément aux tendances mondiales à la baisse. Ce ralentissement s'est accompagné d'une diminution de la croissance de l'investissement dans la région. La Banque mondiale (2017) souligne que la croissance de l'investissement dans la région a chuté de 8 % en 2014 à 0,6 % en 2015, soit un chiffre nettement inférieur à la moyenne de 6 % observée entre 1990 et 2008 et à la croissance rapide de l'investissement, de 11,6 % en 2003-2008. La décélération est évidente dans les investissements publics et privés.

Les flux de capitaux vers le seul marché émergent de la région (Afrique du Sud) sont tombés à 4,2 % du PIB en 2015, après avoir enregistré un montant annuel moyen de 6,6 % du PIB en 2011-2014. Cette réduction du volume des flux de capitaux à destination de l'Afrique du Sud a été principalement causée par la réduction des IDE, ce qui explique environ la moitié de la baisse des entrées totales. Cette réduction reflète non seulement la baisse des prix internationaux des matières premières, mais aussi les problèmes du marché du travail qui ont peut-être dissuadé l'investissement. En revanche, le flux total de capitaux étrangers à destination des « marchés pionniers » de la région est passé de 5,8 % du PIB en 2011-2012 à 7,4 % du PIB en 2015, stimulé par une augmentation des autres flux d'investissements (par exemple, les prêts bancaires transfrontaliers, les prêts privés et du secteur public, ou d'autres). Enfin, les flux de capitaux étrangers à destination d'autres pays d'Afrique subsaharienne ont légèrement augmenté – de 7,3 % en 2011-2014 à 7,7 % du PIB en 2015 –, en raison principalement d'une faible augmentation des IDE.

Bien que les envois de fonds vers l'Afrique soient restés à peu près stables, l'aide extérieure a diminué.

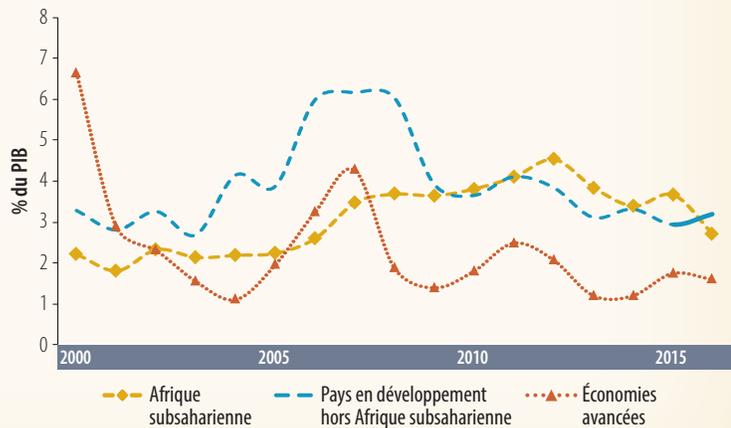
FIGURE 1B.1 : Flux financiers plus sûrs : IDE, envois de fonds et aide étrangère en Afrique subsaharienne



Source : Indicateurs du développement dans le monde.
Remarque : Les données sur l'aide étrangère ne sont pas disponibles pour 2016. IDE = investissements directs étrangers ; PIB = produit intérieur brut.

Les entrées d'IDE en pourcentage du PIB ont chuté en 2015-2016 par rapport à 2010-2013 dans toutes les régions du monde.

FIGURE 1B.2 : IDE à destination de l'Afrique subsaharienne et d'autres régions



Sources : Statistiques de la balance des paiements du FMI ; Estimations du personnel de la Banque mondiale.

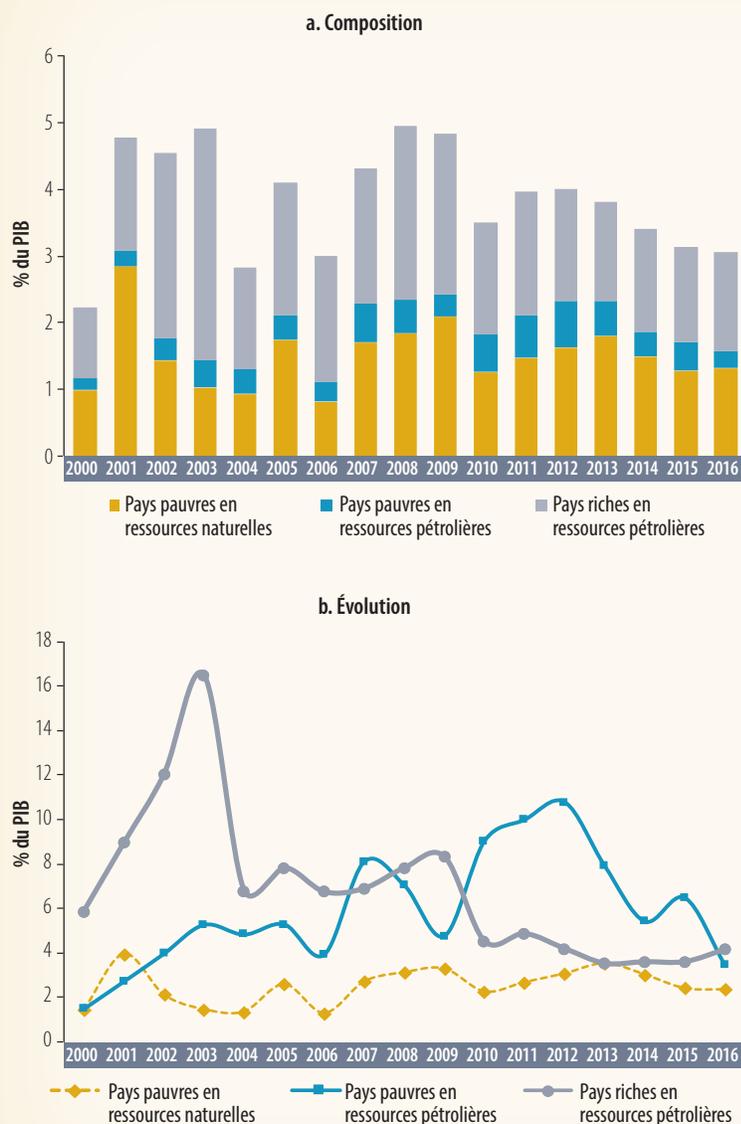
Pour la région, les entrées d'IDE ont baissé de 3,8 % du PIB en 2011-2014 à 3,1 % en 2015-2016. Par rapport à d'autres formes de financement plus sûres, les entrées d'IDE au niveau régional sont plus importantes que celles des envois de fonds des travailleurs et de l'aide étrangère. Bien que les envois de fonds vers l'Afrique soient restés relativement stables (2,1 % du PIB en 2011-2014 et 2,2 % en 2015-2016), l'aide étrangère a diminué de 2,2 % à 2,1 % du PIB (Figure 1B.1). Enfin, après la crise financière mondiale, on a observé un recul de toutes les formes de financement externe plus sûres à destination des pays d'Afrique subsaharienne. Depuis 2008, les entrées d'IDE dans la région ont diminué d'environ 2 points de pourcentage du PIB ; l'aide étrangère a été réduite à 1 % du PIB. Enfin, les envois de fonds ont diminué de moitié en pourcentage du PIB entre 2008 et 2016.

La tendance à la baisse des IDE s'observe également dans d'autres régions du monde. Les entrées d'IDE en pourcentage du PIB ont chuté en 2015-2016 par rapport à 2010-2013 dans toutes les régions (Figure 1B.2). La baisse la plus forte a été enregistrée en Afrique subsaharienne, où les entrées d'IDE ont ralenti, passant de 4,2 % en 2010-2013 à 3,2 % du PIB en 2015-16 (une baisse d'environ 1 point de pourcentage du PIB). Les pays en développement extérieurs à l'Afrique subsaharienne ont connu une baisse, passant d'environ 0,6 % du PIB en 2010-2013 à 3,1 % du PIB en 2015-2016. Enfin, les entrées d'IDE dans les pays avancés ont chuté de 1,9 % en 2010-2013 à 1,7 % du PIB en 2015-16.

Au-delà des tendances agrégées, on observe une certaine hétérogénéité entre les pays de la région. La Figure 1B.3 présente l'évolution des entrées d'IDE en fonction de l'abondance des ressources dans la région. En 2015-2016, les flux d'IDE dans la région ont représenté environ 3,1 % du PIB (dont 1,3 % du PIB à destination des pays pauvres en ressources naturelles, 1,5 % à destination de pays riches en ressources pétrolières, et 0,3 % à destination de pays pauvres en ressources pétrolières). Bien que les IDE aient diminué pour tous ces groupes, le rythme de cette baisse a varié selon les cas (Figure 1B.4). La diminution la plus forte du ratio entrées IDE-PIB a été observée dans les pays pauvres en ressources pétrolières, avec 5 % du PIB en 2015-2016 (contre 9,4 % en 2010-2013). Les entrées d'IDE à destination des pays riches en pétrole sont passées de 4,3 % du PIB en 2010-2013 à 3,9 % en 2015-2016. Enfin, les pays pauvres en ressources naturelles ont enregistré une baisse de 0,5 % du PIB en 2015-2016 à 2,4 % (contre 2,9 % en 2010-2013).

La répartition des entrées d'IDE entre les groupes de pays classés par niveau de croissance est inégale (Figure 1B.4). Encore une fois, les 3,1 % du PIB reçus par la région sous forme d'entrées d'IDE en 2015-2016 ont principalement été destinés aux pays moins résilients : 1,9 % du PIB régional correspond au tercile inférieur ; 0,8 % du PIB régional a été investi dans le tercile intermédiaire. L'évolution des entrées d'IDE par rapport au PIB de chaque groupe montre que ce ratio a diminué pour tous les groupes, même si cela a été plus rapide pour les pays moins résilients, en particulier ceux du tercile intermédiaire. Les flux d'IDE à destination du tercile intermédiaire ont baissé, passant de 6,4 % en 2010-2013 à 4,3 % du PIB en 2015-2016. Cela a été suivi par une baisse dans les pays du tercile inférieur, qui sont passés de 3,4 % en 2010-2013 à 2,9 % du PIB en 2015-2016. Enfin, les entrées d'IDE dans les pays résilients

FIGURE 1B.3 : Entrées d'IDE dans les pays d'Afrique subsaharienne, selon l'abondance des ressources

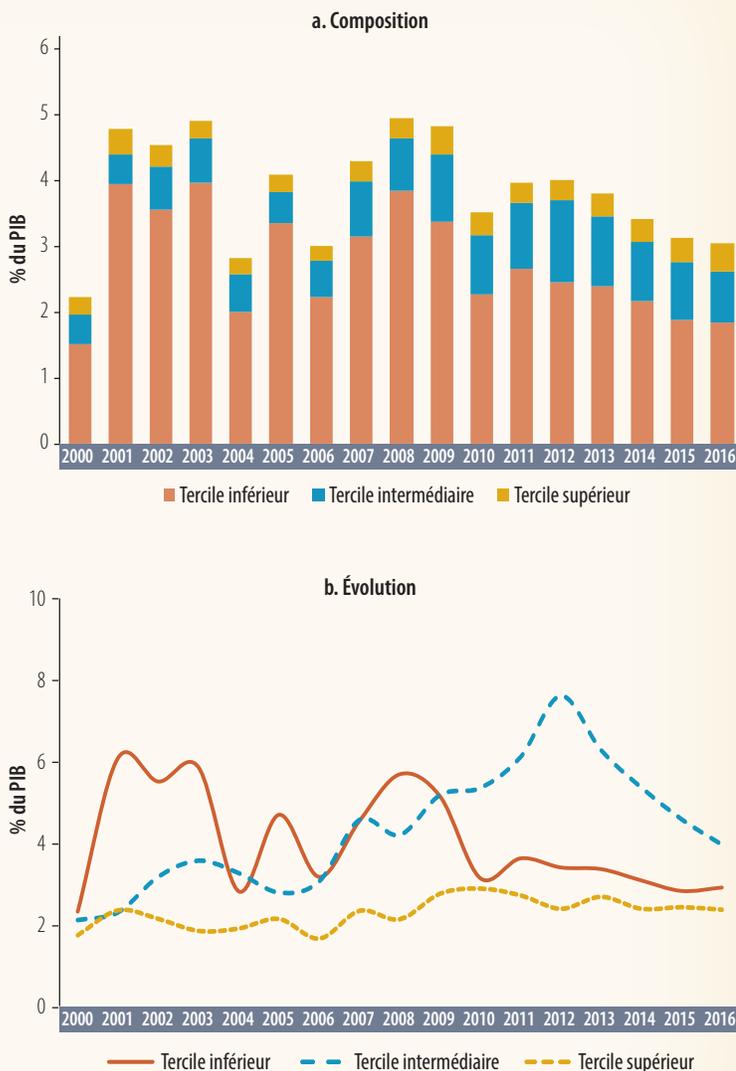


La diminution la plus forte du ratio entrées IDE-PIB a été observée dans les pays riches en ressources naturelles en dehors des ressources pétrolières.

Sources : Statistiques de la balance des paiements du FMI ; estimations du personnel de la Banque mondiale.
Remarque : IDE = investissements directs étrangers ; PIB = produit intérieur brut.

Les 3,1 % du PIB reçus par la région ASS en entrées d'IDE en 2015-2016 sont allés essentiellement aux pays moins résilients.

FIGURE 1B.4 : Entrées d'IDE dans les pays d'Afrique subsaharienne, par performance de croissance



Sources : Statistiques de la balance des paiements du FMI ; estimations du personnel de la Banque mondiale.
Remarque : IDE = investissements directs étrangers ; PIB = produit intérieur brut.

ont légèrement baissé, passant de 2,7 % en 2010-2013 à 2,5 % du PIB en 2015-2016, malgré une augmentation des flux d'IDE vers l'Éthiopie et le Rwanda.

Un examen plus approfondi des informations nationales sur les entrées brutes d'IDE montre que 32 des 46 pays de la région ont enregistré une baisse des entrées d'IDE (en pourcentage du PIB) en 2015-2016 par rapport à 2010-2013. La baisse médiane des entrées d'IDE pour ces 32 pays s'élevait à environ 1,8 % du PIB ; l'écart-type était d'environ 4,8. La plus forte baisse des entrées d'IDE (en termes de PIB) a été signalée en Guinée équatoriale, en République démocratique du Congo, au Liberia, au Niger et en Sierra Leone. Pendant ce temps, 14 pays ont enregistré une augmentation des entrées d'IDE. L'augmentation médiane du ratio entrées IDE/PIB était d'environ 0,7 % et son écart-type était de 2,8. Les pays présentant les plus fortes augmentations des entrées d'IDE ont été la République du Congo, l'Éthiopie et le Lesotho.

Pour l'avenir, une reprise des flux de capitaux est en cours, traduisant en partie une amélioration de la situation mondiale. La reprise du financement extérieur –

en particulier des IDE – devrait contribuer à stimuler les investissements dans la région. Les IDE ont des implications pour le renforcement des compétences en Afrique. Ceci est examiné dans l'Annexe 1C.

ANNEXE 1C : IDE ET COMPÉTENCES

Les IDE, avec le commerce international, sont l'un des instruments les plus importants pour le transfert international de technologie. Les entreprises multinationales (EMN) fournissent une technologie exclusive à des filiales dans le pays hôte et permettent à ces dernières de concurrencer avec succès les entreprises locales. L'utilisation de meilleures technologies par des filiales étrangères peut compenser (totalement ou en

partie) la supériorité des entreprises locales en matière de connaissances des marchés locaux, des préférences des consommateurs et des pratiques commerciales. Cependant, les retombées technologiques de la filiale étrangère de l'entreprise multinationale peuvent avoir une influence sur l'économie du pays hôte, et ainsi renforcer le capital humain et la productivité des entreprises locales.

Les effets d'entraînement interviennent généralement à travers des liens étroits en aval et en amont. Les EMN peuvent fournir une assistance technique et une formation à leurs fournisseurs, leurs sous-traitants et leurs clients locaux. Le marché du travail constitue un autre vecteur de transmission important : les EMN assurent généralement la formation de leurs cadres et de leurs agents. Au fil du temps, ces employés formés peuvent occuper un emploi dans des entreprises locales ou créer de nouvelles entreprises. Par conséquent, les IDE sont une source précieuse de nouvelles technologies, car elles introduisent de nouvelles idées et renforcent le capital humain nécessaire pour adapter ces idées au marché local.

Toutefois, la productivité et les retombées technologiques ne sont pas un corollaire automatique de l'accroissement des IDE. La relation entre les IDE et le capital humain est complexe : les entrées d'IDE peuvent potentiellement favoriser la diffusion des connaissances sur les marchés du travail locaux et l'emploi au niveau national. Dans le même temps, le volume des IDE que le pays hôte est susceptible d'attirer et la possibilité pour les entreprises nationales de tirer parti des retombées potentielles dépendent du niveau de capital humain du pays hôte.

Il n'y a pas de relation linéaire automatique entre les IDE et le capital humain. Certains modèles économiques ont prédit des équilibres multiples dans cette relation. Les pays hôtes dont le capital humain est relativement abondant peuvent attirer plusieurs multinationales à forte intensité technologique. À leur tour, ces EMN peuvent contribuer à l'amélioration des compétences professionnelles, c'est-à-dire au renouvellement des compétences. Les pays ayant des niveaux de capital humain plus faibles ont tendance à recevoir des entrées d'IDE inférieures et les EMN arrivant sur le marché peuvent utiliser des technologies plus simples et apporter une petite contribution à l'apprentissage local et au développement des compétences.

Les multinationales assurent généralement un transfert de technologie à travers les droits de brevet, les cadres et techniciens expatriés, et la technologie intégrée aux machines et équipements. De plus, les entreprises multinationales peuvent transférer des technologies à leurs filiales et à d'autres entreprises du pays hôte par le biais de la formation des employés nationaux – qui touche différents niveaux de personnel, depuis les simples agents de fabrication jusqu'aux cadres dirigeants, en passant par les superviseurs et les techniciens qualifiés. Les bénéficiaires de la formation dispensée par les EMN ne sont pas seulement la main-d'œuvre des sociétés affiliées à la multinationale, mais aussi ses fournisseurs, ses sous-traitants et ses clients. Les activités de formation vont de la formation en cours d'emploi, aux séminaires et à un enseignement plus formel, en passant par des formations à l'étranger, qui peuvent être organisées par la société mère, selon les compétences requises. Les différentes compétences acquises au travers de la relation avec l'entreprise multinationale étrangère peuvent créer des retombées directes, (sous réserve que l'EMN ne demande pas aux entreprises locales d'assumer le coût complet des formations fournies), ou au fil du temps, à mesure que les employés sont recrutés dans d'autres entreprises ou créent leurs propres entreprises.

En résumé, l'arrivée d'une entreprise multinationale accroît la demande de travailleurs qualifiés dans un secteur ou une région, ce qui renforce l'inégalité salariale. Les retombées technologiques des entreprises étrangères au bénéfice des entreprises nationales peuvent accroître la demande en travailleurs qualifiés dans les entreprises nationales, et contribuer ainsi à creuser l'inégalité salariale et à renforcer les compétences. La section 3 traite certaines des questions clés sur le renforcement des compétences en Afrique.

Section 2 : Marge de manœuvre budgétaire en Afrique subsaharienne

Les dépenses publiques contracycliques dans le contexte de la crise financière mondiale ont été un élément bienvenu de la boîte à outils de politique budgétaire des pays d'Afrique subsaharienne. L'existence d'une marge de manœuvre budgétaire dans les pays de la région Afrique était essentielle pour mener ces politiques contracycliques. Des fardeaux de la dette publique moins élevés (en particulier chez les pays pauvres très endettés [PPTÉ]), des mécanismes politiques de protection adéquats (notamment des niveaux d'épargne publique plus élevés dans les pays disposant de ressources abondantes) et l'accès aux marchés financiers mondiaux (grâce à des investisseurs internationaux en quête de rendements) jouent un rôle clé dans le financement des mesures de politique budgétaire contracycliques.

Cependant, les actions contracycliques menées par les pays d'Afrique subsaharienne pendant le ralentissement économique n'ont pas été accompagnées de mesures visant à contenir les dépenses et à stimuler les recettes quand la dynamique de croissance se relancerait et se consoliderait dans les pays. En outre, la plongée des cours du pétrole, ainsi que des prix des métaux et des minéraux, a fortement réduit les recettes publiques dans les pays riches en ressources — leur laissant ainsi moins de ressources à disposition pour financer les dépenses publiques.

En conséquence, beaucoup de pays de la région Afrique se heurtent à présent à la nécessité d'adopter des mesures d'assainissement budgétaire pour réduire les déficits budgétaires et stabiliser la dette publique. Cette section analyse l'évolution des indicateurs de la soutenabilité budgétaire, de la dette extérieure et de la composition des bilans des pays d'Afrique subsaharienne au cours des 15 dernières années. La discussion s'appuie sur la base de données complète consacrée à la marge de manœuvre budgétaire récemment élaborée par Kose et coll. (2017). Cette base de données couvre 200 pays — dont 48 en Afrique subsaharienne — sur la période 1990-2016 et comprend 28 indicateurs sur la marge de manœuvre budgétaire classés en quatre catégories : soutenabilité de la dette, vulnérabilité du bilan, risques liés à la dette extérieure et à celle du secteur privé comme causes potentielles de passifs éventuels et accès au marché.

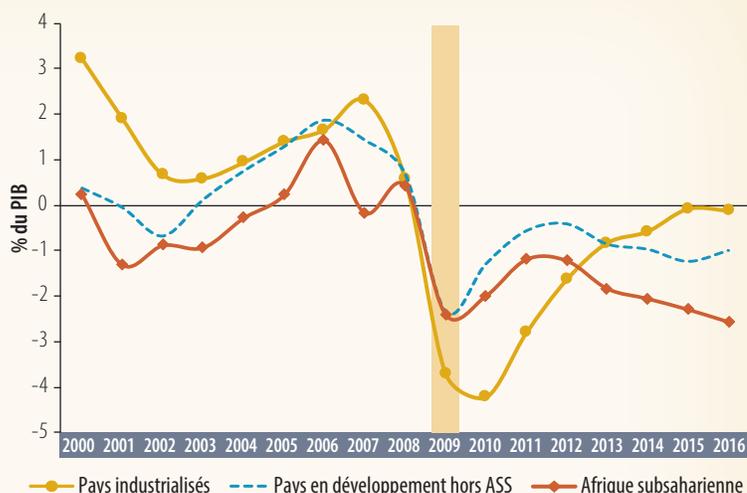
ÉVOLUTION DE LA SOUTENABILITÉ BUDGÉTAIRE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE SUR LA PÉRIODE 2000-2016

Les mesures de la soutenabilité budgétaire en Afrique subsaharienne ont marqué une détérioration générale en 2008-2009, reflétant une tendance observée dans d'autres groupes de pays, à savoir les pays en développement hors Afrique subsaharienne et les pays industrialisés. Une amélioration ultérieure de ces mesures s'est produite en 2010-2012, mais des périodes plus récentes ont connu une tendance à la baisse en Afrique subsaharienne. Ce scénario implique que les résultats budgétaires dans la région sont liés au cycle des prix des matières premières.

Solde primaire. L'évolution des soldes primaires des pays d'Afrique subsaharienne par rapport à ceux des pays industrialisés et en développement hors Afrique subsaharienne (hors ASS) est présentée à la Figure 2.1. Quelques caractéristiques fondamentales se dégagent de cette figure. Premièrement, tous les groupes de pays avaient un excédent primaire dans la période qui a précédé la crise. L'Afrique subsaharienne affichait un excédent primaire moyen de 0,6 % du produit intérieur brut (PIB) en 2006-2008, contre des excédents de 1,5 et 1,3 % du PIB pour les économies industrialisées et les pays en développement hors ASS. Deuxièmement, tous les groupes de pays ont conçu d'importantes mesures politiques contracycliques en 2009-2010. Le

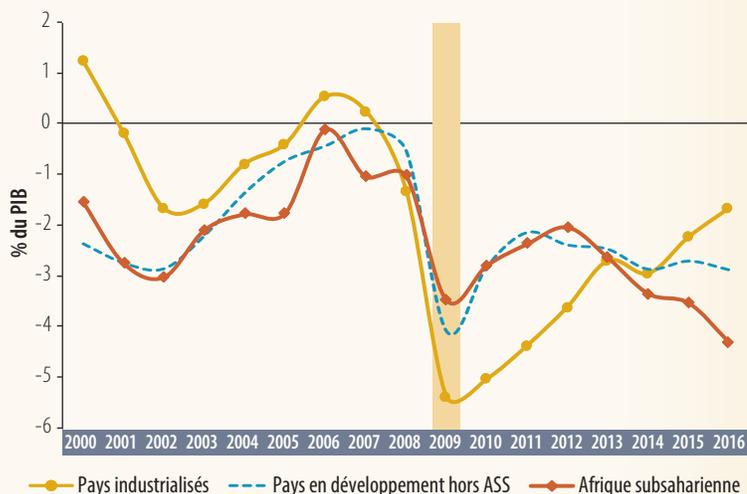
Le solde budgétaire de la région Afrique subsaharienne est passé d'un excédent primaire de 0,6 % du PIB en 2006-2008 à 2,2 % du PIB en 2016.

FIGURE 2.1 : Solde budgétaire primaire



La plupart des économies ont enregistré des excédents dans les années précédant la crise, mais les déficits budgétaires se sont creusés dans les pays en développement de l'Afrique subsaharienne et hors ASS après la crise.

FIGURE 2.2 : Solde budgétaire global



Source : Personnel de la Banque mondiale, d'après les données de Kose et coll., 2017.
Remarque : Toutes les données indiquées sont des médianes des groupes exprimées en pourcentage du PIB. PIB = produit intérieur brut ; ASS = Afrique subsaharienne.

solde budgétaire de la région de l'Afrique subsaharienne est passé d'un excédent primaire de 0,6 % du PIB en 2006-2008 à un déficit moyen de 2,2 % du PIB en 2009-2010. La relance contracyclique a été encore plus forte dans les pays industrialisés — avec le solde primaire passant d'un excédent de 1,5 % du PIB en 2006-2008 à un déficit de 4 % du PIB en 2009-2010. Troisièmement, les déficits primaires ont commencé à se réduire parmi les pays industrialisés après l'impulsion budgétaire de 2009-2010. Le déficit primaire des pays industrialisés s'est réduit pour atteindre une moyenne de 1,7 % du PIB en 2011-2013 et de 0,1 % du PIB en 2015-2016. Mais cela n'a pas été le cas en Afrique subsaharienne. Après un repli initial en 2011-2012 (avec un déficit d'environ 1,2 % du PIB), le déficit primaire de la région s'est creusé à 2,2 % du PIB en 2016.

Solde budgétaire global. Les principales caractéristiques observées pour le solde budgétaire primaire restent inchangées lorsque les règlements des intérêts nets sont inclus dans l'analyse — c'est-à-dire si l'on examine le solde budgétaire global. La Figure 2.2, qui retrace l'évolution du solde budgétaire global de l'Afrique subsaharienne,

des pays en développement hors ASS et des pays industrialisés, montre que tous les groupes de pays ont enregistré des excédents (bien qu'à différents niveaux) dans la période précédant la crise. En 2009-2010, ils ont tous mené des politiques contracycliques, c'est-à-dire des hausses des dépenses et des réductions des impôts. Enfin, un rétrécissement significatif de l'écart budgétaire s'est produit dans les pays industrialisés, tandis que les déficits budgétaires se sont creusés en Afrique subsaharienne et dans les pays en développement hors ASS — bien qu'ils se soient creusés à un rythme plus lent dans ce dernier groupe de pays.

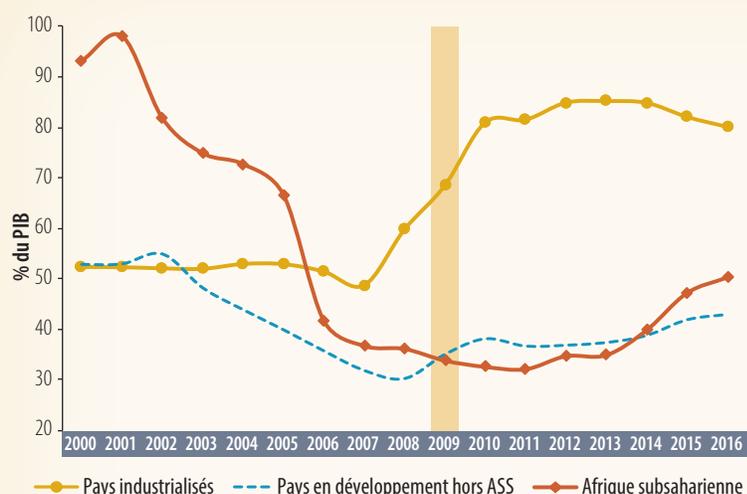
Endettement public brut. L'expansion contracyclique des dépenses publiques en 2009-2010 a été financée par l'augmentation des recettes, des émissions d'obligations ou des emprunts intérieurs et/ou extérieurs. La Figure 2.3 illustre l'évolution de l'endettement public brut en pourcentage du PIB pour les pays industrialisés, l'Afrique subsaharienne et les pays en développement hors ASS. Dans la période précédant la crise (2003-2007), la dette publique s'est stabilisée à environ 50 % du PIB dans les économies industrialisées. Le

remboursement de la dette et des pratiques saines de gestion de la dette expliquent la réduction de la dette publique de 55 % du PIB en 2002 à environ 30 % du PIB en 2008 dans les pays en développement hors ASS (Anderson, Silva et Velandia-Rubiano, 2010). L'endettement public brut a connu une forte baisse dans les pays d'Afrique subsaharienne, de près de 100 % du PIB en 2001 à environ 35 % du PIB en 2008 — principalement grâce aux remises de dette accordées aux pays africains en vertu de l'Initiative PPTE et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

Le financement des mesures contracycliques a entraîné un alourdissement du fardeau de la dette publique, bien qu'à des rythmes différents. L'expansion a été rapide dans les économies industrialisées, de 49 % du PIB en 2007 à 85 % en 2012. Après avoir atteint ce sommet, le fardeau de la dette publique s'est stabilisé et diminue lentement. Dans le cas des pays en développement hors ASS, la dette brute du secteur public a progressivement et régulièrement augmenté, passant d'environ 30 % du PIB en 2008 à 43 % du PIB en 2016. Dans les pays d'Afrique subsaharienne, l'endettement public brut a augmenté progressivement, d'environ 32 % du PIB en 2012 à 50 % en 2016 ; il a progressé à un rythme plus rapide que dans les pays en développement hors ASS.

Marge de manœuvre budgétaire. La Figure 2.4 représente la marge de manœuvre budgétaire des pays d'Afrique subsaharienne, ainsi que celle des économies industrialisées et des pays en développement hors ASS entre 2000 et 2015. La marge de manœuvre budgétaire est définie comme « la marge de manœuvre dans le budget d'un gouvernement qui lui permet de dégager des ressources en vue d'un objectif recherché sans compromettre la soutenabilité de sa position financière ou la stabilité de l'économie » (Heller, 2005). Sur le plan opérationnel, la marge de manœuvre budgétaire est définie de fait comme inversement proportionnelle au nombre d'années d'imposition nécessaires pour rembourser la dette publique (Aizenman et Jinjarak, 2010). Le calcul de ce ratio nécessite des informations sur l'encours de la dette publique et l'assiette fiscale de

FIGURE 2.3 : Endettement public brut



En Afrique subsaharienne, l'endettement public brut a progressivement augmenté à un rythme plus rapide que dans les pays en développement hors ASS.

FIGURE 2.4 : Marge de manœuvre budgétaire



En Afrique subsaharienne, le nombre d'années d'imposition nécessaires pour rembourser la dette publique brute est passé de 2,7 en 2006-2008 à 3,6 en 2015-2016.

Sources : Personnel de la Banque mondiale, d'après des données de Kose et coll., 2017 ; Aizenman et Jinjarak, 2010.

Remarque : La marge de manœuvre budgétaire est calculée en tant que ratio de l'endettement public brut par rapport aux recettes fiscales moyennes.

fait. Kose et coll. (2017) utilisent la position de l'endettement public brut comme variable de remplacement de la dette publique. L'assiette fiscale de fait est mesurée par les recettes fiscales moyennes sur plusieurs années pour lisser les fluctuations du cycle économique.¹ On observe à la Figure 2.4 un tournant dans le ratio de la dette publique par rapport aux recettes fiscales pour tous les pays après la crise financière mondiale, qui marque un resserrement de leur espace budgétaire. Par exemple, le nombre d'années d'imposition nécessaires aux pays industrialisés pour rembourser leur dette est passé de 2,2 en 2006-2008 à 3,1 en 2015-2016. Pour les pays en développement hors ASS, ce nombre d'années a augmenté de 2,3 en 2006-2008 à 2,8 en 2015-2016. Pour les pays d'Afrique subsaharienne, le nombre d'années d'imposition nécessaires pour rembourser l'endettement public brut a crû de 2,7 en 2006-2008 à 3,6 en 2015-2016.

COMMENT LA MARGE DE MANŒUVRE BUDGÉTAIRE A-T-ELLE ÉVOLUÉ DANS LA PÉRIODE POST-CRISE FINANCIÈRE MONDIALE ?

Les pays de la région Afrique ont été confrontés à une série de chocs — plus particulièrement la plongée des prix du pétrole et la baisse soutenue des prix des métaux et minéraux — et ont accumulé d'importants déséquilibres qui peuvent exiger des mesures d'assainissement budgétaire. Le but ici est de vérifier si les indicateurs de marge de manœuvre budgétaire se sont détériorés en 2014-2016 par rapport à 2010-2013 pour les pays d'Afrique subsaharienne, classés en fonction de leur performance de croissance ; à savoir pays résilients (tercile supérieur) et moins résilients (terciles intermédiaire et inférieur).

Des tests de l'égalité des médianes comparant les périodes 2010-2013 et 2014-2016 ont été effectués pour les indicateurs d'espace budgétaire classés comme suit : (i) indicateurs de soutenabilité des finances publiques et (ii) dette extérieure et composition du bilan. Le premier groupe d'indicateurs comprend le solde primaire, le solde budgétaire global et l'endettement public brut. Ces variables sont exprimées en pourcentage du PIB. Cette analyse comprend également une mesure large du resserrement des comptes financiers, à savoir l'endettement public brut en pourcentage des recettes fiscales moyennes. Le deuxième groupe de variables comprend des indicateurs qui rendent compte des éléments suivants : (i) la composition du bilan, comme l'encours de la dette extérieure concessionnelle (en pourcentage de l'endettement public brut) et l'encours de la dette à court terme (en pourcentage de la dette extérieure totale) ; (ii) les liquidités externes (dette à court terme en pourcentage des réserves internationales) ; et (iii) l'encours total de la dette extérieure (en pourcentage du PIB).

Indicateurs de soutenabilité budgétaire

Le Tableau 1 présente la médiane et les tests d'égalité de la médiane des indicateurs de soutenabilité budgétaire en 2010-2013 et 2014-2016 pour les différents groupes au sein de la région Afrique, classés en fonction de la performance de croissance.

Pays résilients. Pour les pays de la région avec des taux de croissance en 2015-2017 supérieurs au tercile supérieur en 1995-2008, les soldes budgétaires primaires et globaux restent statistiquement stables entre 2010-2013 et 2015-2016. Par exemple, le déficit primaire a légèrement diminué, de 2,2 % du PIB en 2010-2013 à 2 % du PIB en 2015-2016. Le solde budgétaire global, en revanche, s'est légèrement détérioré – creusant ainsi le déficit global de 3,3 % en 2010-2013 à 3,5 % en 2015-2016. L'endettement public brut a aussi augmenté, passant de 39 % du PIB en 2010-2013 à 48 % en 2015-2016, même si cette augmentation semble non significative sur le plan statistique. Enfin, la croissance parmi les pays résilients (en progression et établis)

¹ Ce ratio rend compte du relatif resserrement budgétaire des pays (Aizenman et Jinjark, 2010).

en 2015-2016 était soutenue par un solde budgétaire encore important (supérieur à 3 % du PIB) et des niveaux de dette modérés à élevés (médiane de 48 % du PIB). Cela explique le rétrécissement de la marge de manœuvre budgétaire — alors que le nombre d'années nécessaires pour rembourser la totalité de la dette publique a (considérablement) augmenté, de 2,7 ans en 2010-2013 à 3,4 ans en 2014-2016.

Pays moins résilients. La performance des résultats budgétaires diffère au sein du groupe des pays moins résilients. Le tercile inférieur montre un important creusement des déficits primaires et financiers. Par exemple, le déficit primaire s'est creusé, de 1,4 % du PIB en 2010-2013 à 3,2 % en 2015-2016. Les déficits croissants sont allés de pair avec l'augmentation de la dette publique : l'endettement public brut a augmenté de 33 % du PIB en 2010-2013 à 51 % en 2015-2016. La détérioration des soldes budgétaires et du fardeau de la dette s'est traduite par un resserrement de la situation budgétaire parmi les pays du tercile inférieur. Le nombre d'années d'imposition nécessaires à ces pays pour rembourser leur dette publique brute a augmenté de 2,2 en 2010-2013 à 3,4 en 2015-2016. Cette augmentation du nombre d'années d'imposition est statistiquement significative au niveau de 10 % en vertu d'une hypothèse alternative unilatérale.

Pour le tercile intermédiaire au sein du groupe des pays moins résilients, le solde primaire s'est légèrement détérioré en 2015-2016 par rapport à 2010-2013, mais cette détérioration a été statistiquement négligeable. Cependant, le déficit budgétaire global pour ce groupe de pays s'est creusé, de 2,4 % du PIB en 2010-2013 à 3,3 % en 2015-2016 (et cette évolution est significative au niveau de 10 % en vertu d'une hypothèse alternative unilatérale). L'endettement public brut a considérablement augmenté avec le temps, de 34 % du PIB en 2010-2013 à 47 % en 2015-2016. Le ratio de l'endettement public brut par rapport aux recettes fiscales moyennes a fortement augmenté au fil des années, de 3,0 en 2010-2013 à 3,8 en 2015-2016.

Pour résumer, les pays du tercile inférieur ont continué à mener des politiques contracycliques en 2015-2016 dans un contexte de forte baisse des prix internationaux des matières premières — comme mis en évidence par le creusement considérable des déficits budgétaires et la hausse de la dette publique. Pour le tercile intermédiaire, l'impulsion budgétaire était toujours présente (avec des déficits primaires et globaux de 1,8 et 3,3 % respectivement en 2015-2016), mais cette impulsion n'était pas statistiquement supérieure à celle de 2010-2013. Cependant, le fardeau de la dette publique a considérablement augmenté. Cela implique que, même si la relance budgétaire persistait parmi les pays moins résilients (même si cette relance n'était significative que pour les pays du tercile inférieur), cette politique monétaire se produisait dans le contexte du rétrécissement de la marge de manœuvre budgétaire pour les deux groupes.

Composition du bilan et position de la dette extérieure

Le Tableau 1 (panel B) fait état, pour 2010-2013 et 2015-2016, des médianes des indicateurs portant sur la composition du bilan et la position de la dette extérieure pour les différents groupes de pays africains, classés en fonction de leur performance de croissance. L'analyse s'est concentrée sur seulement deux indicateurs de la composition du bilan des gouvernements : la dette extérieure concessionnelle en pourcentage de l'endettement public brut et la dette à court terme en pourcentage de la dette totale.² La discussion sur les indicateurs de la dette extérieure met l'accent sur la dette extérieure totale en pourcentage du PIB et sur la dette à court terme en pourcentage des réserves.

² La base de données sur la marge de manœuvre budgétaire élaborée par Kose et coll. (2017) comprend des indicateurs supplémentaires sur la composition du bilan, tels que la part de la dette publique libellée en devises étrangères, la part des titres de créances détenus par des non-résidents et la part de la dette du gouvernement central détenue par les non-résidents. En raison du manque de données pour les pays ASS, les moyennes pour 2010-2013 et 2014-2016 n'ont pas été calculées.

TABLEAU 2.1 : Marge de manœuvre budgétaire dans les pays ASS, comparaison 2010-2013 et 2015-2016

	Tercile inférieur			Tercile intermédiaire			Tercile supérieur		
	2010-13 Médiane	2015-16 Médiane	Différence (valeur-p)	2010-13 Médiane	2015-16 Médiane	Différence (valeur-p)	2010-13 Médiane	2015-16 Médiane	Différence (valeur-p)
<i>A. Soutenabilité budgétaire</i>									
Endettement public brut (% du PIB)	32,6	50,8	(0,000)	47,3	(0,017)	38,7	(0,743)	48,3	(0,743)
Solde primaire (% du PIB)	-1,4	-3,2	(0,001)	-1,6	-1,8	(0,829)	-2,2	-2,0	(0,743)
Solde budgétaire (% du PIB)	-2,4	-4,7	(0,005)	-2,4	-3,3	(0,130)	-3,3	-3,5	(0,743)
Endettement public brut (% des recettes fisc. moy.)	221,4	341,8	(0,186)	295,6	377,1	(0,005)	268,3	335,5	(0,003)
<i>B. Dette extérieure et composition du bilan</i>									
Dette ext. concessionnelle (% de l'endettement public brut)	37,4	24,6	(0,330)	56,2	50,9	(0,271)	55,5	51,0	(0,447)
Dette extérieure à court terme (% du total)	4,0	3,0	(0,957)	9,9	6,1	(0,199)	2,0	2,5	(0,688)
Dette extérieure à court terme (% des réserves)	5,0	5,8	(0,843)	22,1	17,1	(0,323)	8,0	13,0	(0,923)
Encours de la dette extérieure (% du PIB)	25,6	31,7	(0,299)	27,9	34,1	(0,199)	26,1	31,1	(0,229)

Source : Personnel de la Banque mondiale, d'après les données de Kose et coll., 2017.

Remarque : L'hypothèse nulle du test de l'égalité de la médiane est qu'il n'y a aucune différence statistique d'une période à l'autre. PIB = produit intérieur brut ; ASS = Afrique subsaharienne.

Pays résilients. Fait intéressant, le Tableau 2.1 indique que la composition du bilan est restée stable (d'un point de vue statistique) pour ce groupe de pays entre 2010-2013 et 2015-2016. Par exemple, la part de la dette concessionnelle a diminué de 56 % de l'endettement public brut en 2010-2013 à 51 % en 2015-2016, même si cette baisse n'est pas statistiquement significative. Idem pour la part de la dette extérieure à court terme dans la dette extérieure totale : le ratio a augmenté de 2 à 2,5 %. En ce qui concerne la position de la dette extérieure, l'encours de la dette et le ratio dette extérieure à court terme/réserves, sont non seulement restés faibles en 2015-2016 pour ces pays, mais ils n'ont pas varié statistiquement depuis 2010-2013.

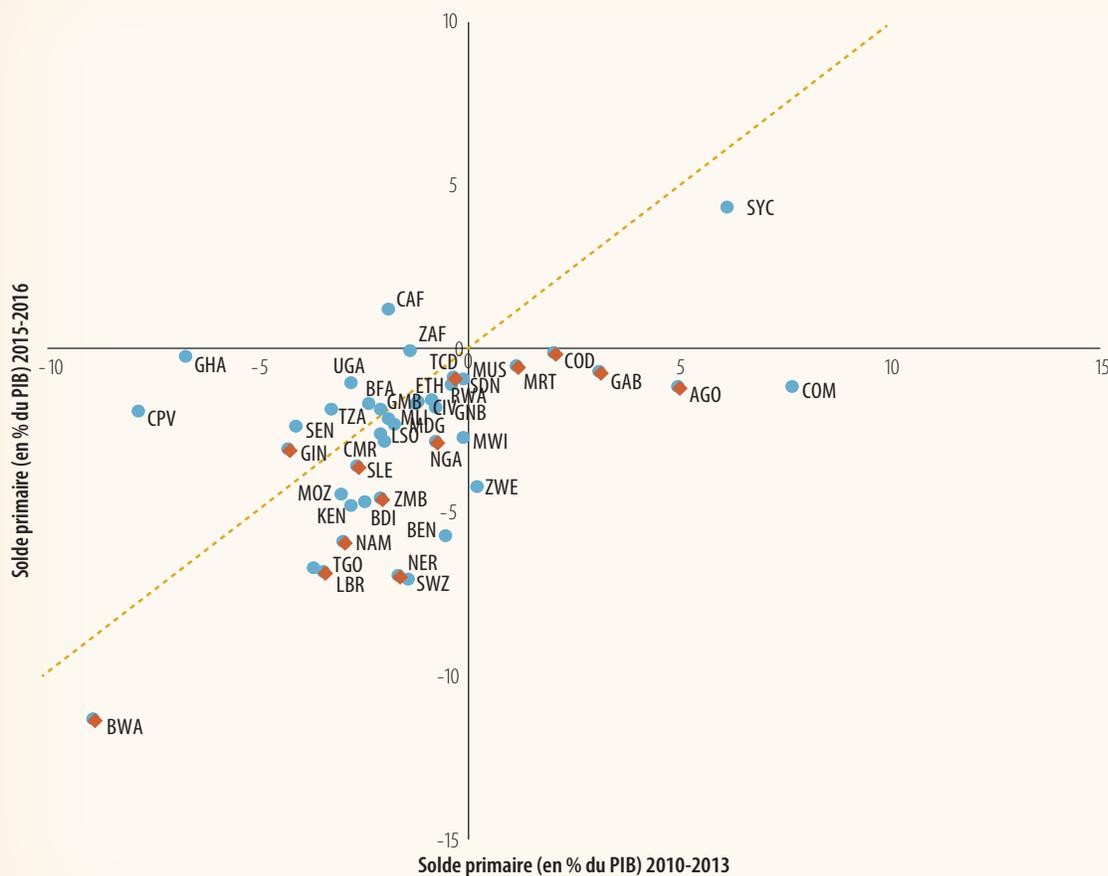
Pays moins résilients. La part de la dette concessionnelle a diminué parmi les pays moins résilients, mais l'ampleur de la baisse n'est pas statistiquement significative au niveau de 10 % (même lorsque les tests sont menés avec une hypothèse alternative unilatérale). Idem pour la part de la dette extérieure à court terme. La dette à court terme représente moins de 7 % de la dette extérieure totale pour les deux groupes. Enfin, la dette extérieure a augmenté dans les pays moins résilients — même si l'augmentation n'est significative que pour le tercile intermédiaire.

NÉCESSITÉ D'UN AJUSTEMENT BUDGÉTAIRE DANS LES PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

L'analyse ci-dessus révèle que l'ampleur du creusement des déficits budgétaires et de l'augmentation du fardeau de la dette publique varient d'un groupe de pays à l'autre. Cette section dépasse le niveau agrégé et documente l'évolution de ces indicateurs de soutenabilité des finances publiques pour 44 pays de la région.

La Figure 2.5 représente le solde primaire moyen (en pourcentage du PIB) pour 2010-2013 par rapport à 2015-2016. Sur les 44 pays de la région Afrique, 34 ont connu une détérioration du solde primaire et 10 ont enregistré une amélioration. Pour ceux connaissant un déclin de la performance, la détérioration médiane du solde primaire a été de 2,3 points de pourcentage du PIB ; l'augmentation médiane pour le deuxième groupe de 10 pays a été d'environ 1,4 % du PIB. Les pays de la région connaissant la plus forte dégradation de leurs déficits primaires ont été la République du Congo (qui est passée d'un excédent de 9,6 % du PIB en 2010-2013 à un déficit de 17,4 % en 2015-2016) et la Guinée équatoriale (où le déficit s'est creusé de 3,9 % du PIB en 2010-2013 à 17,4 % en 2015-2016). D'autres exemples notables de pays ayant enregistré un déficit primaire considérable en 2015-2016 sont le Niger (7,1 % du PIB) et le Botswana (11,5 % du PIB). En revanche, le Ghana, la République centrafricaine et le Cabo Verde ont affiché une importante diminution de leurs déficits primaires. Le déficit primaire au Ghana a été ramené de 6,7 % du PIB en 2010-2013 à 0,4 % en 2015-2016, soit une réduction de 6,3 points de pourcentage du PIB. Le solde primaire de la République centrafricaine est passé d'un déficit de 1,8 % du PIB en 2010-2013 à un excédent de 1,1 % en 2015-2016.

FIGURE 2.5 : Solde primaire dans les pays ASS, comparaison 2010-2013 et 2015-2016 (% du PIB)



Sur les 44 pays de la région Afrique, 34 ont enregistré une détérioration du solde primaire et 10 ont enregistré une amélioration entre 2010-2013 et 2015-2016.

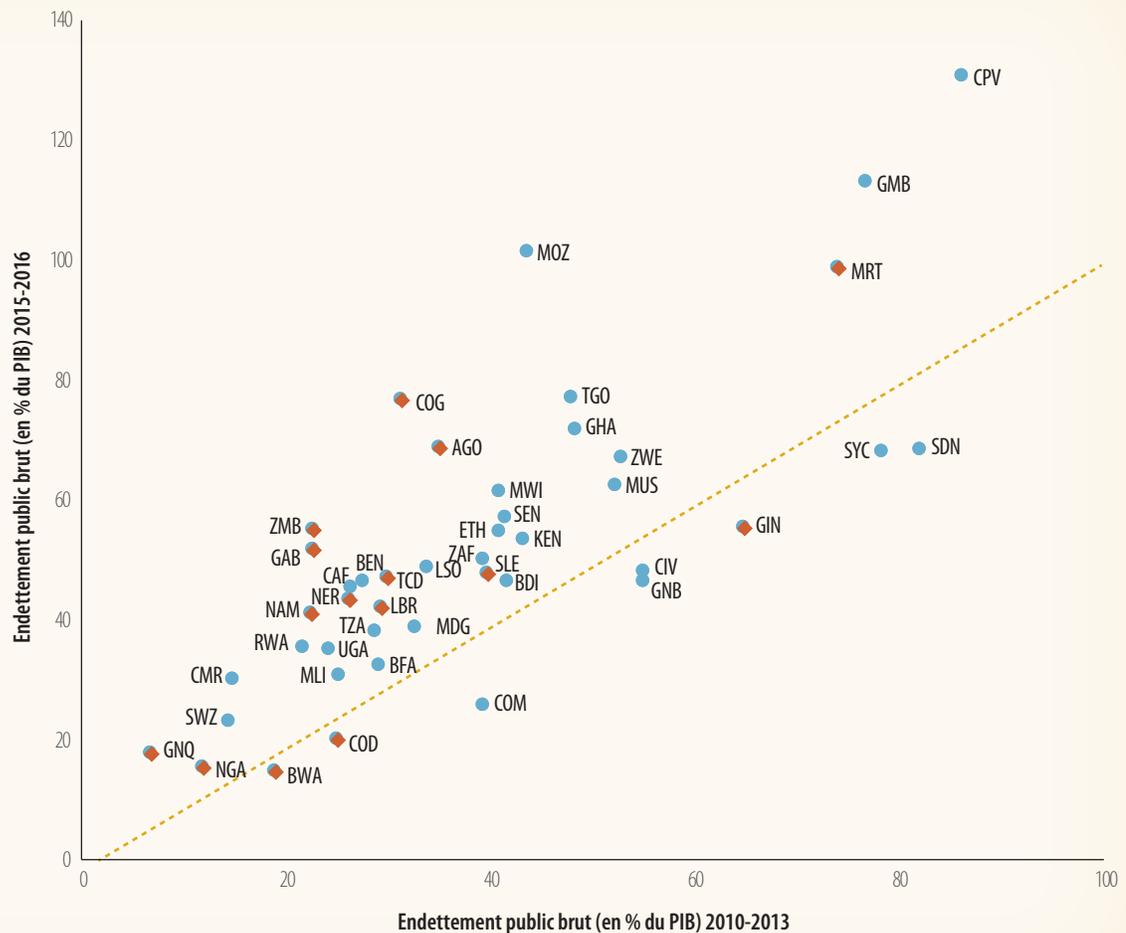
Source : Personnel de la Banque mondiale, d'après les données de Kose et coll., 2017.

Remarque : Les points rouges représentent les pays riches en ressources ; les points bleus représentent les pays sans ressources.

Dans la plupart des pays de la région Afrique (36 sur 44), le fardeau de la dette publique a augmenté en 2015-2016 par rapport à 2010-2013 (Figure 2.6). L'augmentation médiane de l'endettement public brut a été d'environ 14,9 points de pourcentage. Les plus fortes augmentations de 2010-2013 à 2015-2016 ont été constatées au Mozambique (de 44 à 102 % du PIB), au Cabo Verde (de 86 à 131 % du PIB) et en Gambie (de 77 % à 113 % du PIB). D'autres exemples notables de pays avec un fardeau de la dette publique élevé sont la Mauritanie (99 % du PIB en 2015-2016) et le Ghana (72 % du PIB en 2015-2016). Le fardeau de la dette publique a augmenté au Ghana, malgré des améliorations de l'excédent primaire. Cela reflète le poids conséquent des paiements des intérêts. En revanche, le Soudan, la Guinée et les Comores ont affiché une baisse de l'endettement public brut qui a dépassé les 10 points de pourcentage du PIB — précisément 14, 10 et 14 points de pourcentage du PIB respectivement. Cependant, leurs niveaux moyens d'endettement public en 2015-2016 étaient très différents — 26 % du PIB aux Comores, 55 % en Guinée et 69 % au Soudan.

Dans la plupart des pays de la région Afrique (36 sur 44), le fardeau de la dette publique a augmenté en 2014-2016 en comparaison avec 2010-2013.

FIGURE 2.6 : Endettement public brut dans les pays ASS, comparaison 2010-2013 et 2015-2016. (% du PIB)

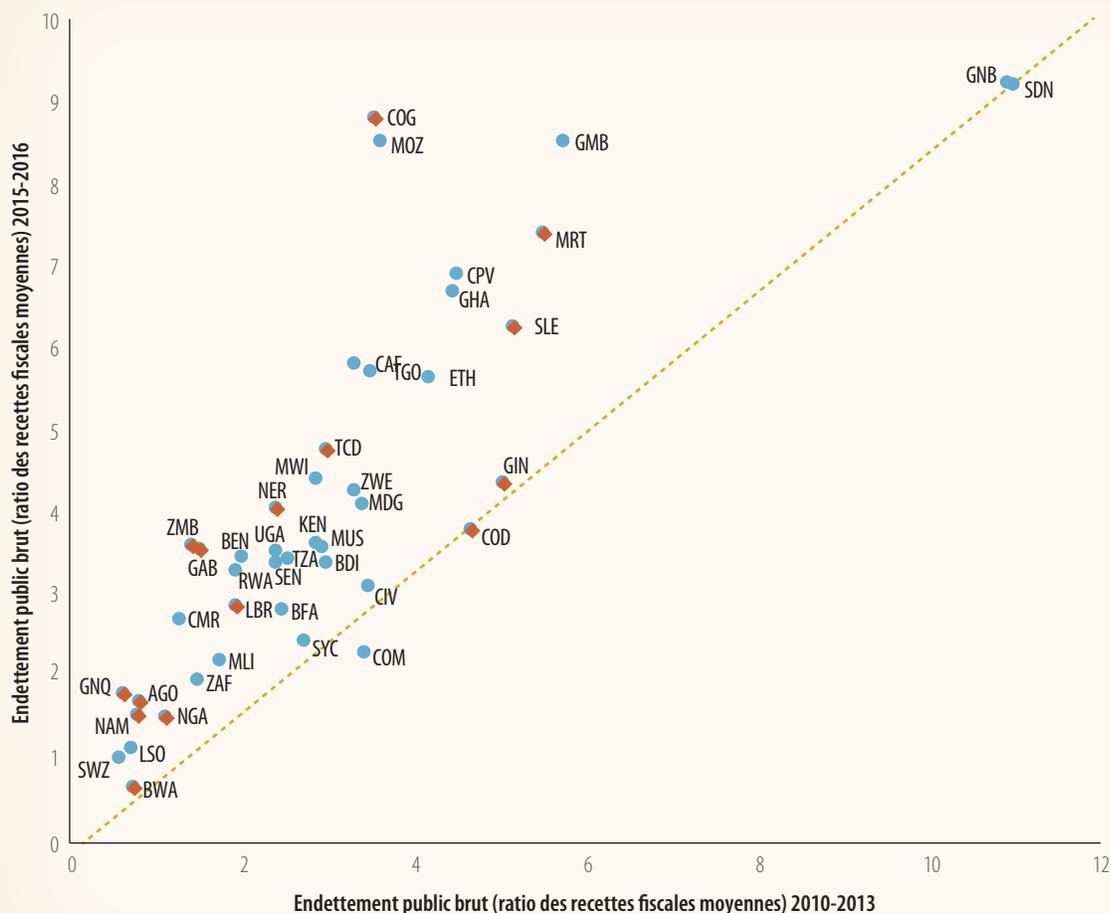


Source : Personnel de la Banque mondiale, d'après les données de Kose et coll., 2017.

Remarque : Les points rouges représentent les pays riches en ressources ; les points bleus représentent les pays sans ressources.

L'espace budgétaire s'est réduit parallèlement à l'augmentation du fardeau de la dette. La Figure 2.7 représente la marge de manœuvre budgétaire — telle que définie par l'endettement public brut en pourcentage des recettes fiscales moyennes — des pays d'Afrique subsaharienne en comparant les périodes 2010-2013 et 2015-2016. La plupart des pays de la région (36 sur 44) ont vu leur marge de manœuvre budgétaire se réduire — telle que mesurée par l'augmentation du nombre d'années d'imposition nécessaires pour rembourser la charge de la dette publique. De 2010-2013 à 2015-2016, l'augmentation médiane est d'environ 1,1 an pour les pays connaissant un resserrement des conditions budgétaires. Cependant, ces chiffres généraux masquent de fortes variations d'un pays à l'autre. Les pays présentant la plus forte augmentation du nombre d'années d'imposition requises pour rembourser la totalité du fardeau de la dette de 2010-2013 à 2015-2016 étaient la République centrafricaine (de 3,3 à 5,8), la Gambie (de 5,8 à 8,5), le Mozambique (de 3,7 à 8,5) et la République du Congo (de 3,6 à 8,8). Les résultats montrent que dans certains pays (Soudan et Guinée-Bissau), il faudrait plus de 9 ans pour rembourser la dette publique (environ 9,2 ans), malgré une réduction de ce ratio pour ces pays par rapport à 2010-2013. Au Botswana, au Swaziland et au Lesotho, il faudrait au plus une année d'imposition pour rembourser entièrement l'endettement public brut.

FIGURE 2.7 : Marge de manœuvre budgétaire dans les pays ASS, comparaison 2010-2013 et 2015-2016.
(endettement public brut par rapport aux recettes fiscales moyennes)



La plupart des pays d'Afrique subsaharienne (36 sur 44) disposent aujourd'hui d'une marge de manœuvre budgétaire réduite — comme l'indique une augmentation du nombre d'années d'imposition nécessaires pour rembourser la dette publique.

Sources : Personnel de la Banque mondiale, d'après des données de Kose et coll., 2017 ; Aizenman et Jinjarak, 2010.

Remarque : Les points rouges représentent les pays riches en ressources ; les points verts représentent les pays sans ressources. La marge de manœuvre budgétaire est calculée en tant que ratio de l'endettement public brut par rapport aux recettes fiscales moyennes.

DYNAMIQUE DE LA DETTE EN AFRIQUE : ANALYSE DE L'ÉCART DE SOUTENABILITÉ BUDGÉTAIRE

L'écart de soutenabilité budgétaire est un indicateur synthétique qui rend compte de l'évolution de la dynamique de la dette publique ; voir par exemple Blanchard (1993), Ley (2009) et Cottarelli et Escolano (2014). L'écart de la soutenabilité budgétaire compare le solde réel d'un pays avec son équilibre de stabilisation de la dette. Selon certains scénarios macroéconomiques et financiers, l'équilibre de stabilisation de la dette rend compte de l'impact cumulatif à long terme de déficits budgétaires soutenus sur l'encours de la dette (Banque mondiale 2017, 50).

Les écarts de soutenabilité budgétaire illustrent les pressions émergentes découlant de l'accumulation de déficits budgétaires s'élargissant au fil du temps au niveau de l'encours de la dette, même si le fardeau de dette publique initial était faible. Les écarts donnent un signal de l'ajustement budgétaire nécessaire pour atteindre les objectifs en matière de dette en vertu de différents scénarios macroéconomiques (Kose et coll., 2017). Un écart de soutenabilité budgétaire positif indique un solde primaire qui, s'il se maintient, pourrait réduire le fardeau de la dette publique au fil du temps. En revanche, un écart négatif indique un solde primaire qui augmenterait l'encours de la dette publique avec les années.³

Cette section décrit l'évolution de l'écart de soutenabilité budgétaire de 2003 à 2016 pour l'Afrique subsaharienne. Deux types de comparaisons sont entreprises : (a) une comparaison internationale, où la région est comparée à d'autres régions en développement, et (b) une comparaison entre les pays d'Afrique subsaharienne, classés selon leurs niveaux de richesse en ressources naturelles et d'accès aux marchés. La section analyse non seulement les mouvements dans les soldes budgétaires et les encours de la dette publique, mais aussi les facteurs fondamentaux des pays qui ont une influence sur le ratio de stabilisation de la dette à long terme.

Écart de soutenabilité du solde primaire en Afrique subsaharienne : une comparaison internationale

Les régions des pays en développement, à l'exception de l'Asie du Sud, ont connu des situations budgétaires assez saines dans les années qui ont précédé la crise financière mondiale (2003-2008). Grâce à des excédents budgétaires importants dans la quasi-totalité des régions, les pays ont pu diminuer ou stabiliser leur niveau d'endettement public avant le début de la crise. Toutes les régions ont mis en œuvre des politiques budgétaires contracycliques en 2009, entraînant une détérioration de leur équilibre budgétaire. Ce dernier s'est légèrement amélioré dans la période de relance ultérieure (2010-2013), mais il s'est de nouveau détérioré entre 2014 et 2016, dans un contexte de baisse du prix des matières premières. Les ratios d'endettement post-crise ont globalement retrouvé leur niveau d'avant-crise, sauf dans les régions du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et d'Asie du Sud. Bien que la crise soit passée, de nombreux pays en développement, en particulier les exportateurs de matières premières, n'ont pas été en mesure de stabiliser leur dette aux niveaux de 2008, car l'écart de soutenabilité de leur solde primaire s'est détérioré.

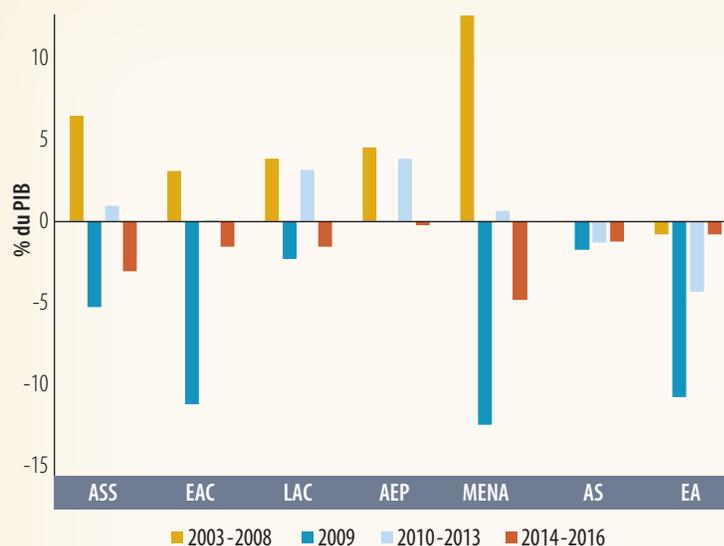
La Figure 2.8 présente les écarts de soutenabilité du solde primaire pour l'Afrique subsaharienne et d'autres régions de pays en développement de 2003 à 2016. Cet écart est calculé en fonction d'un solde primaire qui stabilise l'encours de la dette à un niveau spécifique ; ensuite, cette cible est définie comme la valeur médiane historique de l'encours de la dette pour les pays en développement.⁴ La Figure 2.8 fait apparaître plusieurs constats clés.

³ Pour plus de détails sur le concept et la modélisation de l'écart de soutenabilité budgétaire, voir Kose et coll. (2017) et Banque mondiale (2017).

⁴ Kose et coll. (2007) notent que cette approche, comparée à celle rapportant les performances de chaque pays à sa propre médiane historique, donne lieu à des seuils cibles d'endettement plus favorables pour les pays dont l'endettement est inférieur à la moyenne de leur groupe de pays (dans ce cas, les pays en développement). Pour les économies plus endettées que la médiane de leur groupe, ce seuil « cible » est moins favorable.

Premièrement, la plupart des régions en développement, à l'exception de l'Asie du Sud, ont affiché un écart de soutenabilité du solde primaire positif dans les années précédant la crise. Dans les années 2003 à 2008, de nombreux pays en développement ont réduit leur déficit primaire ou l'ont transformé en excédent, contribuant ainsi à réduire de manière constante leur endettement. Par exemple, l'Afrique subsaharienne a enregistré un écart de soutenabilité positif de 6,5 % du PIB – plus élevé que celui de l'Amérique latine et de l'Asie de l'Est. En outre, certains pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine, les PPTTE (pays pauvres très endettés), ont bénéficié d'initiatives d'allègement de la dette ou IADM (initiatives d'allègement de la dette multilatérale). Les dettes publiques brutes de ces pays ont nettement diminué entre le moment où ils ont décidé de l'initiative PPTTE et sa date d'achèvement (Banque mondiale, 2017).

FIGURE 2.8 : Écart de soutenabilité du solde primaire



Le schéma de soutenabilité de l'endettement en Afrique subsaharienne est comparable à celui d'autres régions exportatrices de matières premières. Cela implique que le schéma fluctue avec les prix des matières premières.

Source : personnel de la Banque mondiale, d'après les données de Kose et coll. 2017.

Note : Les écarts de soutenabilité du solde primaire sont calculés en fonction des taux de croissance et des taux d'intérêt actuels, comme dans Kose et coll. (2017). La stabilisation de la dette prise en compte ici est la médiane du groupe des pays concernés, respectivement pour les marchés émergents et les économies en développement ; et pour les économies avancées. Moyennes pondérées par le PIB. EA = économies avancées ; AEP = Asie de l'Est et Pacifique ; EAC = Europe et Asie centrale ; PIB = produit intérieur brut ; LAC = Amérique latine et Caraïbes ; MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord. AS = Asie du Sud ; ASS = Afrique subsaharienne.

Deuxièmement, la dynamique de la dette publique s'est fortement inversée après la crise financière mondiale. Dans les pays en développement, entre 2003 et 2008, les situations budgétaires visant à réduire la dette – tel qu'il ressortait de leur écart positif de soutenabilité du solde primaire – se sont muées en situations d'accroissement de la dette, en raison des importantes politiques contracycliques en 2009. L'écart de soutenabilité du solde primaire de l'Afrique subsaharienne est passé de 6,5 % du PIB en 2003-2008 à -5,3 % en 2009. Cette grave détérioration de l'écart de soutenabilité du solde primaire a été observée partout ailleurs, sauf en Asie du Sud. Dans cette dernière région, l'écart de soutenabilité budgétaire est toujours négatif, mais il a augmenté de -0,1 % à -1,7 % du PIB.

Troisièmement, la dynamique budgétaire s'est légèrement améliorée durant la reprise de 2010-2013 dans la plupart des régions du monde. En 2010-2013, l'écart de soutenabilité du solde primaire en Afrique subsaharienne est devenu positif, passant à 1 % du PIB. Les principaux renversements de situation en terme d'écart de soutenabilité (où il passe de négatif à positif) ont été observés en Europe de l'Est et Asie centrale, ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Quatrièmement, la dynamique budgétaire s'est de nouveau détériorée dans les pays en développement en 2014-2016, avec la plongée des prix mondiaux des matières premières. Les écarts de soutenabilité du solde primaire qui étaient positifs en 2010-2013 sont devenus négatifs en 2014-2016 dans toutes les régions en développement, sauf en Asie du Sud, où ils sont demeurés négatifs et inchangés entre les deux périodes. L'écart de soutenabilité est passé d'un excédent primaire de 1 % du PIB en 2010-2013, qui a permis de stabiliser la dette, à un déficit primaire de 3,1 % du PIB en 2014-2016, qui a augmenté la dette.

Pour résumer, le modèle de soutenabilité de la dette en Afrique subsaharienne est comparable à celui des autres régions exportatrices de matières premières. Il s'ensuit que les résultats budgétaires en Afrique subsaharienne fluctuent en même temps que les prix des matières premières. Avant la crise financière mondiale, la région a enregistré des excédents du solde primaire, car les cours des matières premières étaient en hausse. Après la baisse du cours des matières premières en 2014-2015, la région a connu des déficits du solde primaire. Bien que les niveaux d'endettement restent inférieurs à ceux de la fin des années 1990 – quand plusieurs initiatives internationales d'allègement de la dette ont été mises en œuvre –, ils augmentent plus rapidement que dans les autres régions depuis 2009. En moyenne, l'écart de soutenabilité du solde primaire était négatif après la crise, illustrant les défis que la région doit affronter en matière de soutenabilité de la dette.

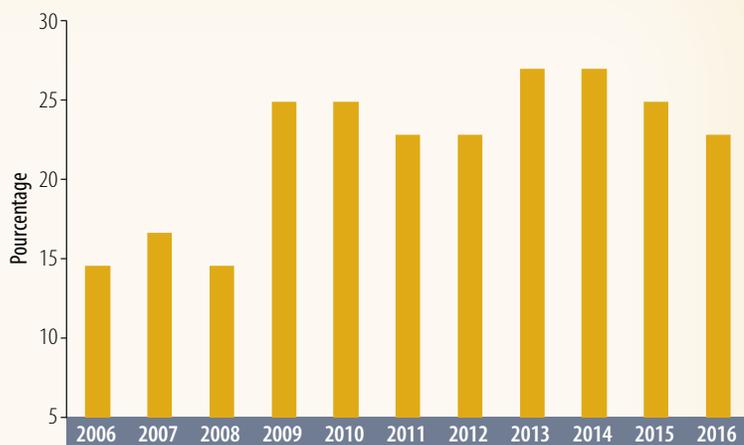
Écart de soutenabilité du solde primaire dans les pays d'Afrique subsaharienne

Les excédents primaires des pays d'Afrique subsaharienne avant la crise financière mondiale se sont transformés en déficits après la crise. Toutefois, les moyennes régionales masquent des disparités dans les résultats budgétaires de chaque pays. La Figure 2.9 montre que la part des pays ayant des écarts négatifs de soutenabilité du solde primaire est passée d'environ 15 % en 2006 à plus de 27 % en 2014. En 2014-2016, la marge de manœuvre budgétaire s'est réduite ; dans près de 25 % des pays de la région, les soldes primaires sont inférieurs au seuil nécessaire pour stabiliser leur dette au niveau de 2008.⁵ En outre, la dynamique des résultats budgétaires peut varier d'un pays à l'autre, en fonction de leur capacité à accéder aux marchés financiers internationaux. Par ailleurs, plusieurs pays de la région sont fortement tributaires de leurs exportations de matières premières, mais des disparités peuvent apparaître entre les pays riches en pétrole, les pays riches en ressources minières et métaux, et les pays pauvres en ressources.

Les pays d'Afrique subsaharienne ont eu fréquemment recours aux marchés de capitaux internationaux pour financer une partie de leurs besoins de développement. Toutefois, dans les années à venir, la plupart des pays africains auront plus de mal à assurer la soutenabilité de la dette, car le maintien du prix des matières premières à un niveau bas depuis mi-2014 et la hausse attendue des coûts d'emprunt externes, en raison de la normalisation de la politique monétaire dans les économies avancées, devraient exercer une pression sur les finances publiques. La Figure 2.10 illustre l'écart de soutenabilité du solde primaire entre les pays d'Afrique subsaharienne, en fonction de leur accès aux marchés

Dans près de 25 % des pays d'Afrique subsaharienne, les soldes primaires sont inférieurs au seuil requis pour stabiliser leur endettement aux niveaux de 2008.

FIGURE 2.9 : Part des pays ASS ayant un écart de soutenabilité du solde primaire négatif



Source : personnel de la Banque mondiale, d'après les données de Kose et coll. 2017.

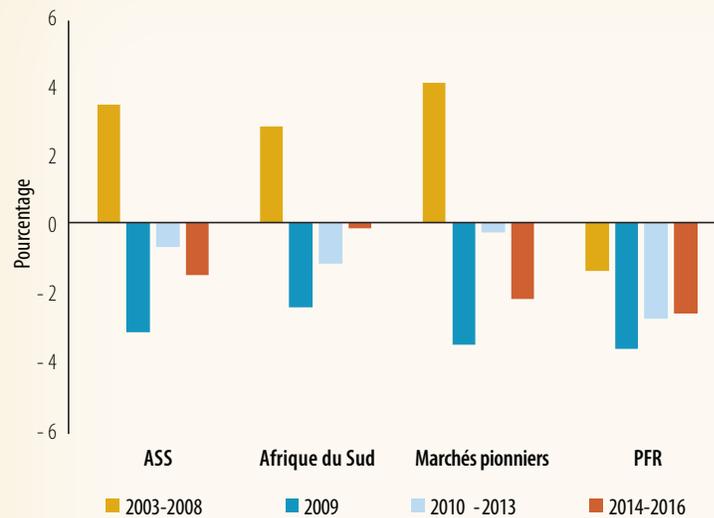
Remarque : Les écarts de soutenabilité du solde primaire sont calculés en fonction des taux de croissance et des taux d'intérêt actuels, comme dans Kose et coll. (2017). La stabilisation de la dette considérée ici est le niveau d'endettement de 2008 pour chaque pays de la région. L'échantillon comprend 37 pays d'ASS. ASS = Afrique subsaharienne.

⁵ Si l'on calcule les écarts de soutenabilité en utilisant le solde budgétaire global, plus de deux tiers des pays d'Afrique ont des soldes budgétaires inférieurs au seuil requis pour stabiliser leur dette au niveau de 2008.

financiers. Dans ce cas, l'écart de soutenabilité est rapporté à la dette de chaque pays en 2008.

En Afrique du Sud, seul marché émergent en Afrique, l'économie s'est rapidement remise de la crise, et le solde primaire s'est ajusté en conséquence. En moyenne, le budget primaire de l'Afrique du Sud était équilibré sur la période 2014-2016. Cependant, la dette publique a augmenté après la crise et s'est établie en moyenne à 49 % du PIB sur la période 2014-2016, soit une augmentation significative par rapport à son niveau d'avant-crise. Cette augmentation reflète une faible croissance, associée à une augmentation des coûts d'emprunt, elle-même causée par le risque d'une dégradation de la notation souveraine du pays. L'écart de soutenabilité est passé d'un excédent primaire de 3,4 % du PIB sur la période 2003-2008, permettant de stabiliser la dette, à un déficit primaire de 1,2 % du PIB en 2010-2013, provoquant l'augmentation de la dette. Progressivement, cet écart de soutenabilité est passé à zéro en 2014-2016 (Figure 2.10).

FIGURE 2.10 : Écart de soutenabilité du solde primaire : accès aux marchés financiers



L'Afrique du Sud s'est rapidement rétablie de la crise économique mondiale. Toutefois, l'endettement public a augmenté après la crise, atteignant une moyenne de 49 % du PIB en 2014-2016.

Source : personnel de la Banque mondiale, d'après les données de Kose et coll. 2017.

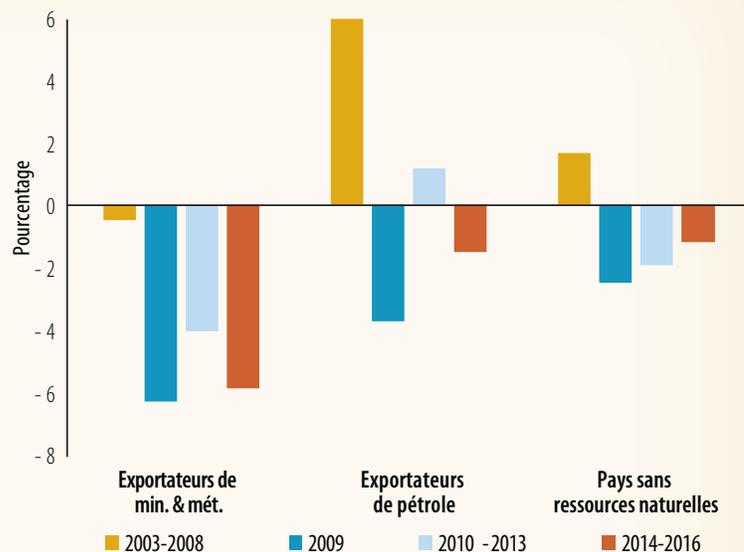
Remarque : Les écarts de soutenabilité du solde primaire sont calculés en fonction des taux de croissance et des taux d'intérêt actuels, comme dans Kose et coll. (2017). La stabilisation de la dette considérée ici est le niveau d'endettement de 2008 pour chaque pays de la région. L'échantillon comprend 37 pays d'Afrique subsaharienne, pour lesquels des données sont disponibles, parmi lesquels 13 sont des pays de marchés pionniers, 23 des pays à faible revenu, auxquels s'ajoute l'Afrique du Sud. Moyennes pondérées par le PIB. PIB = Produit intérieur brut ; PFR = Pays à faible revenu ; ASS = Afrique subsaharienne.

Dans les petits *marchés pionniers* pré-émergents, d'importants excédents pré-crise sont devenus des déficits après la crise, avec de fortes dégradations sur la période 2014-2016. Cependant, cela ne s'est pas accompagné d'une forte augmentation de la dette publique, comme cela fut le cas en Afrique du Sud. L'augmentation relativement faible des ratios dette publique/PIB des marchés pionniers reflète une croissance soutenue, dans des pays comme la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Kenya et le Ghana. Toutefois, une part de plus en plus importante de la dette extérieure des marchés pionniers d'Afrique subsaharienne est en devises étrangères. Ces pays sont donc vulnérables aux chocs extérieurs. La politique monétaire devrait se normaliser dans les économies avancées, et par conséquent, le fardeau de la dette extérieure pour les pays de marchés pionniers devrait augmenter. Les déficits budgétaires pour tous les marchés pionniers d'Afrique ont atteint 2,2 % du PIB en 2014-2016, ce qui accroît la dette. Ils s'étaient contractés à un déficit de 0,3 % du PIB en 2010-2013.

La situation budgétaire des *pays à faible revenu* était différente de celle des marchés pionniers avant la crise. Les pays à faible revenu affichaient les niveaux d'endettement les plus élevés en Afrique, et leurs soldes budgétaires primaires étaient légèrement déficitaires. En raison de l'absence de marge de manœuvre budgétaire, ces pays ont eu la plus faible réponse contracyclique dans la région. Leur endettement a progressivement diminué entre 2000 et 2013, en partie grâce à la mise en œuvre d'initiatives d'allègement

Les déficits primaires, qui accroissent la dette, ont considérablement augmenté, passant de 0,5 % du PIB avant la crise à 5,9 % en 2014-2016 parmi les exportateurs de minéraux et de métaux.

FIGURE 2.11 : Écart de soutenabilité du solde primaire : abondance des ressources naturelles



Source : personnel de la Banque mondiale, d'après les données de Kose et coll. 2017.

Remarque : Les écarts de soutenabilité du solde primaire sont calculés en fonction des taux de croissance et des taux d'intérêt actuels, comme dans Kose et coll. (2017). La stabilisation de la dette considérée est le niveau d'endettement de 2008 pour chaque pays de la région. L'échantillon comprend 37 pays d'Afrique subsaharienne, pour lesquels des données sont disponibles, parmi lesquels 3 sont classés dans les pays exportateurs de pétrole ; 13 dans les pays exportateurs de métaux et de minéraux ; et 18 dans les pays sans ressources naturelles. Moyennes pondérées par le PIB. PIB = produit intérieur brut ; SSA = Afrique subsaharienne.

de la dette, telles que l'initiative PPTe et l'IADM. Cependant, la dette augmente depuis 2014, réduisant ainsi la marge de manœuvre budgétaire de ces pays. Bien que les pays à faible revenu eussent déjà des déficits primaires avant la crise (environ 1,4 % du PIB), provoquant un endettement, les déficits se sont creusés après la crise jusqu'à atteindre 2,7 % du PIB en 2010-2016 (Figure 2.10).

La Figure 2.11 illustre l'écart de soutenabilité du solde primaire entre les pays d'Afrique subsaharienne, classés selon l'abondance de leurs ressources naturelles. D'importantes disparités apparaissent dans la dynamique budgétaire des pays exportateurs de minéraux et métaux, des exportateurs de pétrole et des pays sans ressources naturelles.

Ici aussi, l'écart de soutenabilité

est rapporté à la dette de chaque pays en 2008. Dans les pays exportateurs de minéraux et de métaux, les résultats budgétaires sont comparables à ceux des pays à faible revenu, illustrant la forte proportion de pays à faible revenu dans ce groupe. Dans les pays exportateurs de minéraux et de métaux, les déficits primaires, qui accroissent la dette, ont considérablement augmenté, passant de 0,5 % du PIB avant la crise, à 5,9 % en 2014-2016.

Les pays exportateurs de pétrole ont enregistré d'importants excédents avant la crise, soutenus par l'essor des prix du pétrole. Ces excédents se sont transformés en déficits lorsque la crise financière mondiale a frappé et que le prix du pétrole a baissé. La reprise post-crise s'est accompagnée d'une remontée des prix du pétrole entre 2010 et 2013, permettant aux pays exportateurs de pétrole de reconstruire leurs marges de manœuvre budgétaires. Toutefois, la chute du cours du pétrole en 2014-2015 a pesé sur leurs finances publiques, causant d'importants déficits, en moyenne de 3 % du PIB sur la période 2014-2016. Les importantes marges de manœuvre budgétaires d'avant-crise se sont réduites (avec des écarts négatifs de soutenabilité du solde primaire), bien que les niveaux d'endettement de ces pays soient demeurés les plus bas de tous les pays d'Afrique subsaharienne. Plus précisément, l'écart de soutenabilité est passé d'un excédent primaire de 6 % du PIB sur la période 2003-2008, permettant de réduire la dette, à un déficit primaire de 1,5 % du PIB en 2014-2016, provoquant l'augmentation de la dette.

Les pays sans ressources naturelles ont connu des excédents budgétaires relativement restreints. Leur dette était importante avant la crise, et leur marge de manœuvre budgétaire limitée. En conséquence, leur réponse macroéconomique à la crise a été plus faible que dans d'autres groupes de pays. Malgré les efforts fournis après 2009 pour rétablir des marges de manœuvre budgétaires dans ces pays, la dette a augmenté et atteint en moyenne 51 % du PIB sur la période 2014-2016, soit un chiffre bien plus élevé que les niveaux d'avant-crise gravitant en moyenne autour de 45 % du PIB. Malgré tout, les déficits primaires, qui font augmenter la dette, ont progressivement diminué, passant de 2,5 % du PIB en 2009 à 1,2 % en 2014-2016.

Section 3 : Des compétences pour l’Afrique d’aujourd’hui et l’Afrique de demain¹

RÉSUMÉ

L’Afrique subsaharienne abrite les dix pays les plus jeunes du monde. L’augmentation de la part de la population en âge de travailler représente une opportunité majeure de réduire la pauvreté et d’accroître la prospérité partagée. Toutefois, la main-d’œuvre de la région est aussi la moins qualifiée du monde, ce qui limite les perspectives économiques. C’est pourquoi il est impératif de renforcer les compétences – cognitives fondamentales, socioémotionnelles et techniques – des travailleurs d’aujourd’hui et de demain pour que la région réalise son potentiel de développement. Malgré la croissance économique, le déclin de la pauvreté et les investissements dans le renforcement des compétences, trop d’étudiants d’un grand nombre de pays d’Afrique subsaharienne n’acquièrent pas les compétences fondamentales dont ils ont besoin pour réaliser leur potentiel et prospérer dans une économie mondiale de plus en plus compétitive.

Les pays d’Afrique subsaharienne ont fortement investi dans le renforcement des compétences, notamment en multipliant par sept les dépenses publiques consacrées à l’éducation au cours des 30 dernières années. L’éducation absorbe, en moyenne, 18 % environ du total des dépenses publiques et 5 % du produit intérieur brut (PIB), ce qui en fait le ratio de dépenses le plus important parmi les régions en développement. Il existe bien évidemment des variations entre les pays où l’éducation représente entre 11 % et 28 % des dépenses publiques totales et entre 2 % et 15 % du PIB. Outre les ressources publiques, les ménages contribuent à environ 25 % du total des dépenses liées à l’éducation nationale.

Le nombre d’enfants scolarisés est plus élevé aujourd’hui qu’il ne l’a jamais été. Les taux d’achèvement du primaire ont plus que doublé au cours du dernier demi-siècle, tandis que le taux d’achèvement du secondaire inférieur a été multiplié par plus de cinq. Pourtant, dans la moitié des pays de la région, moins de deux enfants sur trois achèvent l’école primaire. Dans la plupart des pays, le taux d’enfants qui achèvent le cycle d’enseignement secondaire est largement inférieur à 50 % et à peine 10% l’enseignement supérieur. Bien que les écarts entre les genres aient diminué dans les écoles primaires et secondaires de la plupart des pays africains, la scolarisation des filles reste largement inférieure à celle des garçons avec, dans certains cas, moins de trois filles pour quatre garçons.

Les mauvais résultats d’apprentissage persistants des enfants scolarisés génèrent des lacunes considérables en termes de compétences cognitives de base – à savoir l’alphabétisation et la numératie – chez les enfants, les jeunes et les adultes. Les taux d’alphabétisation de la population adulte sont inférieurs à 50 % dans de nombreux pays tandis que l’alphabétisation fonctionnelle et la numératie enregistrent des taux plus faibles encore. Malgré les progrès récemment observés, la région restera, dans les décennies à venir, bien moins avancée que d’autres régions du monde en matière de scolarité, et ce à tous les niveaux. En outre, les taux de retard de croissance de l’enfant, qui demeurent résolument élevés, entraînent des effets néfastes sur tous les investissements futurs en compétences.

Les pays qui déploient des efforts de renforcement des compétences doivent non seulement veiller à dépenser plus intelligemment, mais également à accroître l’efficacité et à améliorer les résultats. Il est cependant plus difficile qu’il n’y paraît d’investir de manière judicieuse. Les pays d’Afrique subsaharienne sont confrontés à deux choix difficiles pour concilier leurs portefeuilles de compétences : trouver un juste équilibre entre la croissance générale de la productivité et l’inclusion d’une part ; et investir dans les compétences des effectifs présents et d’avenir d’autre part.

¹ Cette section s’appuie fortement sur l’étude non encore publiée et intitulée : “The Skills Balancing Act in Sub-Saharan Africa: Investing in Skills for Productivity, Inclusion, and Adaptability”, d’Omar Arias, Indhira Santos, et David K. Evans.

Investir dans des compétences fondamentales solides pour tous est une forme d'investissement dans les compétences qui favorise la croissance et l'inclusion. Les pays d'Afrique subsaharienne peuvent combler des lacunes importantes dans les domaines de l'éducation et de la formation à condition d'accorder la priorité aux compétences fondamentales universelles, en jugulant le retard de croissance des enfants et en renforçant l'alphabétisation, la numératie et les compétences socioémotionnelles des enfants, des jeunes et des adultes. Cette stratégie requiert des investissements axés sur les premières années de vie et les apports qui comptent le plus pour la qualité de l'éducation, en ciblant spécifiquement l'efficacité de l'enseignement – ce qui ne signifie pas uniquement une hausse des recrutements d'enseignants ou de la construction de bâtiments. Pour mettre en œuvre cette approche, il convient de concevoir une formation basée sur les dernières données probantes disponibles et d'inciter les meilleurs éléments à embrasser la profession d'enseignant. Une attention particulière doit être accordée à l'égalité d'accès, parmi les pauvres, à des services de qualité et aux écarts entre les genres, en particulier dans des contextes d'inégalité marquée. Il faut également soutenir les jeunes et les adultes qui manquent de compétences fondamentales. Un tel soutien peut inclure des interventions de renforcement de l'alphabétisation de base et des compétences socioémotionnelles parmi les personnes exerçant des activités agricoles et non agricoles en milieu rural ou actives dans le travail autonome urbain à faible productivité. Dans la région, l'expansion de l'éducation de base nécessite des partenariats public-privé renouvelés (PPP) dans un cadre réglementaire solide qu'assure l'État.

En matière de formation professionnelle, les pays doivent impérativement être sélectifs et axés sur la demande. S'agissant de la croissance de la productivité, le soutien doit viser les programmes d'éducation et de formation techniques et professionnelles axés sur la demande (EFTP), l'enseignement supérieur, l'esprit d'entreprise et les programmes de formation commerciale liés aux secteurs qui peuvent servir de catalyseur. Un tel soutien doit davantage encourager la formation continue, en particulier au sein des petites entreprises. Une attention particulière doit également être accordée aux domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM), en mettant l'accent sur le transfert et l'adoption de la technologie dans les économies bénéficiant d'un environnement politique favorisant le retour sur les investissements réalisés dans le développement de ces compétences. L'inclusion économique requiert des investissements dans des programmes de formation au marché du travail ciblant les jeunes défavorisés ainsi que des améliorations des compétences des travailleurs dans les activités à faible productivité dans les zones urbaines (par exemple, par apprentissage informel) et les zones rurales (par exemple, dans des programmes de moyens de subsistance et de développement des services agricoles). Pour l'adaptabilité, des réformes doivent être introduites dans l'enseignement secondaire et tertiaire afin de retarder le suivi des étudiants dans l'enseignement technique et les flux professionnels, au moins jusqu'à l'enseignement secondaire supérieur. En outre, les systèmes éducatifs doivent mettre en place des trajectoires efficaces entre les parcours académiques et techniques, et introduire des pratiques d'apprentissage plus actives et plus pratiques.

Il importe aussi que les pays encouragent une pluralité d'acteurs à s'impliquer dans la conception et la mise en œuvre de ce programme de renforcement des compétences. Les familles peuvent encourager et investir dans le développement cognitif et socioémotionnel des enfants en exerçant leur rôle parental, en fournissant des soins de qualité et en collaborant avec les écoles afin d'assurer leur redevabilité – mesurée par une prestation de services efficace. Pour créer un environnement politique propice à la rentabilité des investissements réalisés dans le développement de ces compétences, le secteur privé peut : contribuer efficacement à fournir des services ayant vocation à améliorer l'accès et la qualité ; investir dans la formation sur le terrain ; travailler avec des fournisseurs d'éducation et de formation de manière à s'assurer que les programmes sont conformes à leurs besoins ; et engager un dialogue social national qui permette de hiérarchiser le développement des compétences et les réformes en fonction de leur priorité.

En Afrique subsaharienne, des progrès significatifs peuvent être réalisés en matière de renforcement des compétences, mais ils requièrent des changements préalables systématiques. Les programmes de taille modeste et les réformes locales ne permettent souvent pas d'atteindre les impacts escomptés à grande échelle. En matière de renforcement de compétence, il ne suffit pas de se reposer sur « les meilleures pratiques » pour

parvenir à un accès plus équitable, une qualité accrue, ainsi que des actions pertinentes et efficaces. Il convient aussi d'être attentif au cadre de gouvernance dans lequel se déroulent les programmes de renforcement des compétences. Plusieurs agences, au niveau central et local, sont impliquées dans les stratégies de développement des compétences. Les compétences sont « le problème de chacun, mais la responsabilité de personne ». Le manque de coordination et les faibles capacités peuvent entraîner des inefficiences, des doubles emplois ou, pire encore, un éventuel manque d'attention aux problèmes importants. Par conséquent, pour obtenir des résultats significatifs et soutenus, les politiques et les réformes doivent s'attaquer à la politique des politiques, renforcer les capacités nécessaires aux politiques basées sur des données probantes et mettre en place des incitations visant à harmoniser les comportements de toutes les parties prenantes afin d'atteindre les objectifs nationaux de développement des compétences.

Dans leurs choix de politique, les pays n'auront pas d'autre alternative que de faire des compromis – souvent difficiles – qui auront des répercussions sur la répartition et une incidence sur leur trajectoire de développement. Ces difficultés sont au cœur même de l'exercice d'équilibrage des compétences en Afrique subsaharienne.

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS POUR LES COMPÉTENCES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Au cours de ces vingt dernières années, les pays d'Afrique subsaharienne – plusieurs décennies après avoir conquis l'indépendance et s'être relevés, pour certains, de conflits – se sont rapidement développés, ont réduit l'incidence de la pauvreté et renforcé l'accès à l'éducation. La région a permis à des millions de personnes de sortir de la pauvreté et à un nombre d'enfants sans précédent d'être scolarisés. Plus des deux tiers des enfants achèvent l'école primaire, contre un peu plus de la moitié en 1990, et l'achèvement du deuxième cycle du secondaire a presque doublé au cours de la même période. Dans plusieurs pays, l'accès à l'enseignement tertiaire a, lui aussi, commencé à se développer. La région a multiplié par sept ses dépenses publiques liées à l'éducation entre 1984 et 2014.

L'Afrique subsaharienne est donc sur la bonne voie. Cependant, la population active de la région est la moins qualifiée du monde. La région doit surmonter sa crise de compétences pour accélérer sa transformation économique et sociale dans les vingt prochaines années, et pour bénéficier de sa situation démographique. L'Afrique subsaharienne a la population la plus jeune de toutes les régions du monde : 43 % de la population a moins de 15 ans et environ 60 % de la population est âgée de moins de 25 ans (Organisation des Nations Unies 2017). Cette main-d'œuvre importante et en forte croissance représente une opportunité majeure d'accélérer la transformation économique, de relancer la croissance et d'accroître la prospérité. Pour profiter de cette opportunité, la région devra effectuer des investissements stratégiques et intelligents dans les premières années et l'éducation, sans compter la formation professionnelle, afin de solutionner la crise de compétences.

Malgré les progrès réalisés, dans la moitié des pays de l'Afrique subsaharienne, moins de deux enfants sur trois terminent le cycle primaire. Dans la plupart des pays, bien moins de 50 % des enfants terminent l'enseignement secondaire et moins de 10 % de la population en âge de travailler arrive jusqu'à l'enseignement supérieur. Les résultats du système éducatif ont été si mauvais pendant si longtemps qu'une crise de l'apprentissage a conduit à d'énormes lacunes dans les compétences cognitives de base (capacité à lire et compter) chez les enfants, les adolescents et les adultes non scolarisés, avec d'importants écarts entre les sexes. Pour dépasser cette crise, les pays doivent investir intelligemment, pour continuer à élargir l'accès au renforcement des compétences, et pour améliorer la qualité et la pertinence des programmes en question. C'est indispensable pour éviter que la région ne soit toujours la moins qualifiée du monde d'ici à 20 ans, ce qui lui enlève tout avantage compétitif et toute chance de bénéficier du créneau démographique qui se présente pour la plupart des pays de la région.

Dans le même temps, le défi que représente le développement des compétences en Afrique subsaharienne est unique à plusieurs égards. Ainsi, les pays de la région subissent une transformation économique dans un environnement plus difficile que celui d'autres régions du monde lors de stades similaires de développement,

aux 19^e et 20^e siècles. En effet, la région doit notamment renforcer des compétences fondamentales à une période de forte concurrence économique. Dans un monde radicalement plus exigeant, qui accorde une grande importance à l'adaptabilité des individus et des systèmes, la main-d'œuvre – d'aujourd'hui et de demain – doit disposer d'un éventail plus large de compétences fondamentales, à la fois cognitives, socioémotionnelles et techniques. En parallèle, les pays sont exhortés à répondre aux aspirations croissantes de leurs jeunes. Lorsque les jeunes sont privés de perspectives d'un avenir meilleur, les individus non qualifiés, mécontents et marginalisés deviennent des proies faciles pour ceux qui cherchent à répandre la colère, la peur et la radicalisation.

Malgré ces défis, les pays d'Afrique subsaharienne ont également la possibilité d'investir plus intelligemment et de progresser rapidement dans le renforcement des compétences. Les pays peuvent s'appuyer sur un grand nombre de données probantes qui donnent des informations sur les méthodes à appliquer pour réussir leur renforcement des compétences; ils peuvent tirer parti de l'utilisation de nouvelles technologies et de programmes sociaux, tels que les transferts de fonds pour la prestation de services dans des sociétés plus urbaines; et, enfin, la région peut saisir les opportunités que permet la coopération régionale pour progresser encore davantage avec des économies d'échelle et des coûts plus faibles.

CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR LES INVESTISSEMENTS EN COMPÉTENCES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le portefeuille d'investissements potentiels que les pays de la région peuvent réaliser comprend : (i) l'accélération de la croissance globale de la productivité (économies prospères); (ii) la promotion de l'inclusion économique (sociétés inclusives); et (iii) l'adaptabilité de la main-d'œuvre au 21^e siècle (résilience des économies et des individus). Pour réaliser ce potentiel, les pays de la région sont néanmoins confrontés à des choix difficiles.

Une stratégie intelligente de développement des compétences exige de déterminer quelles compétences sont nécessaires, à quelle fin, pour qui et comment elles peuvent être développées au moment opportun et dans la bonne direction. La Figure 3.1 illustre un cadre visant à orienter les priorités en matière de compétences au profit des politiques d'éducation et de formation et les investissements dans la région. La figure regroupe trois principes directeurs majeurs.

Tout d'abord, les investissements en compétences doivent tenir compte de deux compromis clés. Le premier porte sur le choix entre : (i) les investissements dans les compétences avec un potentiel plus important pour maximiser les gains de productivité à l'échelle de l'économie – comme les compétences techniques nécessaires aux activités économiques à fort potentiel de croissance qui peuvent catalyser la transformation économique par la réaffectation des ressources productives et l'utilisation de nouvelles technologies; et (ii) les investissements dans les compétences visant à l'inclusion économique – telles que les compétences qui permettent d'améliorer les moyens de subsistance et les opportunités de gains, en particulier pour les pauvres. S'agissant du deuxième compromis, il concerne, d'une part, les investissements destinés à remédier aux lacunes en matière de compétences de la population jeune et adulte non scolarisée pour les économies en grande partie agraires et autonomes d'aujourd'hui; et d'autre part les investissements dans les compétences des futures générations de travailleurs pour les économies transformatrices de demain, afin d'assurer leur adaptabilité et leur résilience pour naviguer dans les changements dans l'emploi dans leur vie professionnelle et dans le monde du travail qui change rapidement.

Ensuite, un portefeuille de compétences équilibré nécessite d'investir de manière rentable et continue dans la multiplicité des compétences nécessaires pour moderniser les économies. Dans l'ensemble, ces compétences comprennent : (i) *les compétences cognitives fondamentales* (par exemple, l'alphabétisation et la numératie); (ii) *les compétences socioémotionnelles fondamentales* (par exemple, se gérer soi-même et son rapport aux autres, comme l'autorégulation, la persévérance, la curiosité, l'empathie et la tolérance); et (iii) *les compétences techniques ou professionnelles* (par exemple, les qualifications professionnelles et techniques, et les compétences numériques et de gestion). Ces compétences sont importantes pour les nouvelles générations de travailleurs –

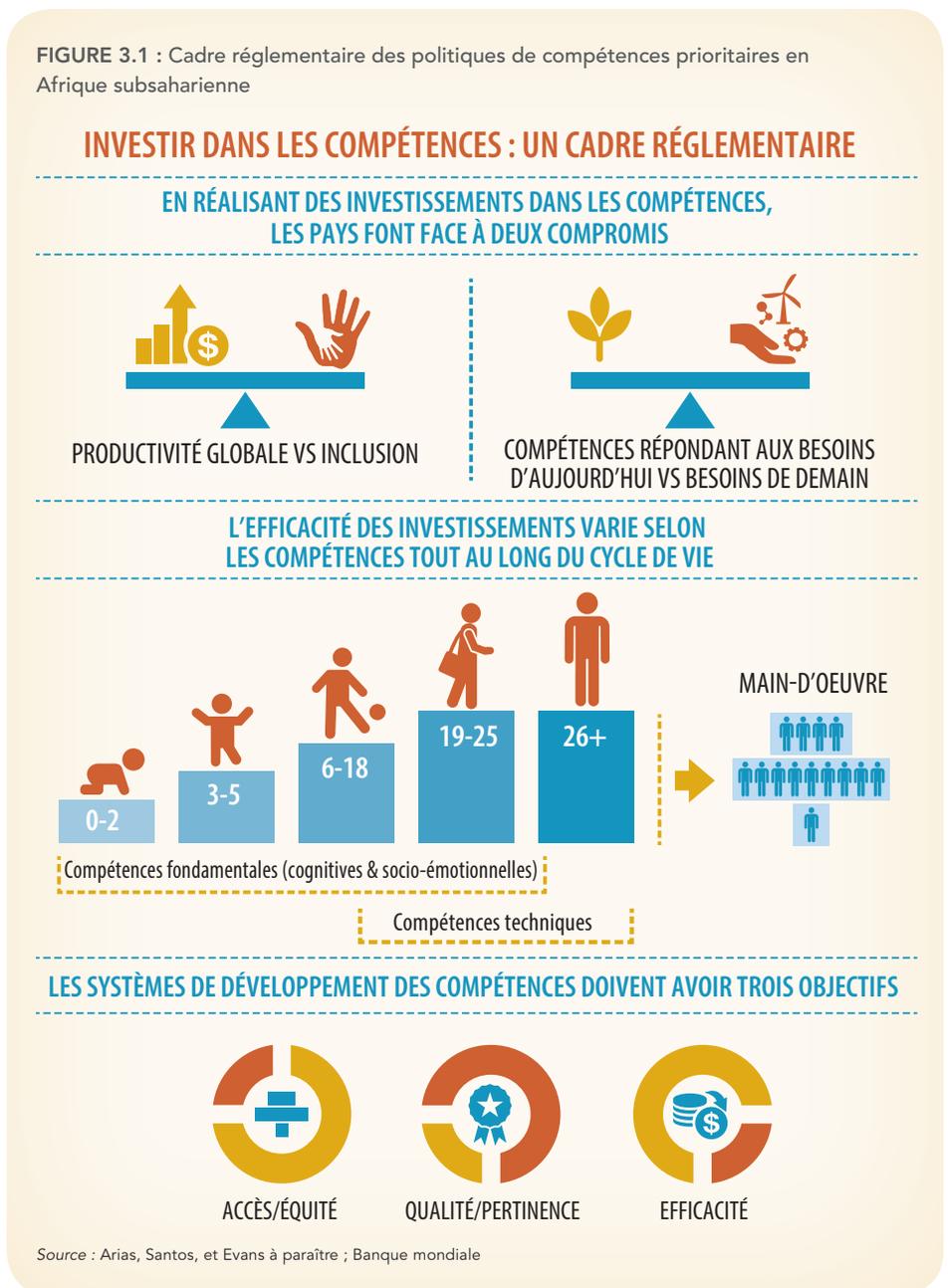
les jeunes encore en âge scolaire et ceux encore aux études – et pour le pool actuel composé de jeunes, de personnes d’âge moyen et d’adultes plus âgés qui sortent déjà du système éducatif formel. Un portefeuille de compétences équilibrées englobe une gamme d’investissements, de compétences fondamentales, cognitives et socioémotionnelles – des premières années de la vie aux adolescents en passant par la petite enfance – ainsi que de compétences techniques des jeunes et des adultes et un renforcement des compétences grâce à une formation sur le terrain, la formation de la main-d’œuvre et les programmes éducatifs destinés aux jeunes et à la population adulte.

Lorsqu’ils réalisent ces investissements, les décideurs politiques doivent envisager le développement de compétences comme un processus continu tout au long de l’existence, dans lequel les compétences engendrent des compétences. Il existe des étapes optimales pour acquérir des compétences différentes tout au long de la vie, comme le montre la Figure 3.1 qui souligne de quelle manière et à quel moment sont acquises, à chaque étape, les compétences les plus adaptées. La formation du capital humain est un processus qui dépend du temps. Pour les familles qui ne peuvent s’engager dans la formation du capital humain

au bon moment, la première opportunité est alors passée. Les investissements dans les premières années de vie sont cruciaux, car c’est là que les connexions neuronales s’épanouissent, sont aiguisées et solidifiées.

Fortement influencé par la santé maternelle et infantile ainsi que par la nutrition, en particulier pendant les 1 000 premiers jours de vie, le développement cognitif est aussi affecté par la qualité des environnements éducatifs dans la petite enfance et l’enfance. Même si les compétences cognitives de base sont déjà bien définies une fois atteint l’adolescence, la scolarité peut fournir des connaissances et des outils qui améliorent ces capacités, ainsi que des compétences socioémotionnelles qui demeurent malléables au cours de l’adolescence et des premières années de la vie adulte. Les compétences fondamentales déterminent la «volonté d’apprendre» d’une personne tout au long de sa scolarité de base, postsecondaire, dans la formation et au travail. Bien qu’il soit plus rentable d’investir précocement, les investissements ultérieurs peuvent remédier aux lacunes fondamentales des travailleurs actuels en matière de compétences au regard de la plasticité et de la malléabilité du cerveau à l’âge adulte. Cet aspect est particulièrement important pour les

FIGURE 3.1 : Cadre réglementaire des politiques de compétences prioritaires en Afrique subsaharienne



individus les plus vulnérables, qui sortent du système éducatif et manquent des compétences fondamentales essentielles. Ces investissements peuvent à leur tour engendrer des effets intergénérationnels positifs ; en effet, les mères alphabétisées sont davantage susceptibles d'élever des enfants en meilleure santé et disposant de compétences fondamentales plus solides.

Le troisième principe directeur est le suivant : pour fournir les compétences adéquates, au bon moment et dans la bonne direction, les systèmes éducatifs et de formation doivent assurer l'équité, la qualité et l'efficacité. Les investissements et les réformes des politiques doivent amplifier les opportunités d'acquisition des compétences (*accès équitable*), favoriser un apprentissage qui développe des compétences conformes à la demande du marché du travail (*qualité et pertinence*) et offrir un rapport qualité-prix dans le financement et la prestation de services d'éducation et de formation afin de minimiser le gaspillage de ressources (*efficacité*).

En s'appuyant sur ces principes directeurs, les pays doivent rassembler les multiples acteurs concernés par le développement des compétences. Il est crucial de former une coalition d'investisseurs – les familles, le gouvernement et le secteur privé, y compris les employeurs et les fournisseurs privés de formation – pour tirer le meilleur parti des investissements dans les premières années, l'éducation et la formation. Les membres de la coalition ont des rôles à la fois distinctifs et complémentaires. Les *familles* peuvent investir et nourrir activement le développement cognitif et socioémotionnel des enfants grâce à des services prénataux et de garde de qualité et en s'impliquant dans les structures scolaires, de telle sorte qu'elles aient la responsabilité de fournir une prestation de services efficace. Le *secteur privé* peut contribuer efficacement à la prestation de services ; améliorer l'accès et la qualité ; investir dans la formation sur le terrain pour développer des compétences sur le tas ; interagir avec les fournisseurs d'éducation et de formation afin de s'assurer que les programmes sont alignés sur les besoins du secteur ; et s'engager dans le dialogue social national pour donner la priorité au développement des compétences et aux réformes visant à créer un environnement favorisant le retour sur les investissements réalisés dans le développement de ces compétences.

Le rôle du *secteur public* est crucial, car il permet d'assurer l'équité et de remédier aux échecs du marché et de coordination grâce à des investissements et des politiques complémentaires qui préparent les individus (compétences fondamentales), leur assurent des opportunités et les incitent à acquérir des compétences. Pour ce faire, le secteur public doit veiller à l'égalité des chances et à créer un environnement favorable à la rentabilité des investissements dans les compétences (public et privé). Ce rôle consiste à régir la politique économique des réformes et à favoriser la coopération, l'engagement et la coordination des parties prenantes grâce à un leadership stratégique, un dialogue social et des incitations appropriées.

JEU D'ÉQUILIBRISTE

Quatre problématiques transversales englobent les principales questions politiques relatives aux investissements dans les compétences en Afrique subsaharienne :

- Les investissements dans les compétences répondent-ils aux besoins des économies d'aujourd'hui et de demain ?
- Le développement actuel des compétences a-t-il un socle solide ?
- Existe-t-il de bonnes raisons d'investir dans les compétences des jeunes et des adultes non scolarisés ?
- Les pays de la région investissent-ils des ressources suffisantes dans les compétences ?

Apporter des réponses à ces questions place les gouvernements des pays d'Afrique subsaharienne – qui doivent choisir parmi des investissements dans des compétences urgents et concurrentiels – devant un délicat jeu d'équilibriste. Cet arbitrage doit se traduire par une adaptation des priorités en fonction du contexte du pays – concernant, en particulier, les niveaux de compétences, l'état de la transformation économique et l'environnement politique – afin que les investissements dans les compétences soient rentables. Il s'agit d'allouer des ressources publiques limitées.

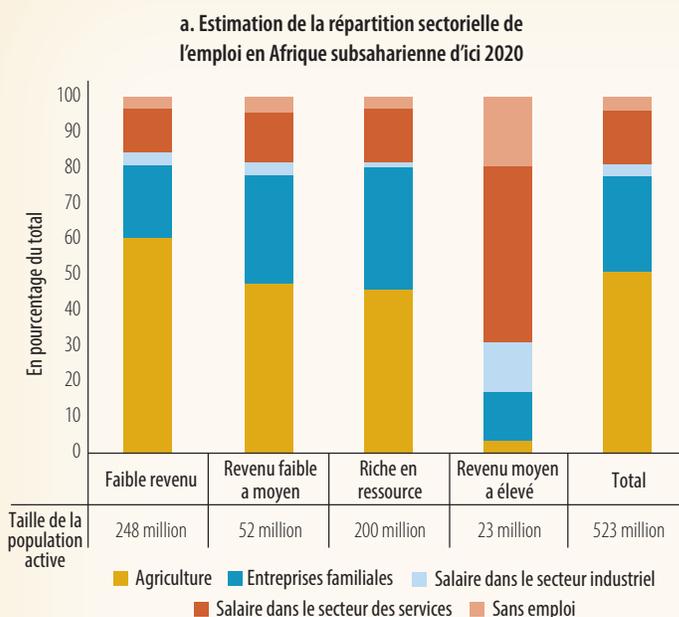
Question 1. Les investissements dans les compétences en Afrique subsaharienne répondent-ils aux besoins des économies d'aujourd'hui et de demain ?

Réponse courte : souvent non, pour trois raisons.

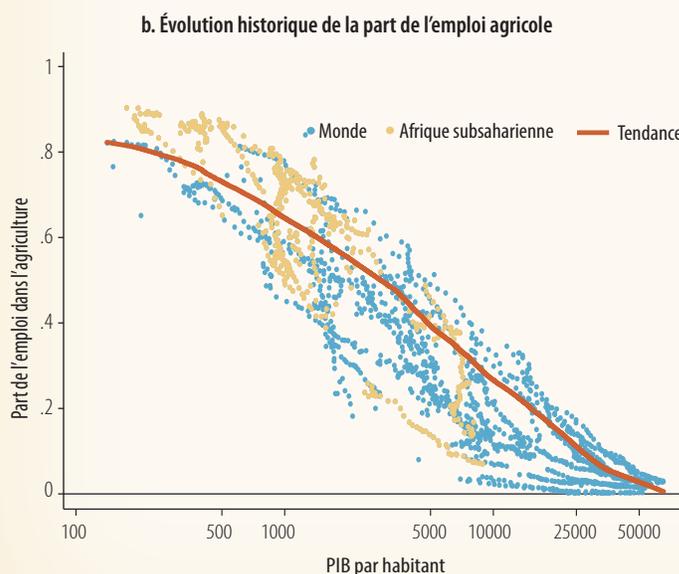
Première raison : dans la plupart des pays, le système formel d'éducation et de formation s'adresse principalement à des emplois salariés dans le très petit secteur formel. Dans la région, un rôle essentiel des investissements dans les compétences consiste donc à répondre aux besoins en compétences des secteurs qui servent de catalyseurs à la transformation économique. Cet aspect est crucial pour que l'Afrique subsaharienne soit en mesure de transférer les travailleurs des secteurs à faible productivité, comme l'agriculture de subsistance, vers des emplois de plus grande valeur, y compris l'agriculture moderne. Les emplois hautement qualifiés dans les principales activités économiques ne créent pas seulement des gains, mais aussi des emplois supplémentaires indirects. Cependant, les investissements dans les compétences doivent tenir compte de la réalité des économies d'aujourd'hui, qui dépendent largement de l'agriculture de subsistance et de l'emploi informel, principalement du travail autonome et des petites entreprises dans le secteur des services, pour fournir des emplois et des moyens de subsistance. En matière de compétences, les politiques doivent aider à améliorer les revenus et les moyens de subsistance d'une large part de la population qui continuera probablement à exercer, au cours des décennies à venir, dans les secteurs agricole et informel.

En moyenne, dans tous les pays d'Afrique subsaharienne, huit emplois sur dix se trouvent dans l'agriculture ou les entreprises familiales non agricoles, le plus souvent dans les services. Dans certains pays – tels que l'Afrique du Sud et, dans une moindre mesure, la Gambie et le Ghana –, la fabrication et les services deviennent des sources d'emplois plus importantes. Cependant, dans la majeure partie de l'Afrique subsaharienne (comme le montre la Figure 3.2), le mouvement du travail hors de l'agriculture a été plus lent que dans le reste du monde, et les projections indiquent que, même dans des scénarios optimistes, la part de l'emploi informel non salarié évoluera probablement très lentement.² La plupart d'entre eux sont des emplois à faible productivité qui offrent également de faibles revenus.

FIGURE 3.2 : Part sectorielle de l'emploi et évolution historique



En dépit d'une transformation structurelle continue, le secteur agricole et les entreprises familiales conserveront, dans un premier temps, une large part de l'emploi



Source : Basé sur Fox et coll. 2017 (côté gauche) et de la base de données Groningen Growth and Development Centre 10-sector (côté droit).

² Fox et al. (2017).

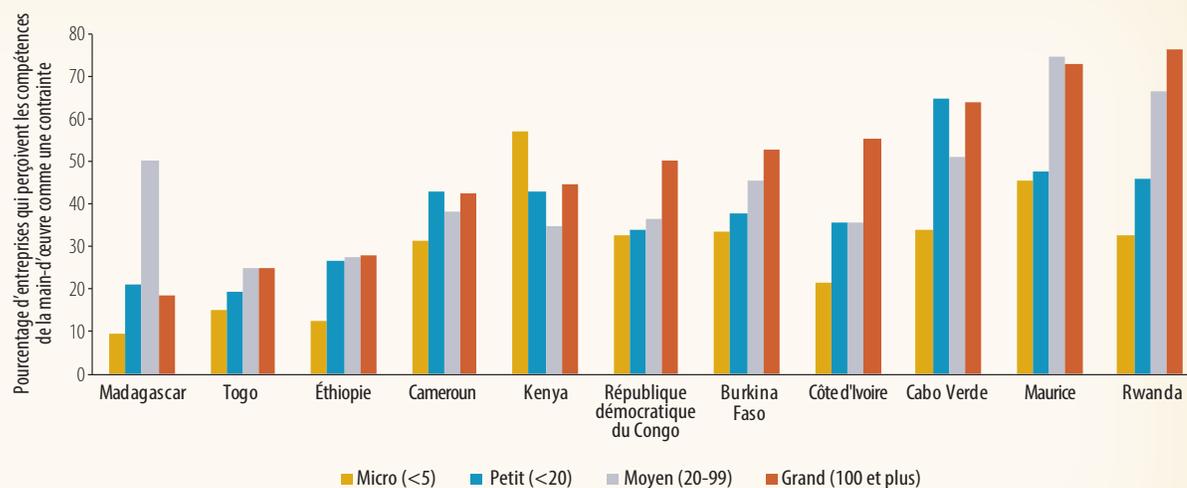
Pourtant, tel n'est pas l'objectif pour lequel les systèmes (formels) d'éducation et de formation dans la région préparent les travailleurs. Généralement, les programmes de vulgarisation agricole qui intègrent la formation professionnelle ne visent pas à remédier aux déficits des compétences fondamentales (alphabétisation, numératie, et compétences socioémotionnelles) des agriculteurs, alors même que ces compétences sont incontestablement au moins aussi importantes que les compétences techniques pour l'adoption de nouvelles technologies et de pratiques agricoles plus productives. Encore embryonnaire, l'éducation à l'entrepreneuriat dans l'enseignement secondaire se traduit toutefois par des programmes tels que Educate! au Rwanda et en Ouganda qui peuvent servir de modèle dans ce domaine. Les programmes de formation destinés aux travailleurs autonomes restent limités et présentent des problèmes de conception et de mise en œuvre importants. Des innovations récentes dans des programmes combinant plusieurs formations de compétences se révèlent prometteuses.

L'apprentissage formel et informel doit encore réaliser son plein potentiel. Dans la région, de nombreux pays où sont actuellement menées des réformes des cadres d'apprentissage prennent acte de cette situation et visent à élargir l'accès à ces opportunités en incitant davantage le secteur privé à engager des apprentis, en renforçant les partenariats avec les employeurs (y compris dans la gestion de ces régimes), en complétant la formation sur le terrain par de la formation en salle de classe (y compris dans les compétences fondamentales), en reconnaissant plus clairement les compétences acquises et en combinant des apprentissages avec un soutien plus complet visant à aider la transition vers un travail indépendant ou un travail salarié à plus haut niveau de productivité.

La deuxième raison pour laquelle les investissements ne répondent pas aux besoins des économies est la suivante : les programmes d'investissement dans les compétences pour le petit secteur formel montrent des signes de discordance. À mesure que les pays de la région s'enrichissent, un nombre croissant d'entreprises estiment que leur croissance et leur productivité est entravée par des problèmes de compétences (Figure 3.3). Dans de nombreux pays, cette restriction est ressentie particulièrement par les entreprises comptant au moins 20 salariés, c'est à dire les entreprises qui créent de l'emploi dans les économies en croissance. Ce sont, en premier lieu, les entreprises productives et axées sur l'exportation qui sont négativement affectées par la pénurie de compétences. Comme indiqué par Perotti (2017), les compétences deviennent de plus en plus cruciales au fur et à mesure que les entreprises cherchent à répondre à leurs autres contraintes opérationnelles, en particulier l'accès au financement. De plus, comme dans de nombreuses autres économies en développement, les employeurs de la région exigent de plus en plus que les travailleurs possèdent des

Les entreprises perçoivent de plus en plus les compétences de la main-d'œuvre comme une contrainte.

FIGURE 3.3 : Compétence de la main-d'œuvre en tant que contrainte perçue par les entreprises pour certains pays



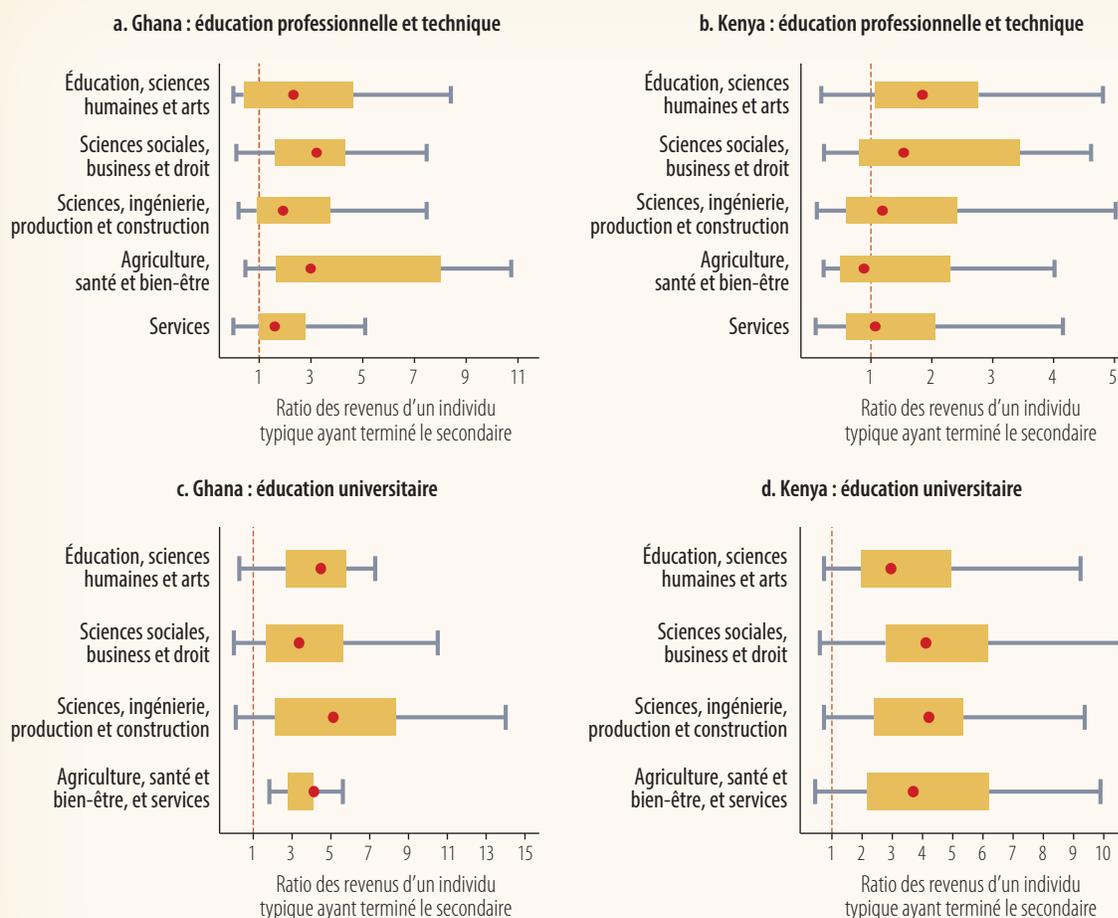
Source : Perotti 2017, basé sur l'Enquête sur les entreprises de la Banque mondiale.

Remarque : Les deux tableaux sont basés sur des données tirées des Enquêtes sur les entreprises portant sur des entreprises largement formelles et excluant les microentreprises.

compétences multiples, y compris l’alphabétisation, la numératie et les compétences socioémotionnelles, ainsi que des compétences techniques. Par exemple, plus de la moitié des petites et grandes entreprises, formelles et informelles, interrogées dans le cadre des enquêtes sur la Transition vers la vie active au Bénin, au Libéria, au Malawi et en Zambie jugent les compétences cognitives techniques, interpersonnelles et supérieures (résolution des problèmes, prise de décision) très ou extrêmement importantes.

Si un certain déséquilibre des compétences est à la fois naturel et inévitable dans toute économie en pleine croissance et en restructuration, de nombreux diplômés de l’enseignement technique, professionnel et général poursuivent des études dans des domaines pour lesquels la demande en main-d’œuvre est faible. Élevés ou en hausse, les rendements moyens de l’éducation, en particulier l’enseignement supérieur, affichent toutefois de nombreuses variations en fonction des domaines d’études. Les investissements dans les EFTP ou l’enseignement supérieur ne paient souvent pas pour de nombreux étudiants (Figure 3.4). En ce sens, les EFTP semblent être fructueux pour les étudiants ayant les perspectives les plus faibles sur le marché du travail et les chances les plus minces d’atteindre les universités de haute qualité pour lesquelles les rendements de l’éducation sont les plus élevés. Bien que les EFTP puissent contribuer à la transition vers la vie active et favorisent généralement des revenus positifs, il existe également de grandes différences entre les étudiants, les domaines et les établissements. Cette variation dans les rendements de l’éducation

FIGURE 3.4 : EFTP et éducation supérieure



L'EFTP et les études supérieures ne profitent pas à tout le monde.

Source : Arias, Santos, et Evans (à paraître) basé sur les enquêtes sur les compétences vers l’employabilité et la productivité (STEP) au sein des ménages.

Remarque : La figure montre le ratio des revenus provenant de différents domaines des EFTP et de l’enseignement universitaire par rapport aux revenus des individus typiques avec un enseignement secondaire complet dans l’ensemble de la distribution. Le point rouge représente la médiane de la distribution. L’extrémité inférieure du rectangle représente le 25e percentile et l’extrémité supérieure représente le 75e percentile. Les lignes en dehors du rectangle représentent le ratio pour les valeurs les plus élevées et les plus faibles des revenus, à l’exclusion des valeurs aberrantes.

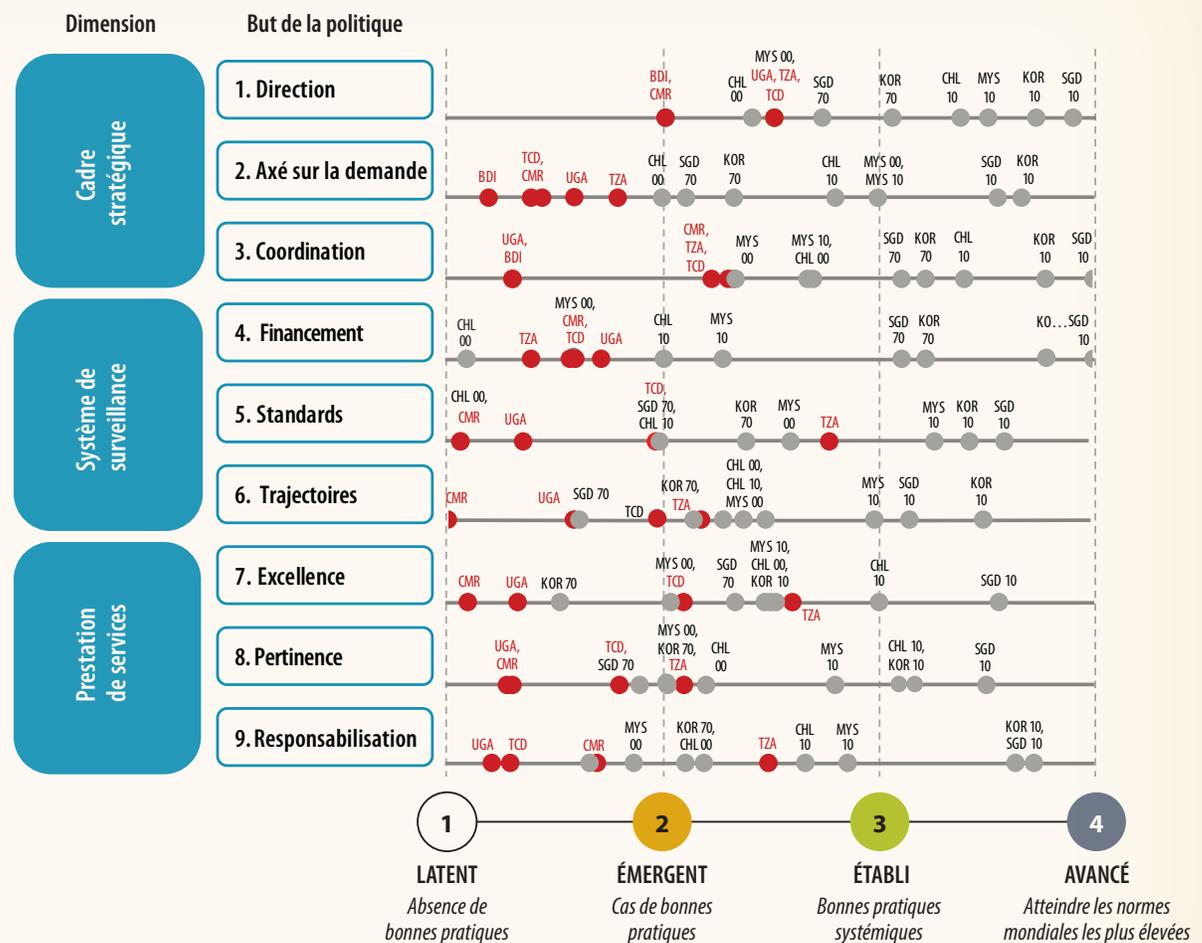
STEP = Skills Towards Employability and Productivity. (Compétences vers l’employabilité et la productivité)

postsecondaire peut résulter du manque de préparation des étudiants (à la suite de faibles compétences fondamentales), ainsi que de la faible qualité et du désalignement avec les besoins du marché du travail de l'enseignement technique et professionnel au niveau secondaire supérieur et tertiaire. À peine plus d'un quart des étudiants universitaires de la région sont inscrits dans des programmes de sciences appliquées, d'ingénierie et de technologie, avec une fraction encore inférieure chez les femmes. La région compte seulement 92 chercheurs scientifiques par millions de personnes, alors que la moyenne mondiale s'élève à plus de 1 000.

Plus profondément, ces manques proviennent des faiblesses institutionnelles du système de prestation de services de l'enseignement supérieur. Très souvent, les EFTP et l'enseignement supérieur ne sont pas en phase avec la demande de main-d'œuvre sur le marché du travail. Il existe un manque flagrant de parcours divers permettant aux étudiants de développer leurs compétences de façon cumulative et de disposer de mécanismes de financement et de responsabilisation qui ne sont pas liés aux résultats. La Figure 3.5 montre les scores obtenus par un sous-ensemble de pays de la région (Burundi, Cameroun, Tchad, Tanzanie et Ouganda) lors d'évaluations institutionnelles comparables à l'échelle internationale des systèmes formels de développement de la main-d'œuvre (principalement les EFTP, mais aussi des programmes de formation sur le marché du travail, par exemple). La région est souvent à la traîne par rapport à d'autres régions en

En Afrique subsaharienne, l'enseignement et la formation techniques et professionnels témoignent de faiblesses institutionnelles.

FIGURE 3.5 : Performance du développement de la main-d'œuvre dans des objectifs stratégiques spécifiques, par pays sélectionnés



Source : Arias, Santos, et Evans (à paraître), basé sur la base de données sur le développement de la main-d'œuvre (SABER) de la Banque mondiale.

Remarque : Ce graphique comprend des données sur l'Afrique subsaharienne (le Burundi, le Cameroun, le Tchad, la Tanzanie, et l'Ouganda) ; le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (Égypte, Irak, Jordanie, Maroc, Cisjordanie et Gaza, Tunisie et Yémen) ; les pays très performants dans les années 1970 (Irlande (1980), République de Corée (1970) et Singapour (1970) ; les pays performants en 2010 (Chili (2011), Irlande (2000), République de Corée (2010), Malaisie (2010), et Singapour (2010)). Les cercles sont surmontés de l'abréviation du pays et l'année. SABER = Systems Approach for Better Education Result (Programme "Approche systémique pour de meilleurs résultats dans l'éducation")

développement et à des pays hautement performants aux premiers stades du développement de leurs systèmes concernant les EFTP. Des faiblesses institutionnelles similaires entravent l'enseignement supérieur.

La troisième raison pour laquelle les investissements ne répondent pas aux besoins des économies tient au fait que l'Afrique subsaharienne doit combler ces lacunes dans le développement des compétences tout en se préparant aux répercussions des mégatendances mondiales et régionales qui vont nécessairement transformer le monde du travail. Les pays d'Afrique subsaharienne, comme le reste du monde, font face à trois mégatendances qui refaçonnent l'économie mondiale et qui, de ce fait, modifient rapidement la demande de compétences, créent des possibilités et posent des défis pour les politiques en matière de compétences : les changements démographiques, l'intégration mondiale et les mutations technologiques (qui entraînent la réduction du rôle du secteur manufacturier comme source d'emploi et moteur de transformation économique).

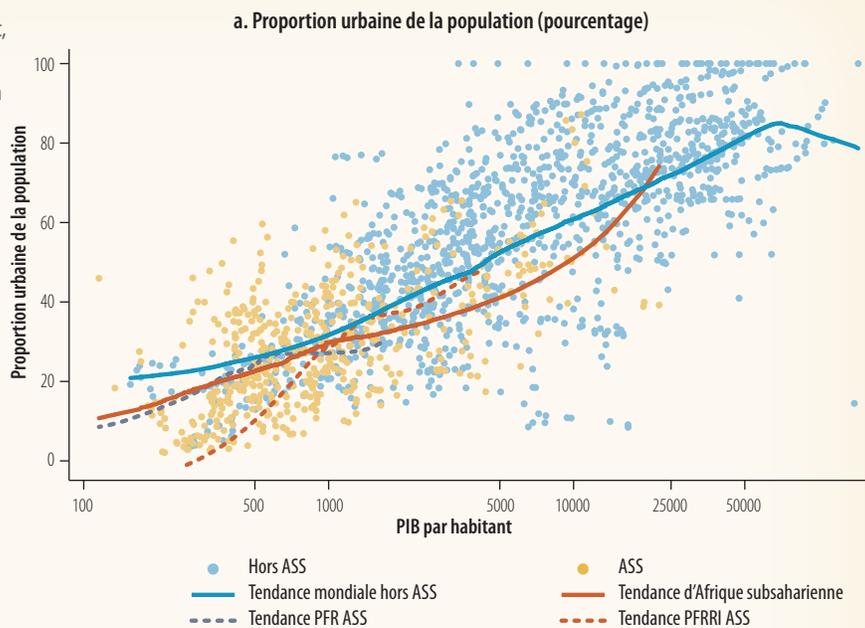
La première tendance concerne les changements démographiques. La plupart des pays d'Afrique subsaharienne amorcent ou ont amorcé leur transition démographique : le « taux de dépendance » (la part de la population trop jeune ou trop âgée pour travailler) diminue, ce qui rend possible un « dividende démographique ». Dans la majeure partie de la région, l'évolution de la fécondité est favorable à l'accumulation de capital humain. À l'heure actuelle, les taux de fécondité chutent et les familles ont moins d'enfants dans la quasi-totalité des pays. Cette tendance peut libérer les ressources, car la main-d'œuvre croît plus rapidement que la population dépendante, ce qui entraîne une augmentation du revenu par habitant et amplifie la capacité des familles à investir dans le développement des compétences de leur progéniture. Ce dividende démographique s'accompagne d'une urbanisation. Dans toute la région, plus d'un tiers de la population vit déjà dans les zones urbaines, ce qui facilite la prestation de services (Figure 3.6). Dans ce contexte, davantage de ressources peuvent être disponibles pour investir dans la petite enfance et dans une éducation de qualité au profit des enfants, de même qu'une réduction du coût de ces investissements. Les forces démographiques offrent à de nombreux pays de la région une « fenêtre d'opportunité » unique pour mettre à contribution l'augmentation significative de leur population jeune afin de générer une plus grande productivité, d'accroître la prospérité et de réduire la pauvreté. Bien que la transition démographique des pays d'Afrique australe soit plus avancée, il leur reste encore une dizaine d'années pour profiter, au cours de la transition, des fruits, potentiellement accrus, des investissements dans le développement des compétences. Dans le même temps, les pays de la région devront mobiliser les ressources nécessaires à l'élargissement de l'offre d'établissements d'enseignement de base et secondaire, afin d'assurer l'accès à un enseignement scolaire de qualité pour une population scolaire qui augmente.

La deuxième tendance concerne le caractère de plus en plus interconnecté de l'économie mondiale. Dans le secteur manufacturier et celui des services, la production intervient dans des chaînes de valeur mondiales interconnectées, au sein desquelles la Chine et d'autres économies de l'Asie de l'Est sont parvenues à mobiliser l'essentiel des investissements dans les industries orientées vers l'exportation. Cette tendance va de pair avec une intensification de la concurrence économique.

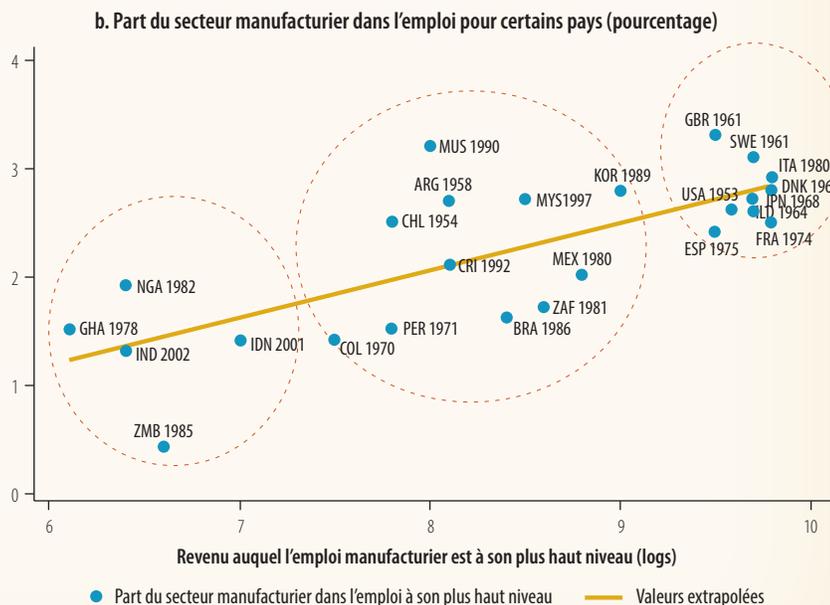
Enfin, la troisième tendance a trait à l'impact des technologies numériques ainsi qu'à celui des robots et aux mutations rapides du monde du travail qui en découlent. Les nouvelles technologies risquent de détruire plus d'emplois qu'elles n'en créent, du moins à court terme. L'Afrique n'est pas à l'abri de l'impact de l'automatisation. L'on assiste déjà, dans l'emploi, à l'automatisation de tâches de routine au sein des économies en développement. Selon le récent « Rapport sur le développement dans le monde : les dividendes du numérique », estime que – d'un point de vue technologique – plus de 40 % des emplois contemporains, dans des pays comme le Nigéria et l'Afrique du Sud, risquent d'être transformés de manière significative ou remplacés, purement et simplement, par les technologies numériques au cours des deux ou trois prochaines décennies. Même si l'automatisation n'entraîne pas directement la destruction d'emplois routiniers en Afrique subsaharienne, nombre de ces emplois pourraient d'abord disparaître dans des pays comme la Chine avant que les économies de la région ne puissent s'approprier les industries correspondantes grâce à une réduction du coût de la main-d'œuvre. En outre, et c'est aussi essentiel, même si les emplois ne sont pas détruits, ces technologies changent les types de compétences requises au travail.

L'Afrique subsaharienne s'urbanise rapidement, bien qu'à un rythme légèrement inférieur à celui d'autres régions.

FIGURE 3.6 : Mégatendances et demande de compétences, par région et groupe de pays



L'Afrique subsaharienne est confrontée au rétrécissement du rôle du secteur manufacturier comme moteur de création d'emplois et de transformation



Source : Arias, Santos et Evans (à paraître), sur la base des Indicateurs du développement dans le monde et des enquêtes auprès des ménages (panel a) et Rodrik 2015 (panel b).
 Remarque : PFR = pays à faible revenu ; PFRI = pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ; ASS = Afrique subsaharienne.

Conjuguées, ces deux dernières tendances posent le défi de la désindustrialisation prématurée. Comme le montre la Figure 3.6, panel a, qui s'appuie sur les travaux de Rodrik (2015), l'on a assisté, au cours des deux dernières décennies, à une réduction du rôle du secteur manufacturier comme moteur de transformation qui ôte, dans le secteur agricole de la région, de la main d'œuvre. Le secteur des services est de plus en plus le nouveau moteur de transformation et de création d'emplois ; il s'agit souvent de l'auto-emploi informel ou des microentreprises. Dans les décennies à venir, il y aura des emplois limités dans le secteur formel, en particulier dans le secteur manufacturier. Un nombre croissant de personnes devra se préparer à créer leurs propres emplois.

Les décideurs devraient tenir compte de ces mégatendances régionales lorsqu'ils établissent des priorités pour trouver un compromis en

matière d'investissements dans les compétences. Premièrement, ces tendances sont de nature à accroître les aspirations des familles et des individus – en particulier les jeunes – en matière d'éducation et de mobilité sociale. Deuxièmement, les tendances altéreront les types de compétences recherchées : la demande de compétences non routinières, cognitives et socioémotionnelles de haut niveau augmentera tandis que la demande de compétences requises pour de nombreux emplois routiniers faiblement et moyennement qualifiés chutera. Et troisièmement, les tendances accéléreront le rythme des changements et valoriseront l'adaptabilité des personnes et des systèmes.

Parallèlement, ces changements offrent aux pays des possibilités d'accélérer les progrès dans la formation des compétences. À mesure que les pays traversent cette transition démographique, la part des jeunes dans la population en âge de travailler augmentera plus rapidement. Ces travailleurs plus jeunes pourront donc remplacer, à un rythme accéléré, les travailleurs plus âgés et moins instruits. Alors que la plupart des pays ne se sont engagés dans cette voie que récemment, ils peuvent déjà en récolter la plupart des fruits. En outre, les pays de la région peuvent appliquer les stratégies de renforcement des compétences fondées sur un faisceau croissant des données rigoureuses sur les stratégies qui se sont avérées efficaces et apprendre des succès et des échecs des autres. Ils peuvent tirer parti de l'utilisation des nouvelles technologies et de la prestation de services dans des sociétés plus urbaines, ainsi que d'un plus grand nombre de programmes sociaux, tels que les transferts de fonds. Les pays en développement ont atteint une espérance de vie plus élevée que les pays développés d'aujourd'hui à des stades de développement comparables, grâce aux progrès des technologies de la santé, telles que les vaccinations et les antibiotiques (Deaton, 2013). Les applications récentes des nouvelles technologies devraient permettre d'étendre les gains liés à l'augmentation significative du taux de scolarisation aux résultats d'apprentissage. Enfin, la région peut exploiter les possibilités qu'offre la coopération régionale et les approches aux problèmes communs pour réaliser des progrès d'une portée plus large, qui s'accompagnent d'économies d'échelle et d'une réduction des coûts.

Il faut faire preuve de patience, car les investissements dans les compétences, en particulier dans celles des nouvelles cohortes, se déploient sur le long cours avant de porter leurs fruits. Près de deux décennies seront nécessaires pour que les investissements réalisés dans les compétences des enfants d'aujourd'hui se traduisent par une productivité accrue de la main-d'œuvre et une amélioration des revenus des pays et des familles. En raison de la lenteur des progrès réalisés par le passé dans de nombreux pays, jusqu'à 30 % des jeunes adultes et des adultes plus âgés n'ont pas acquis de compétences fondamentales minimales. Cette situation expose les chefs de famille à un risque plus élevé de pauvreté, ce qui compromet les perspectives de leurs enfants. Ces familles devraient attendre une décennie ou plus pour que les dons scolaires octroyés à leurs jeunes enfants permettent une augmentation significative de leurs revenus. Dans de nombreux pays, la fenêtre d'opportunité démographique s'ouvre ; dans d'autres, elle est ouverte depuis un certain temps. Pour certains, cette fenêtre se ferme. Compte tenu de l'importance que les gouvernements, les employeurs et les familles de la région accordent à l'éducation et à la formation, c'est une opportunité à ne pas manquer.

Question 2. Le développement des compétences repose-t-il sur un socle solide en Afrique subsaharienne ?

Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, ce n'est pas le cas, pour plusieurs raisons.

Au cours des dernières décennies, la région a fait de grands progrès en matière de scolarisation dans l'enseignement de base (surtout primaire) – ce qui devrait être salué. En 1990, environ la moitié des enfants en Afrique subsaharienne n'allait pas à l'école. En 2015, ce chiffre avait chuté à moins d'un tiers. Plus de 80 % des enfants en âge d'aller à l'école primaire sont aujourd'hui scolarisés dans la majorité des pays. Le Burundi a affiché des performances exceptionnelles. Le pays a en effet plus que doublé la proportion d'enfants d'âge primaire scolarisés, passant de moins de 41 % en 2000 à 96 % en 2014. Le Niger, le Mozambique, la Guinée et le Burkina Faso ont nettement amélioré leurs taux de scolarisation au primaire de 30 à 36 points de pourcentage ; la Zambie, le Mali, le Ghana, le Sénégal et le Lesotho ont enregistré une augmentation d'environ 22 à 26 points de pourcentage (UIS, 2017).

Pourtant, l'accès à l'éducation de base reste incomplet. Les inégalités d'accès à l'éducation chez les enfants persistent parmi les groupes démographiques et socio-économiques et les régions des pays. Le nombre d'enfants non scolarisés dans la région a certes diminué au cours des deux dernières décennies, mais 31 millions d'enfants d'âge primaire et près de 57 millions d'adolescents et de jeunes d'âge secondaire, dont beaucoup de filles, n'étaient pas scolarisés en 2014 (UNESCO 2016). Bien que plus de 8 enfants d'âge primaire sur 10 fussent scolarisés, seuls 2 adolescents sur 3 étaient inscrits au premier cycle du secondaire. Au Nigéria, le pays le plus peuplé de la région, près de 9 millions d'enfants ne sont pas scolarisés ; beaucoup d'entre eux vivent dans la région du nord-est touchée par les conflits.

Ainsi, il demeure difficile d'atteindre l'objectif majeur que représente l'accès universel à l'enseignement de base. Dans l'ensemble, environ 55 % des enfants achèvent leurs études primaires et moins d'un enfant sur trois parvient au terme du premier cycle du secondaire. Le taux global d'achèvement du primaire est beaucoup plus faible qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie-Pacifique et dans d'autres régions. Il existe toutefois des variations importantes au sein de la région Afrique. Des pays comme le Botswana, Cabo Verde, le Ghana, le Kenya, les Seychelles et l'Afrique du Sud sont sur le point de réaliser l'objectif d'achèvement des études primaires pour tous. En revanche, moins de 50 % des élèves achèvent leurs études primaires au Burundi, au Niger, au Mozambique, en Guinée et au Burkina Faso – des pays qui ont pourtant récemment réalisé les progrès les plus significatifs en matière de scolarisation.

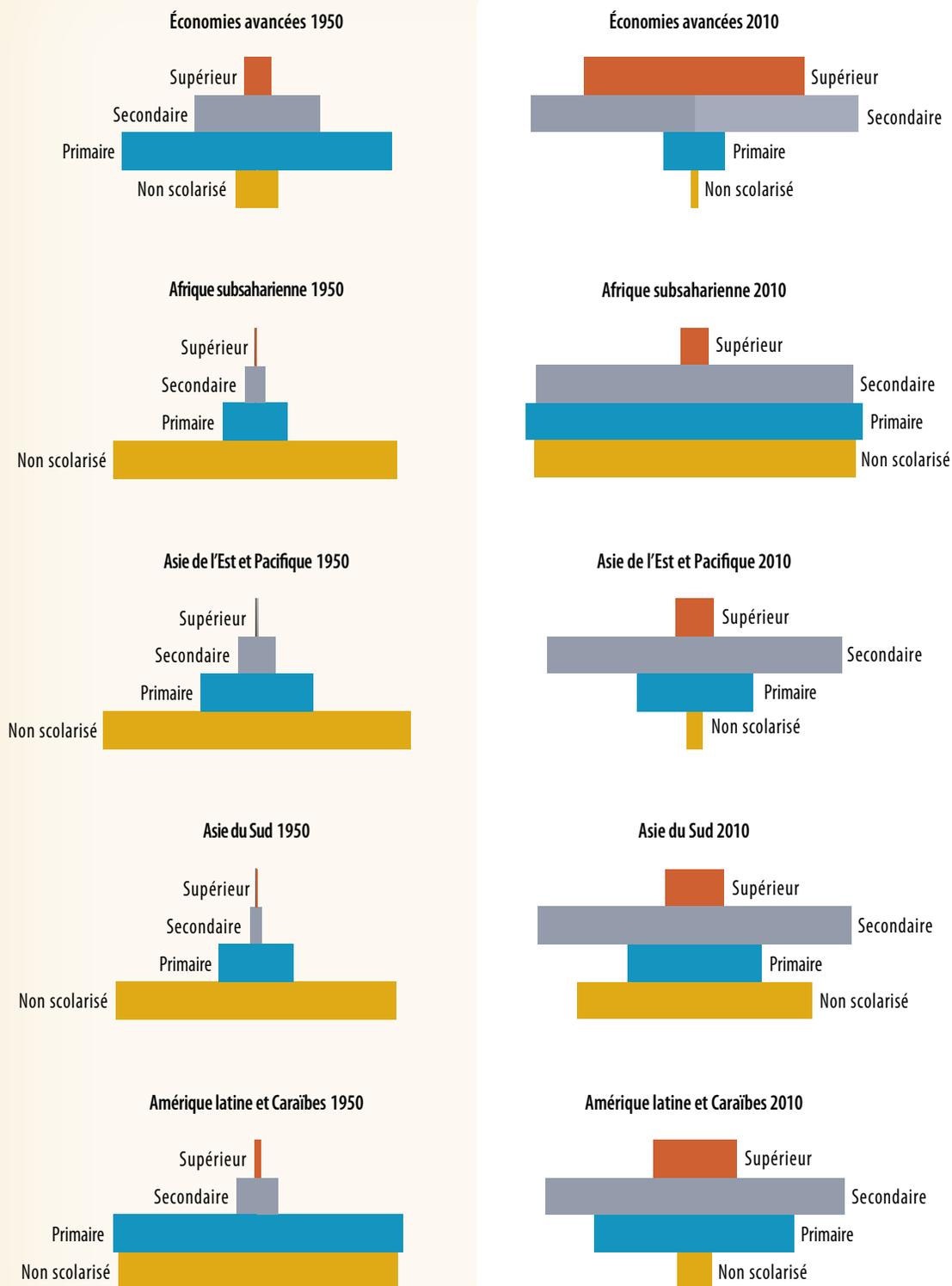
Le faible taux d'achèvement des études est dû à une combinaison de plusieurs facteurs : accès physique insuffisant, redoublement, revenu familial limité et normes sociales biaisées préjudiciables aux filles. Dans plusieurs pays, de nombreux enfants n'ont toujours pas accès à l'enseignement primaire. Beaucoup vivent encore loin des écoles. Au Lesotho, au Malawi, au Mali et au Rwanda, au moins la moitié des enfants vivent à plus de 2 kilomètres de l'école primaire la plus proche et doivent marcher pendant une demi-heure pour s'y rendre. Actuellement, la norme recommandée est une distance maximale de 1 km ou 15 minutes de marche. Les taux de redoublement élevés, qui persistent au primaire, se prolongent souvent aux classes supérieures. Dans des pays comme le Bénin, le Burundi, la Côte d'Ivoire, le Lesotho, le Rwanda et le Togo, 15 à plus de 25 % des enfants redoublent une classe au primaire. Bien que la grande majorité des pays africains offrent une éducation sans frais de scolarité formels dans l'enseignement primaire obligatoire, la région compte toujours le plus grand nombre de pays qui exigent des frais. C'est le cas de la Guinée, la Somalie, l'Afrique du Sud, la Zambie et le Zimbabwe. Ces frais, ajoutés à d'autres coûts indirects (pour les livres, les uniformes, etc.) peuvent constituer un lourd fardeau pour les familles les plus démunies. Enfin, les taux de scolarisation masquent un nombre important d'élèves plus âgés que la normale. Il s'agit d'un facteur important lié à l'abandon scolaire, en particulier aux cycles inférieur et supérieur du secondaire, qui s'explique par une combinaison de scolarisation tardive et de redoublement. L'UNESCO (2016) estime que la région compte les pays dont les proportions d'élèves plus âgés que la normale au primaire sont les plus élevées. En effet, plus d'un tiers des élèves sont plus âgés que la normale. Dans toute la région, le mariage précoce, les grossesses précoces et d'autres normes sociales entraînent un abandon scolaire précoce par de nombreuses filles.

Les taux de scolarisation et d'achèvement des études au secondaire sont encore faibles, en particulier chez les filles, bien qu'ils soient en hausse. En 2014, dans l'ensemble, seulement 40 % des jeunes de la région étaient inscrits au cycle supérieur du secondaire (l'équivalent du lycée dans certains pays) et 15 % seulement l'avaient achevé. L'augmentation des taux d'achèvement des études primaires et la croissance démographique entraînent une hausse de la demande de l'enseignement secondaire à travers le continent. La pression monte. Entre 1990 et 2010, la cohorte d'enfants âgés de 5 à 14 ans a augmenté de 65 % dans la région. Les pays devront renforcer la construction de nouvelles écoles d'enseignement secondaire et veiller à ce qu'elles soient dotées de ressources et des effectifs suffisants. Dans l'enseignement secondaire, les inégalités entre les genres restent très importantes. Ainsi, la plupart des pays n'ont pas encore mis en œuvre la parité entre les sexes. Par exemple, en République centrafricaine et au Tchad, tous deux touchés récemment par les conflits et la violence, le nombre de garçons inscrits au secondaire en 2012 était près de deux fois supérieur à celui des filles ; au Lesotho, seuls 71 garçons étaient inscrits pour 100 filles.

Les progrès de l'Afrique subsaharienne n'ont pas été assez rapides pour suivre le rythme des progrès mondiaux – et notamment celui d'autres pays en développement – en termes de niveau d'instruction. La structure du niveau d'instruction souhaitable ressemble à un diamant : la majorité de la population achève les études primaires et secondaires et développe les compétences fondamentales, et la fraction de la population qui parvient à l'enseignement supérieur (l'université ou l'EFTP) augmente au fur et à mesure que le pays s'enrichit. Comme le montre la Figure 3.7, c'est ce que l'on observe aujourd'hui dans la plupart des pays d'Asie de l'Est et du Pacifique – une région qui ressemblait à l'Afrique subsaharienne en 1950. Malgré de récents progrès, la pyramide de l'enseignement en Afrique subsaharienne présente, encore aujourd'hui, une large base de la population adulte peu éduquée.

FIGURE 3.7 : Évolution des pyramides éducatives en Afrique subsaharienne et autres régions

Malgré les progrès récents, la pyramide éducative de l'Afrique subsaharienne a encore une large base de population adulte peu instruite.



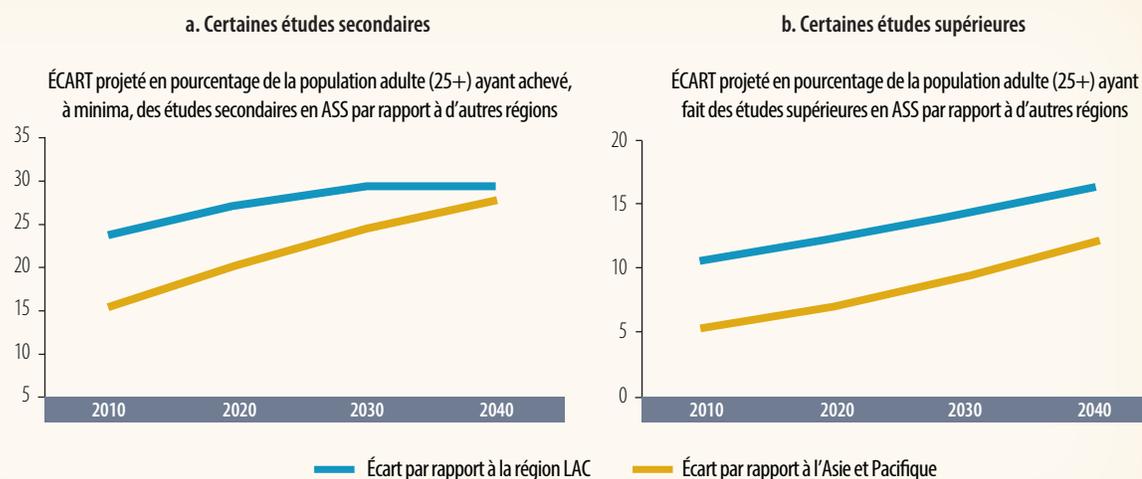
Source : Arias, Santos et Evans (à paraître), basé sur Lee et Lee 2016.

Remarque : Les graphiques montrent le pourcentage de la population adulte (âgée de 25 à 65 ans) qui atteint chaque niveau d'instruction (incomplet ou complet).

L'Afrique subsaharienne risque d'accuser un retard encore plus grand dans les années à venir. Au regard des tendances actuelles, l'UNESCO (2016) prévoit qu'en 2030, environ 3 enfants sur 4 enfants achèveront le cycle complet du primaire ; 6 sur 10 achèveront le cycle inférieur du secondaire ; et 4 sur 10 achèveront le cycle supérieur du secondaire. L'UNESCO prévoit que seuls huit pays de la région pourraient réaliser l'objectif d'achèvement du cycle inférieur du secondaire pour tous d'ici 2030 s'ils se développaient au rythme le plus rapide jamais enregistré dans la région. Ces prévisions suggèrent que la rapidité des progrès nécessaires dans l'enseignement pour atteindre l'Objectif de développement durable concernant les compétences fondamentales pour tous serait sans précédent. Constat inquiétant, avec les récents rythmes de progression de l'enseignement, les taux d'achèvement des études primaires, secondaires et supérieures de la population adulte de la région continueraient de diverger de ceux de l'Asie et de l'Amérique latine au cours des deux prochaines décennies (Figure 3.8).

La région que constitue l'Afrique subsaharienne continuera à différer des autres régions en termes d'accumulation du capital humain.

FIGURE 3.8 : Accumulation de capital humain, par région
(écart projeté en pourcentage de la population adulte (25+) en ASS par rapport à d'autres régions)



Source : Arias, Santos et Evans (à paraître), basé sur Barro and Lee (2016).

Remarque : Les graphiques montrent l'écart (la différence) entre l'ASS et les autres régions en ce qui concerne le pourcentage de la population adulte qui devrait achever au moins les études secondaires, ou atteindre au moins un niveau d'études supérieures. Les écarts sont basés sur les moyennes simples entre les pays (non pondérées en fonction de la population). L'Asie comprend l'Asie du Sud et de l'Est. LAC = Amérique latine et Caraïbes ; ASS = Afrique subsaharienne.

On observe des variations considérables entre les pays de la région. Aujourd'hui, les pays performants, comme le Ghana et l'Afrique du Sud, ont une structure éducative qui commence à ressembler à celle des économies d'Asie de l'Est. En revanche, dans des pays comme le Niger et le Mali, environ 70 % des jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans n'ont reçu aucune éducation formelle.

En outre, même lorsque les pays réussissent à inscrire plus d'enfants et à les garder à l'école, la plupart d'entre eux n'acquiescent pas même les compétences fondamentales les plus élémentaires. Lorsque les enfants atteignent la fin du cycle primaire, plus de la moitié ne peut pas effectuer des tâches élémentaires en lecture ou en mathématiques. Selon les évaluations récentes des élèves, plus de la moitié des élèves de deuxième année en Zambie, au Mali, en Ouganda, au Ghana et au Malawi ne savent pas lire un seul mot. Ce résultat se compare à 1 sur 10 en Jordanie, 1 sur 3 au Maroc et moins de 4 sur 10 au Népal. Les enfants kenyans âgés de 7 ans et moins dans le Nord-Est (l'une des régions les plus pauvres) sont huit fois plus susceptibles d'être incapables de lire des lettres que leurs pairs de Nairobi. Même des pays comme le Botswana, le Ghana et l'Afrique du Sud ont obtenu des résultats pires que tous les autres pays participants aux évaluations internationales des élèves (comme l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences). Lorsque des adultes au Ghana et au Kenya ont participé récemment aux enquêtes Compétences vers l'employabilité et la productivité menées par la Banque mondiale, qui évaluent les compétences en alphabétisation fonctionnelle des adultes urbains,

ils ont eu des notes bien pires que les adultes d'autres pays en développement. Au Kenya, moins de 1 % des adultes ayant achevé le test sur les compétences en lecture ont obtenu les niveaux de compétence 4 ou 5 (par exemple, synthèse ou intégration des informations provenant de multiples textes). Plus d'un quart étaient au niveau 1 ou inférieur, ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas introduire des informations personnelles dans un document ou identifier une seule information dans un texte simple, même s'il apparaît de manière identique dans le texte.

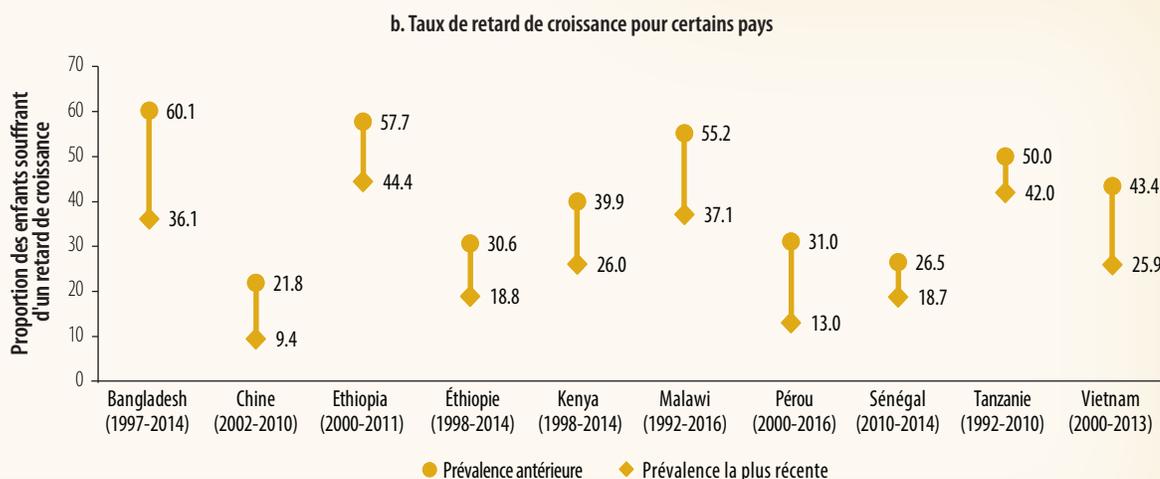
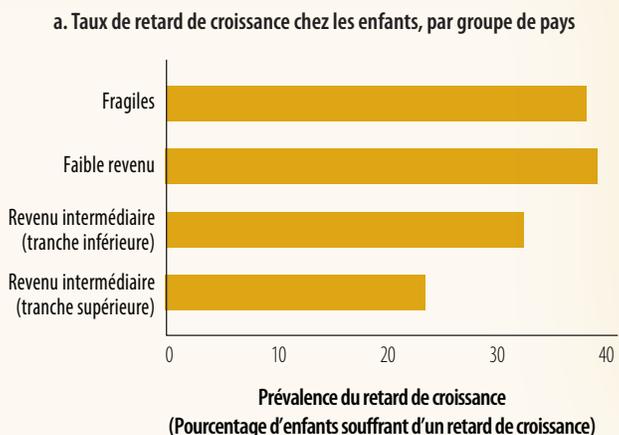
Ces déficits en matière de compétences fondamentales de base commencent très tôt dans la vie. Les taux de malnutrition (retard de croissance) chronique observés dans de nombreux pays retardent la capacité d'apprentissage avant même l'entrée des enfants dans le système éducatif. Dans toute la région, plus d'un tiers des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance. La prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans est nettement plus élevée dans les pays à faible revenu et fragiles sur le continent, atteignant près de 40 %. Même dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, le taux de retard de croissance des enfants est légèrement inférieur à 25 %, ce qui est encore très élevé (Figure 3.9, panel a). Le retard de croissance est associé à des niveaux faibles de scolarisation, de capacité cognitive et de revenus plus tard dans la vie. En outre, l'accès aux services préscolaires et autres services de développement de la petite enfance est faible et très inégal. En conséquence, à l'âge de 5 ans, les enfants issus de familles plus aisées ont deux fois plus de chances de démontrer certaines compétences cognitives que ceux issus de familles pauvres. Néanmoins, certains pays de la région figurent parmi ceux qui ont le mieux réussi dans le monde à faire des progrès significatifs dans la réduction du retard de croissance. Le Kenya a réduit son taux de retard de croissance de 40 à 26 % (une réduction de plus d'un tiers) sur 15 ans ; l'Éthiopie a fait reculer le sien de plus de 10 points de pourcentage en une décennie. Le Malawi, le Sénégal et la Tanzanie ont également réalisé des progrès, quoiqu'à un rythme plus lent (Figure 3.9).

Les écarts d'investissements au cours des premières années sont aggravés par la faible qualité de l'enseignement à l'éducation de base, comme le révèlent l'absentéisme des enseignants et leurs lacunes dans la connaissance des matières qu'ils enseignent. L'enseignement efficace – le facteur le plus déterminant de l'apprentissage – fait défaut dans de nombreux pays de la région. Les données du programme Indicateurs de prestation de services – basées sur des enquêtes sur les écoles primaires représentatives à l'échelle nationale au Kenya, au Mozambique, au Nigéria, au Sénégal, au Togo, en Ouganda et en Tanzanie – révèlent qu'un trop grand nombre d'enseignants ne se présentent même pas à l'école et, lorsqu'ils s'y présentent, un trop grand nombre ne sont pas préparés et ne bénéficient pas d'un soutien approprié. Dans les sept pays, les enseignants étaient, en moyenne, absents plus de 40 % du temps de la salle de classe – comme en témoignent des visites inopinées effectuées pour un contrôle de présence pendant les heures de cours. Au Mozambique, lorsque le temps perdu au cours d'une leçon est également pris en compte, la durée d'enseignement effectif s'élevait, en moyenne, à 1 heure et 40 minutes par jour. De plus, 1 enseignant sur 3, en moyenne, n'a pas démontré – lors de récents tests auxquels les enseignants de ces pays ont été soumis – une maîtrise des connaissances minimales du programme de mathématiques qu'ils doivent enseigner ; ce ratio peut atteindre 1 enseignant sur 2 dans certains pays. Même en Afrique du Sud, une étude a révélé que près de 80 % des enseignants de mathématiques de 6^e année ne maîtrisaient pas complètement le programme de mathématiques de cette même année. En effet, les enseignants restent dans la population active pendant de nombreuses années, il faut donc du temps pour mettre à jour leurs connaissances et compétences. En outre, il faut mettre à jour aussi bien les compétences des nouveaux enseignants que des anciens.

Les données des Indicateurs de prestation de services tirées d'observations en classe montrent également des lacunes dans les approches pédagogiques déployées dans la formation des enseignants. Dans tous les pays, l'enseignant passait environ 30 % des heures de cours à écrire sur le tableau, à faire une présentation orale ou à lire le cours aux élèves ; 30 % des heures à interagir avec les élèves ; 22 % des heures à poser des questions aux élèves et à écouter les réponses ; et 6 % à les soumettre à des exercices de contrôle. La plupart des questions incitaient les élèves à réciter les informations mémorisées. 43 % seulement des enseignants résumaient la leçon en fin de cours. Environ 6 enseignants sur 10 avaient recours au renforcement positif (sourire aux élèves,

Les taux de retard de croissance demeurent très élevés en Afrique subsaharienne, bien que certains pays aient enregistré des progrès.

FIGURE 3.9 : Taux de retard de croissance chez les enfants en Afrique subsaharienne (% d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance)



Source : Estimations du personnel basées sur la dernière vague d'enquêtes démographiques auprès des ménages au cours des 10 dernières années (de 2007 à 2017) pour les pays d'Afrique subsaharienne, à l'exception des pays suivants : Angola, Botswana, Cabo Verde, République centrafricaine, Djibouti, Guinée équatoriale, Érythrée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Maurice, Réunion, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud et Soudan, pour panel a ; Shekar et coll. 2016 pour panel b.

par exemple) et 3 sur 10 avaient recours au renforcement négatif dans leurs interactions. Dans l'ensemble, les observateurs ont identifié de nombreuses possibilités d'intégrer des pratiques pédagogiques qui se sont avérées positivement associées aux résultats d'apprentissage.

En Afrique subsaharienne, les enseignants travaillent dans des conditions difficiles. Ils travaillent souvent loin de chez eux, avec peu de soutien didactique et pédagogique. Le paiement des salaires des enseignants est souvent retardé. En outre, la mise à niveau de ces salaires par rapport à ceux des professionnels possédant une formation

comparable tend à prendre du temps. Cependant, dans la plupart des systèmes, les enseignants ne sont pas tenus responsables de mauvais résultats ni récompensés en cas de bons résultats, y compris la reconnaissance et la capacité d'encadrement. L'incapacité des systèmes éducatifs à fournir un appui et des incitations aux enseignants figure probablement parmi les causes immédiates de l'incapacité des écoles de la région à offrir un apprentissage au niveau qui est nécessaire à l'acquisition, par les enfants, de solides compétences fondamentales.

Il n'est pas surprenant que les lacunes considérables observées dans le développement de la petite enfance ainsi que dans l'apprentissage relatif à l'éducation de base limitent l'accès équitable et retardent la capacité d'acquisition des compétences post-secondaires. Dans de nombreux pays, les élèves sont orientés prématurément (au cycle inférieur du secondaire) vers une filière professionnelle, sans avoir la possibilité d'acquérir les compétences fondamentales requises pour s'adapter dans un monde de travail en rapide mutation. Les jeunes issus de familles défavorisées – dont les parents sont peu instruits, en particulier – ont peu de chances de poursuivre des études supérieures, notamment au niveau universitaire. De plus, les résultats

de ceux qui parviennent tout de même à atteindre l'enseignement supérieur se trouvent gravement limités par le faible niveau de leurs compétences fondamentales. Par exemple, une étude consacrée aux diplômés du secondaire en Afrique du Sud constate que les élèves obtenant de mauvais résultats à l'examen de fin d'études secondaires ont moins de chances de poursuivre leurs études à l'université et, même s'ils le font, sont plus susceptibles d'abandonner avant la fin de leurs études universitaires (Van Broekhuizen et Coll. 2016). Un faible niveau des compétences fondamentales entrave l'accès et compromet le succès aux matières dites STIM, en sciences appliquées et aux écoles pédagogiques, dont seront issues les prochaines générations d'ingénieurs, de médecins et d'enseignants mieux formés.

Encore une fois, les compétences engendrent les compétences. Ces compétences développées au début de la vie constituent la base du développement d'autres compétences tout au long de la vie. Les compétences fondamentales solides – littératie, numératie et compétences socioémotionnelles – déterminent la capacité de l'enfant à apprendre tout au long de ses études et jusqu'à l'âge d'adulte. Ce n'est qu'en veillant à ce que tout le monde – riche ou pauvre, fille ou garçon, vivant en zone urbaine ou rurale – possède ce socle que la lutte peut être menée efficacement contre les inégalités inhérentes au système d'éducation et de formation dans son ensemble.

Question 3. Y a-t-il de bonnes raisons d'investir dans les compétences des jeunes et des adultes non scolarisés en Afrique subsaharienne ?

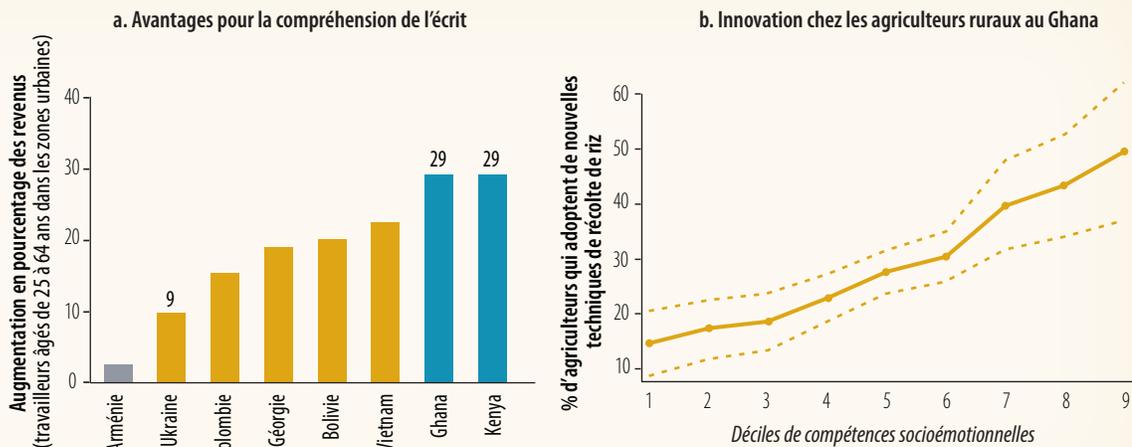
Oui, bien que les programmes visant à améliorer les compétences de cette population aient un bilan des impacts mitigé, ces investissements doivent être soigneusement conçus, rentables et bien exploités. Les pays de la région ne peuvent pas se permettre de ne pas investir de façon intelligente chez les jeunes et les adultes âgés non scolarisés pour deux principales raisons.

Tout d'abord, en raison de l'héritage d'un faible accès à l'éducation de base et de sa mauvaise qualité, le déficit de compétences de base chez les jeunes et les adultes non scolarisés est trop important pour être ignoré. Selon l'UNESCO (2015), plus des deux tiers de la population en âge de travailler en Afrique subsaharienne a quitté le système éducatif formel sans avoir achevé les études primaires. En 2008, environ 40 % des adultes – soit plus de 160 millions de personnes – et 50 % des femmes adultes étaient analphabètes – c'est-à-dire dans l'incapacité de lire ou d'écrire dans n'importe quelle langue. Dans la région, les taux d'alphabétisation sont beaucoup plus variés, allant de moins de 50 % (Afrique centrale et de l'Ouest) à plus de 90 % (Afrique australe). Le taux d'alphabétisation fonctionnelle – qui correspond à la capacité d'appliquer les compétences en littératie aux activités au travail et dans la vie quotidienne – sera probablement plus faible encore, comme l'ont suggéré les données disponibles tirées des évaluations fonctionnelles de l'alphabétisation réalisées dans des pays comme le Ghana et le Kenya. Dans tous les cas, le nombre de travailleurs non qualifiés demeure trop élevé. Parmi ceux-ci figurent des individus dont les années de vie active sont encore longues, car ils ne sont jamais allés à l'école ou ont quitté le système scolaire très tôt. En outre, du temps sera nécessaire pour améliorer les résultats en matière de développement de l'enfant, les taux d'achèvement et la qualité de l'éducation de base et du cycle supérieur du secondaire. Par conséquent, le nombre relatif de jeunes et d'adultes qui n'a pas pu acquérir des compétences de base diminuera progressivement au mieux au cours des deux prochaines décennies.

La deuxième raison pour laquelle il faut investir dans les jeunes et les adultes âgés non scolarisés tient au fait que les investissements dans leurs compétences fondamentales et techniques peuvent générer d'importants avantages économiques et sociaux. Ces compétences peuvent améliorer les moyens de subsistance, permettre la mobilité des emplois à faible productivité, améliorer la productivité des emplois existants et renforcer la cohésion sociale, car l'emploi est bien plus que le revenu. Une étude transnationale menée récemment par Valerio et coll. (2016) constate que les avantages de l'alphabétisation sont les plus élevés au Ghana et au Kenya, les deux pays africains inclus dans l'étude (Figure 3.10, panel a). En Afrique, le secteur agricole et l'emploi informel conserveront probablement la majeure partie de la population active au cours des prochaines décennies. Les agriculteurs possédant des compétences cognitives et socioémotionnelles plus fortes (comme l'orientation future et la persistance) étaient plus susceptibles d'adopter des technologies plus productives

L'amélioration des compétences de base améliore les revenus et la productivité en Afrique subsaharienne.

FIGURE 3.10 : Compétences fondamentales, revenus et productivité en Afrique subsaharienne



Sources : Tognatta, Valerio et Sanchez-Puerta 2016, sur la base des enquêtes STEP de la Banque mondiale (panel a); Ayalew, Bowen et Deininger 2017 (panel b).
 Note : Dans le panel B, les compétences socioémotionnelles comprennent des mesures la centralité du travail, la ténacité, l'accomplissement, la capacité de motivation, le point de contrôle, l'impulsivité, la polychronicité, l'optimisme, l'organisation et la confiance.

dans la production de riz au Ghana (Figure 3.10, panel b) et de tabac, une culture orientée vers l'exportation, au Malawi. Au Kenya, ces compétences se sont avérées importantes pour la productivité dans la production de maïs et le renforcement des compétences techniques.

La formation destinée à acquérir des compétences professionnelles, socioémotionnelles et entrepreneuriales ou de gestion, souvent associée à d'autres formes de soutien ou d'expérience en milieu de travail, a permis d'obtenir de telles améliorations dans des pays comme l'Éthiopie, le Kenya, le Liberia, le Togo et l'Afrique du Sud. En outre, le renforcement des compétences des adultes peut avoir des effets positifs, directs et indirects, sur le capital humain intergénérationnel. L'alphabétisation des parents, en particulier des mères, et l'augmentation des revenus des adultes peuvent favoriser le développement des compétences des enfants en améliorant la santé des enfants, la stimulation précoce et l'environnement d'apprentissage à la maison.

De nombreux programmes qui visent à développer les compétences chez les jeunes et les adultes échouent ; ceux qui se soldent par un succès ont tendance à avoir un impact mineur. Les impacts des programmes d'éducation et de formation de rattrapage pour adultes devraient être évalués en fonction de leurs objectifs, ce qui résout partiellement le problème de manque de compétences que l'éducation formelle ne leur a pas permis de développer au cours des années. Les adultes apprennent certes de plusieurs façons (à travers la formation, sur le terrain grâce à l'apprentissage informel ou par des interactions sociales), mais il est plus difficile et coûteux de remédier à de gros déficits de compétences fondamentales plus tard dans la vie. Ainsi, les impacts de programmes bien conçus sont généralement comparables au rendement d'une année scolaire (McKenzie, 2017).

Cependant, il existe des enseignements sur la façon de tirer le meilleur parti des investissements dans ces programmes et d'atténuer les compromis à réaliser dans le cadre des investissements dans les compétences des nouvelles cohortes. Les programmes d'acquisition de compétences pour jeunes et adultes non scolarisés peuvent être plus rentables s'ils sont conçus en fonction des besoins, des contraintes et des incitations de la population cible, ainsi que des contextes des marchés du travail locaux. Les programmes qui sont associés à des initiatives d'intégration sociale et productive ou de vulgarisation agricole peuvent être mis en œuvre à un moindre coût par personne ; les programmes peuvent également tirer parti de la puissance des nouvelles technologies numériques disponibles. Le principe clé consiste à appliquer les leçons tirées des programmes réussis et prometteurs, et d'évaluer de nouveaux programmes avant de les étendre.

Question 4. Les pays de la région investissent-ils des ressources suffisantes dans les compétences ?

Pour l'essentiel, les niveaux de dépenses des pays correspondent à leur capacité et à ce qui peut être escompté. Toutefois, il existe une marge de manœuvre importante pour mieux tirer parti des investissements actuels. Les efforts de renforcement des compétences devant être intensifiés, tous les pays doivent améliorer l'efficacité des dépenses publiques et attirer davantage d'investissements privés. La Figure 3.11 présente une comparaison des niveaux moyens de dépenses des pays d'Afrique subsaharienne et de ceux d'autres régions en développement

En moyenne, l'Afrique subsaharienne consacre déjà d'importantes ressources publiques à l'éducation, comme le montrent des analyses récentes et détaillées des dépenses publiques dans la région – dont celles de l'UNESCO (2011) et de la Commission pour l'éducation mondiale (2016). L'effort éducatif d'un pays et la priorité qu'il accorde au secteur de l'éducation peuvent être mesurés par le niveau des dépenses publiques consacrées à l'éducation en pourcentage du total des dépenses publiques et en pourcentage du PIB. Il s'agit d'indicateurs incomplets, car ils ne tiennent pas compte des investissements privés consacrés par les familles et les entreprises à l'éducation et à d'autres types de formations axées sur les compétences. Cependant, le secteur public joue un rôle majeur dans la fourniture de services d'éducation et de formation. Dès lors, ces mesures permettent d'établir des comparaisons internationales. Les objectifs recommandés au niveau international sont les suivants : les gouvernements devraient investir de 15 à 20 % du total des dépenses publiques et de 4 à 6 % du PIB dans l'éducation. Les pays d'Afrique subsaharienne allouent, en moyenne, environ 18 % du total des dépenses publiques et 5 % du PIB à l'éducation – les ratios de dépenses les plus importants parmi les régions en développement. Les dépenses éducatives varient selon les pays, allant d'environ 11 à 28 % des dépenses publiques totales et d'un niveau aussi faible que 2 % à 15 % du PIB. Dans l'ensemble, les pays de la région ont tendance à accorder la priorité à l'éducation en y consacrant une proportion relativement importante de leurs ressources, malgré leurs faibles revenus par habitant et les demandes concurrentes dans les domaines des infrastructures et des services publics, qui importent également pour la croissance économique et le bien-être. En sus des ressources publiques, l'on estime que les ménages contribuent à environ 25 % du total des dépenses nationales consacrées à l'éducation.³

La région a enregistré la plus forte hausse des dépenses parmi les régions en développement au cours de la dernière décennie. Les dépenses publiques réelles ont augmenté, en moyenne, d'environ 6 % par an et de 0,7 point de pourcentage du PIB au cours de la dernière décennie dans les pays pour lesquels des données sont disponibles. Cette progression des dépenses d'éducation a permis aux pays de maintenir, voire d'accroître, les dépenses par élève tout en augmentant les inscriptions dans l'enseignement fondamental et même tertiaire. Actuellement, le niveau de dépenses par élève dans l'enseignement fondamental correspond à ceux d'autres pays à faible revenu.

Dans ce contexte, il ne serait pas réaliste, dans la plupart des pays, de compter sur un effort accru de l'investissement public dans les compétences ; au lieu de cela, les pays doivent chercher des améliorations au niveau de l'efficacité. Tous les pays doivent tirer le meilleur parti des dépenses actuelles. Pour ce faire, ils doivent mieux cibler les ressources au profit des compétences fondamentales et des familles les plus démunies tout en établissant des mécanismes de redevabilité plus solides – par le biais d'une meilleure gestion financière et de systèmes d'information fiables pour la gestion de l'éducation, par exemple – afin de limiter le gaspillage et de réduire les coûts des intrants et des dépenses d'infrastructure. Il est impératif d'amplifier les interventions efficaces pour permettre aux enseignants de consacrer leur temps à l'enseignement et les y contraindre en remédiant aux causes systémiques de l'absentéisme. Quelques exceptions existent, notamment parmi certains pays riches en ressources naturelles de la région, qui peuvent et doivent accroître les dépenses consacrées à l'éducation (par rapport au PIB par habitant et aux dépenses publiques globales) tout en améliorant l'efficacité.

En outre, certaines dépenses publiques d'éducation peuvent être réaffectées en priorité aux compétences

³ Chiffre basé sur des données provenant de 16 pays (UNESCO, 2011).

Les dépenses publiques consacrées à l'éducation en Afrique subsaharienne sont comparables à d'autres régions

FIGURE 3.11A : Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % du PIB), par région

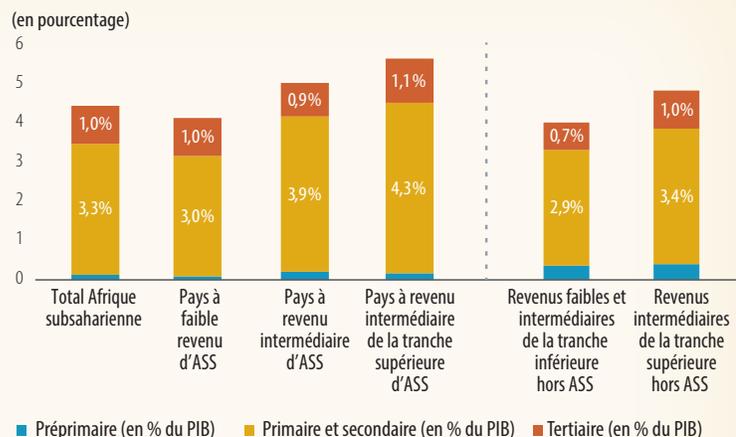


FIGURE 3.11B : Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % des dépenses publiques), par région

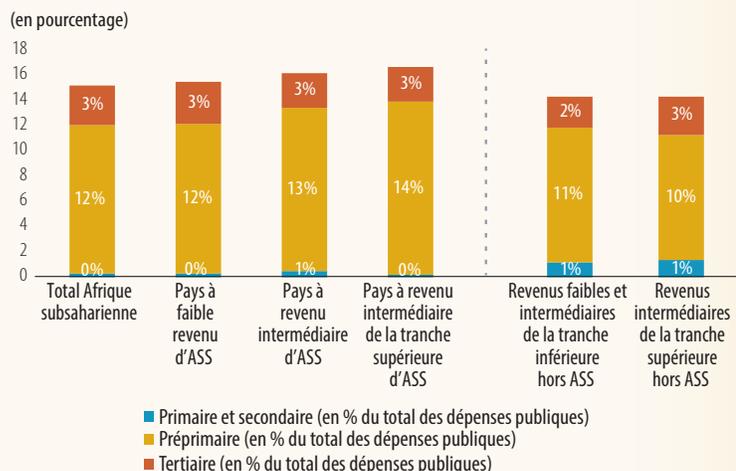
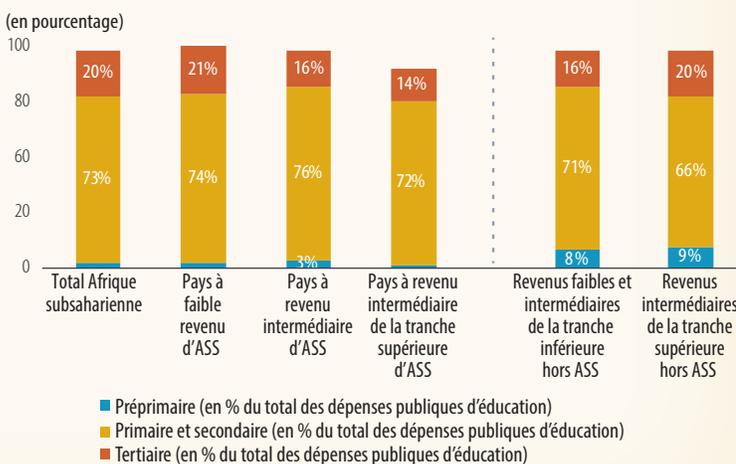


FIGURE 3.11C : Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % du total)



Source : Arias, Santos et Evans (à paraître), d'après les données des Indicateurs du développement dans le monde (World Development Indicators)

Remarque : Les valeurs sont la moyenne des trois années les plus récentes disponibles (2010–2015).

fondamentales et aux groupes défavorisés. Si la région consacre déjà la majeure partie des dépenses publiques à l'enseignement fondamental, les ressources dédiées à l'éducation préprimaire ne représentent qu'environ 0,3 % des dépenses éducatives. Dans des pays avec des taux élevés de retard de croissance des enfants, il est également nécessaire d'accroître les investissements dans des interventions efficaces telles que les soins prénataux et les transferts monétaires liés à des services de santé et de nutrition. Afin de créer une marge pour ces dépenses supplémentaires, les pays peuvent réduire les subventions à l'enseignement supérieur des plus aisés en recouvrant de manière sélective les coûts, en étendant les programmes de prêts étudiants – quand les conditions de leur réussite sont satisfaites – et en utilisant des contrats à impact social. Les dépenses publiques consacrées à l'enseignement technique et professionnel postsecondaire et à l'enseignement supérieur peuvent être déployées au profit des groupes défavorisés et être basées sur le mérite tout en accordant davantage d'importance aux domaines d'étude dont les externalités sont potentiellement plus importantes en termes de croissance et de productivité, comme les STIM et les techniciens agricoles.

Enfin, les pays doivent attirer les investissements du secteur privé et tirer parti d'autres dépenses publiques pour le renforcement des compétences. L'apprentissage sur le lieu de travail et la formation continue sont une source

importante de formation de compétences. En moyenne, environ 30 % des entreprises du secteur formel en Afrique subsaharienne fournissent une formation en cours d'emploi, contre 35 % des entreprises dans le reste du monde. Comparable à celle d'Asie du Sud, la fréquence de la formation dans les entreprises de la région est plus élevée qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, mais inférieure à celles d'Europe et d'Asie centrale, d'Asie du Sud et du Pacifique ou encore d'Amérique latine et des Caraïbes. Le pourcentage d'entreprises fournissant une formation varie : il n'est que de 9 % au Soudan, mais atteint un taux aussi élevé que 55 % au Rwanda. Sur le terrain, la formation dans les micros et petites entreprises, souvent informelles, est encore plus complexe. La plus faible incidence de la formation continue a des explications possibles multiples, qui varient probablement d'un pays à l'autre. Des améliorations dans les infrastructures, l'environnement des affaires et la gouvernance pourraient amplifier la formation continue. Lorsque les défaillances du marché – telles que les contraintes de crédit des entreprises – sont importantes, les interventions du secteur public visant à encourager la formation continue – par le biais de dépenses ou d'incitations fiscales – peuvent avoir un rôle à jouer.

COMMENT LES PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE PEUVENT-ILS AMÉLIORER LES COMPÉTENCES DE LEUR MAIN-D'ŒUVRE POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN ?

Des compétences plus nombreuses et de meilleure qualité peuvent contribuer à créer des économies plus productives, inclusives et adaptables en Afrique subsaharienne. Guidés par le cadre de politique évoqué précédemment, Arias, Santos et Evans (à paraître) mettent en évidence quatre orientations stratégiques pour des politiques et réformes visant à aider les pays d'Afrique subsaharienne à relever les défis de l'amélioration des compétences de leur main-d'œuvre pour transformer leurs économies tout en se préparant à un monde du travail en mutation rapide :

1. Établir des priorités pour des investissements dans les compétences adaptés aux réformes politiques et au contexte du pays, afin de créer un environnement propice à des investissements rentables. Les décideurs politiques sont confrontés à des choix difficiles pour trouver le juste équilibre entre, d'une part, l'investissement dans des compétences au profit de la productivité et de l'inclusion et, d'autre part, l'investissement dans la main-d'œuvre d'aujourd'hui et de demain. Pour parvenir à cet équilibre, les décideurs politiques de tous les pays doivent :
 - a. Accorder la priorité aux compétences fondamentales universelles (cognitives et socioémotionnelles) des enfants, jeunes et adultes, en le considérant comme moyen le plus efficace d'envisager l'arbitrage des investissements dans les compétences.
 - b. Investir sélectivement dans les compétences techniques des jeunes et des adultes au moyen de l'EFTP, de l'enseignement supérieur et de la formation continue de la main-d'œuvre, pour être en phase avec les secteurs en pleine croissance et l'intégration économique.
 - c. S'efforcer d'assurer l'équité, la qualité et l'efficacité au sein des systèmes de renforcement des compétences.
2. Pour donner la priorité aux compétences fondamentales universelles, les investissements doivent être d'abord axés sur les premières années, les intrants les plus importants pour la qualité (par exemple, des enseignants efficaces et pas seulement des bâtiments) et le soutien aux jeunes et aux adultes qui n'ont pas pu obtenir ces compétences de base.

3. Investir sélectivement dans les compétences techniques des jeunes et des adultes en accordant davantage d'attention aux compétences qui sont nécessaires aux secteurs en croissance – au moyen d'un EFTP et d'un enseignement supérieur axés sur le marché, d'incitations à la formation en milieu de travail et du soutien à l'entrepreneuriat – et à celles qui permettent l'inclusion des jeunes et des adultes défavorisés – notamment par le biais d'un enseignement de rattrapage, d'apprentissages informels et de soutien au travail indépendant – tout en mettant en œuvre des réformes qui garantissent que les contenus des programmes d'éducation et de formation soient axés sur la demande et sous-tendus par l'optimisation des ressources.
4. Les pays doivent se mettre à mobiliser toutes les parties prenantes – secteurs public et privé et familles – et saisir le potentiel d'apprentissage et d'autres mesures de performance pour transformer le système, orienter les politiques et décisions sur les dépenses et parvenir à des systèmes d'éducation et de formation plus réactifs et adaptables.

FAIRE FACE À L'ÉQUILIBRAGE DÉLICAT DES COMPÉTENCES : FAIRE DES CHOIX DIFFICILES POUR ÉTABLIR DES PRIORITÉS

Investir dans les compétences fondamentales des enfants, des jeunes et des adultes constitue la stratégie la plus efficace pour améliorer simultanément la croissance de la productivité, l'inclusion et la capacité d'adaptation. Par conséquent, tous les pays doivent accorder la priorité à l'acquisition des compétences fondamentales universelles pour les travailleurs d'aujourd'hui et de demain. Il s'agit d'un objectif plus pressant encore dans les pays enregistrant un faible niveau d'éducation fondamentale et de médiocres résultats d'apprentissage chez les enfants et les jeunes.

L'Afrique subsaharienne doit, plus que d'autres régions dans le passé, trouver le juste équilibre entre les autres priorités concurrentes. Le graphique 3.12 illustre comment les pays, forts du cadre politique ici décrit, peuvent parvenir à un équilibre entre des investissements dans les compétences en fonction de priorités concurrentes à la lumière de leur contexte initial – à savoir leur socle de compétences (tel que représenté par le niveau d'achèvement d'études de la population adulte), leur niveau de revenu, et leur environnement politique, tels que mesurés par l'Indicateur Doing Business de la Banque mondiale. Le socle de compétences des pays et leur stade de transformation économique se chevauchant grandement, la Figure 3.12 combine ces deux dimensions en une seule.

Pour illustrer les priorités en matière de compétences, sont envisagés cinq grands groupes de pays, confrontés chacun à des défis relatifs aux compétences. Il y a évidemment de grandes disparités au sein de ces groupes, et chaque pays devra juger quels investissements sont les plus importants pour développer les compétences de son peuple.

- (i) *Revenus plus élevés et un environnement politique plus propice à un retour sur investissement dans les compétences.*

Ces pays sont mieux placés pour récolter les fruits d'investissements accrus dans les compétences techniques postsecondaires à travers l'EFTP, l'enseignement supérieur et la formation continue, même s'ils doivent continuer à mettre en œuvre des réformes politiques afin d'améliorer leur position globale en matière de compétitivité. Ils devraient également investir dans les compétences qui favorisent l'intégration des jeunes et des adultes défavorisés, notamment par le biais d'un enseignement de rattrapage, d'apprentissages informels et d'un soutien au travail indépendant. À mesure qu'ils élargissent l'accès à l'enseignement postsecondaire et à la formation, les pays peuvent tirer profit de l'optimisation du rôle du secteur privé pour la prestation de services d'enseignement et de formation et assurer leur pertinence par rapport aux besoins du marché.

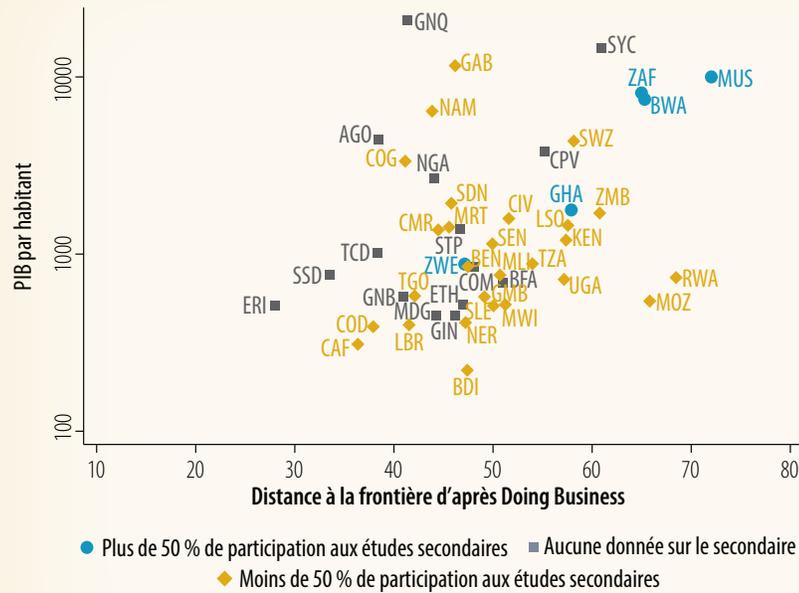
(ii) *En transformation, mais à la traîne en matière de réformes* (le Ghana et la Namibie, par exemple). La sortie du secteur agricole d'une partie de la main-d'œuvre et la croissance de leurs économies ont permis à ces pays de réaliser des progrès, mais ils restent à la traîne en termes de réformes économiques et réglementaires.

Ces pays doivent continuer à investir dans les compétences techniques postsecondaires pour les secteurs en croissance afin de contribuer à la transformation économique. Mais ils doivent aussi redoubler leurs efforts de réforme pour s'assurer que ces investissements portent leurs fruits. Dans le même temps, ils doivent investir dans les compétences qui favorisent l'inclusion des jeunes et adultes défavorisés, y compris par le biais de l'enseignement de rattrapage, d'apprentissages informels et de travail indépendant.

(iii) *Riches en ressources naturelles et environnement politique moins propice*. Ce groupe comprend les économies riches en ressources naturelles de la région, qui, bien que plus riches, sont moins diversifiées. Pour la plupart, ces pays accusent un retard en termes de réformes.

Dans le cas où ils disposent de ressources naturelles qui ont le potentiel de générer une industrie parallèle (par exemple les diamants ou les fleurs), ces pays peuvent se permettre d'investir dans les compétences techniques postsecondaires, en lien avec les besoins des secteurs des ressources naturelles et connexes, au moyen de formation menée par l'industrie et de PPP pour des formations spécialisées à l'étranger. Ils peuvent également puiser dans les rentes qu'ils en tirent pour diversifier leurs économies, à condition d'accompagner ces investissements par des réformes politiques visant à créer un environnement d'affaires propice à la transformation et à la diversification. Dans les deux cas, ils ont également besoin d'investissements dans les compétences en vue de l'inclusion des jeunes et adultes défavorisés.

FIGURE 3.12 : Défis en matière de compétences en Afrique subsaharienne, PIB par habitant et environnement politique



Les défis en matière de compétences en Afrique subsaharienne varient selon le PIB par habitant et l'environnement politique des pays.

Source : Arias, Santos et Evans (à paraître), d'après les Indicateurs du développement dans le monde pour le PIB par habitant (année la plus récente, en USD constants) et la base de données Doing Business 2015 pour l'indicateur de la distance à la frontière.

Remarque : PIB = produit intérieur brut. Position des pays par rapport aux étapes de transformation économique (mesurée par le PIB par habitant) et à l'environnement politique favorable (estimé par l'Indicateur Doing Business).

- (iv) *Revenu plus faible mais environnement politique plus propice.* Ces pays ont fait davantage d'efforts pour améliorer leur environnement des affaires, bien qu'ils accusent un retard dans leur transformation économique.

Ces pays peuvent réaliser des investissements sélectifs dans des compétences techniques postsecondaires étroitement liées à des secteurs qui peuvent servir de catalyseurs (potentiel de croissance) tout en approfondissant les réformes politiques visant à promouvoir la transformation, en tirant parti de partenariats avec le secteur privé. Mais ce groupe doit également consacrer une plus grande attention aux compétences des jeunes et des adultes orientées vers l'amélioration des revenus et des moyens de subsistance dans les secteurs à faible productivité.

- (v) *Revenu plus faible et environnement politique moins propice.* Ces pays ont un vaste programme politique en attente pour créer un environnement des affaires susceptible d'encourager l'investissement privé, de récompenser et de stimuler les investissements dans les compétences et d'assurer une croissance économique soutenue et une transformation productive.

Plus que dans d'autres pays, il est nécessaire d'accorder davantage d'importance à l'investissement dans le soutien des moyens d'existence en vue de l'inclusion et de la cohésion sociale, notamment par le biais du soutien à l'agriculture, du travail indépendant et des apprentissages informels. Ces pays doivent mettre en œuvre des réformes politiques pour engager la transformation économique avant de pouvoir accroître les investissements dans les compétences techniques postsecondaires. Ils pourraient bénéficier de PPP pour tirer parti de l'offre privée, y compris dans l'enseignement fondamental.

La plupart des pays de la région se situent quelque part le long du continuum entre ces cinq groupes. Les économies en transformation rapide doivent être plus attentives à l'adaptabilité et à la requalification de leurs populations actives. Les pays dotés de bonnes politiques récolteront des rendements plus élevés des investissements dans l'enseignement tertiaire et dans les autres compétences qui stimulent l'économie. Dans les environnements à faible revenu, fragiles et touchés par les conflits, les compétences visant à améliorer les moyens de subsistance ont la priorité et peuvent éviter les pièges de la pauvreté qui entravent la croissance économique.

Pour poursuivre leurs priorités, les décideurs politiques doivent orienter leurs investissements le long du cycle de vie des individus en fonction des trois objectifs traditionnels des systèmes d'éducation et de formation. Les investissements et les réformes politiques doivent poursuivre des objectifs d'équité, pour un large accès à des opportunités d'acquisition de compétences; de *qualité*, pour l'apprentissage et la pertinence, en satisfaisant des normes appropriées et en répondant aux demandes du marché du travail; et *d'efficacité*, pour s'assurer que le financement et l'offre d'éducation et de formation soient utilisés à bon escient.

Quand il s'agit des dépenses publiques, le message est clair : assurer un meilleur rapport coût/avantages. Les pays doivent chercher à maintenir les niveaux actuels de l'effort d'investissement dans les compétences et s'efforcer de rendre les dépenses plus judicieuses pour accroître l'efficacité et l'intégration avec les autres politiques sociales. Certains pays devront peut-être augmenter les dépenses. Pour ce faire, il leur faudrait réordonner les priorités en matière de dépenses publiques d'un secteur à l'autre, accroître leur effort fiscal et/ou mettre davantage à contribution des ressources externes. Tous les pays devraient être en mesure d'augmenter le niveau absolu de dépenses dans les compétences à mesure que leurs économies se développent. Pour tous, cependant, l'impératif est de tirer le meilleur parti de leurs efforts de dépenses actuelles. Cela implique de rééquilibrer leur portefeuille d'investissements dans les compétences en réorientant les dépenses actuelles – par exemple, en remplaçant des subventions dans l'enseignement supérieur pour les plus aisés par des investissements dans l'éducation et la nutrition de la petite enfance.

Compte tenu des complexités du programme d'actions en matière de compétences, les pays doivent activement exploiter les contributions des multiples acteurs dans leurs stratégies en matière de compétences. Comme souligné ici, les différents acteurs impliqués dans le renforcement des compétences jouent des rôles distincts et complémentaires. Les familles peuvent activement investir dans le développement cognitif et socioaffectif des enfants et l'entretenir en fournissant des soins ainsi qu'une éducation parentale de qualité

et en collaborant avec les écoles pour accroître leur redevabilité, ce qui doit se traduire par une prestation de services efficace. Le secteur privé peut contribuer efficacement à la prestation de services afin d'améliorer l'accès et la qualité, investir dans la formation continue pour renforcer les compétences, collaborer avec les prestataires de services éducatifs et de formation pour s'assurer que les programmes correspondent à leurs besoins, et s'investir activement dans le dialogue social national pour donner la priorité au développement des compétences et aux réformes visant à créer un environnement politique propice à la rentabilité des investissements dans les compétences. Le secteur public joue un rôle crucial en faveur de l'équité et pour remédier aux défaillances du marché grâce à des investissements et des politiques complémentaires qui assurent une préparation des individus (compétences fondamentales), des opportunités (accès équitable) et des incitations (politiques propices et réglementaires complémentaires, informations sur les rendements) pour les investissements dans les compétences. Ce dernier point vise à assurer le taux de rentabilité de ces investissements. Les gouvernements doivent également aborder l'économie politique des réformes, favoriser la coopération, l'engagement et la coordination des parties prenantes au moyen de leadership stratégique, de dialogue social et d'incitations adéquates.⁴

FACE À L'ÉQUILIBRE DES COMPÉTENCES : METTRE L'ACCENT SUR LES COMPÉTENCES FONDAMENTALES

Les compétences fondamentales – investissements dans les premières années, ainsi que l'alphabétisation et la numératie de base – échappent à l'un des grands arbitrages : les compétences fondamentales universelles augmentent la croissance économique et promeuvent l'inclusion. Les pays doivent accorder la priorité à l'acquisition des compétences fondamentales universelles pour les travailleurs d'aujourd'hui et de demain. Cela commence par des investissements visant à promouvoir l'égalité des chances et la préparation à l'entrée à l'école, notamment au moyen d'investissements dans la santé maternelle, la nutrition infantile et la stimulation précoce pendant les 1 000 premiers jours de vie et les premières années. Il est nécessaire de continuer à améliorer l'accès à l'enseignement fondamental et de prendre des mesures décisives pour combler des lacunes d'apprentissage considérables et persistantes, au moyen d'améliorations de la qualité de l'enseignement. Cela nécessite également des interventions, telles que des programmes de « seconde chance » et d'alphabétisation des adultes, pour soutenir celles et ceux qui n'ont pas acquis les compétences fondamentales essentielles.

S'assurer que tous les enfants prennent un excellent départ : investir dans les premières années pour la préparation à l'entrée à l'école

Les pays doivent, avant tout, intensifier des investissements judicieux dans les premières années de la vie des individus, afin d'éradiquer la malnutrition infantile chronique et de promouvoir un développement infantile sain. Les taux de retard de croissance en Afrique subsaharienne comptent parmi les plus élevés du monde. Des pays, dans la région et ailleurs dans le monde, montrent la voie à suivre pour lutter contre le retard de croissance des enfants.⁵ Le Pérou et le Sénégal fournissent des enseignements utiles.

Le Pérou a utilisé une approche à plusieurs volets pour réduire de moitié les taux de retard de croissance des enfants en seulement une décennie – de 33 % à 14 %. Ce succès est largement imputable à trois facteurs qui se renforcent mutuellement : (i) l'engagement politique au plus haut niveau, (ii) le financement ciblé et axé sur les résultats pour mettre en œuvre des politiques conçues sur la base de données probantes et (iii) l'évolution des comportements pour des résultats durables. Des objectifs circonscrits dans le temps et concrets, fixés au niveau présidentiel, ont encouragé la coordination et la coopération entre les organismes et niveaux de gouvernement. La collecte et la diffusion régulières de données ont contribué à recueillir et maintenir des soutiens politiques dans les différentes administrations publiques. Le financement axé sur les résultats a ciblé les communes qui en avaient le plus besoin, afin de renforcer des services clés en

4 Banque mondiale (2017).

5 Galasso et coll. (2016)

matière de nutrition et de santé. Ces services allaient de pair avec un programme de transferts monétaires conditionnels destinés aux familles pauvres avec des enfants, associés à un suivi régulier de la croissance des enfants et à des services de santé et de nutrition. Une campagne médiatique de grande ampleur a mis en lumière le retard de croissance et autonomisé les parents pour qu'ils modifient leurs comportements et pratiques parentales et de soins, afin de promouvoir la croissance saine des enfants.⁶ Le Sénégal a réduit le retard de croissance des enfants pour atteindre des taux qui comptent parmi les plus faibles de la région. Le gouvernement a créé, au sein du Bureau du Premier ministre, une initiative spéciale pour lutter contre la malnutrition et coordonner les efforts dans tous les secteurs. L'initiative a utilisé un programme multisectoriel, axé sur les communautés, destiné aux enfants âgés de moins de 5 ans, aux femmes enceintes et allaitantes et aux mères des familles vulnérables. Elle a promu le suivi régulier de la croissance des enfants, l'allaitement et l'éducation nutritionnelle sur les pratiques d'alimentation et de soin des enfants. Elle prévoyait également la distribution et la promotion de l'utilisation de suppléments de vitamine A et de fer, ainsi que des activités communautaires portant sur la sécurité alimentaire.⁷

La fourniture, à grande échelle, d'activités de développement de la petite enfance (DPE), y compris des programmes préscolaires, exige de porter une attention particulière à la mise en œuvre, en utilisant l'apprentissage adaptatif pour correspondre au contexte du pays. Certains pays ont récemment annoncé ou envisagent l'universalisation de l'éducation préprimaire. C'est notamment le cas du Burkina Faso, de l'Éthiopie, du Ghana, du Kenya, du Libéria, du Malawi, du Nigéria, de la Sierra Leone, de la Tanzanie et de l'Ouganda. Atteindre cet objectif exigera de trouver des modèles financièrement rentables pour fournir des services de qualité à grande échelle. Dans un contexte donné, en fonction des réalités des capacités du gouvernement et des communautés, l'on peut privilégier un modèle communautaire ou centralisé, ou une approche mixte, comme l'organisation communautaire des parents.

Des programmes de DPE bien conçus ne produiront pas de résultats si les pays échouent à les mettre en œuvre. Les programmes, en Afrique subsaharienne et ailleurs dans le monde, qui se révèlent inefficaces sont souvent le fruit d'une conception trop ambitieuse qui omet de tenir compte des difficultés inhérentes à la mise en œuvre – par exemple, assurer une dotation en personnel adéquate. Tester et évaluer des approches qui combinent des connaissances et des expériences locales et mondiales avec une mise en œuvre adaptative est susceptible d'améliorer les chances de réussite. En Gambie, le gouvernement a testé et évalué deux approches pour intégrer un nouveau programme de DPE au système scolaire formel, à savoir : un dispositif communautaire informel basé sur le volontariat ; et l'ajout d'une salle de classe dans des écoles primaires existantes pour accueillir les enfants de 3 à 6 ans.⁸ Les résultats de l'évaluation ont privilégié cette deuxième option, conjuguée à des actions visant à améliorer les taux de participation, relever les défis de la dotation en personnel et mettre en œuvre une assurance de la qualité et un suivi. Au Mozambique, une évaluation d'un programme préscolaire communautaire qui a donné des résultats positifs a entraîné une extension réussie du programme.⁹

Dans le cadre d'une offre de services de DPE centralisée, la qualité des enseignants et les pratiques en classe, plus que les infrastructures, sont primordiales. Une récente évaluation d'un programme de DPE en milieu scolaire en Équateur a conclu que, d'après des observations réalisées en classe, de meilleurs enseignants permettent les gains d'apprentissage les plus importants en langue, mathématiques et autorégulation pour les enfants.¹⁰ En Colombie, des services de DPE centralisés bien plus coûteux n'ont pourtant pas pu avoir d'effet sur les résultats en matière de développement des enfants, contrairement à un programme de visites à domicile, en raison de l'attention indûment accordée à des infrastructures rutilantes plutôt qu'à des instructeurs efficaces.¹¹

6 Shekar et coll. (2016).

7 Shekar et coll. (2016).

8 Blimpo et coll. (2015).

9 Martinez et coll. (2013).

10 Araujo et coll. (2016).

11 Attanasio et coll. (2015).

Garantir l'accès à un enseignement primaire et secondaire de qualité : un enseignement efficace comme condition essentielle pour l'apprentissage

L'élargissement de l'accès à l'enseignement primaire et secondaire doit aller de pair avec la garantie que l'enseignement prodigué dans les écoles est efficace. Il s'agit d'un enseignement simple, mais solide, qui peut aider les pays d'Afrique subsaharienne à accélérer leurs progrès en termes de renforcement des compétences. Dans d'autres régions du monde, beaucoup de pays – y compris des économies plus riches – ayant élargi l'accès à l'éducation sans garantir, en parallèle, un enseignement scolaire efficace et donc de qualité, n'ont pas été en mesure de générer de l'apprentissage et des compétences. Cibler la qualité sera sans doute difficile au regard des lacunes existantes dans les infrastructures physiques et de la pression résultant de la demande croissante d'enseignement secondaire. Les pays devront trouver des façons de construire plus de lycées et d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé, tout en devenant plus efficaces dans l'utilisation des ressources.

Pour continuer à élargir l'accès, les pays d'Afrique subsaharienne peuvent exploiter les enseignements tirés des réussites, dans la région et ailleurs, relatifs à l'inscription et au maintien des enfants à l'école. Les pays de la région enregistrant les plus fortes hausses en termes d'inscription s'enorgueillissent d'offrir un enseignement gratuit. L'élimination des frais de scolarité a donné lieu à des augmentations importantes des inscriptions au Malawi, au Kenya et en Ouganda, et des hausses plus modérées au Cameroun, en Tanzanie et en Zambie. Des pays comme l'Éthiopie, le Lesotho et le Malawi ont tiré parti de programmes de transferts monétaires destinés aux familles pauvres dans le cadre de la stratégie visant à accroître les inscriptions, afin de compenser d'autres coûts indirects, y compris le coût d'opportunité de la scolarité ; les résultats ont été extrêmement positifs. Ces impacts positifs se maintiennent pour les programmes inconditionnels et conditionnels, même si des données provenant du Burkina Faso indiquent que les enfants qui sont les plus vulnérables à l'abandon scolaire – l'ensemble des filles et les garçons qui réussissent moins bien à l'école – peuvent bénéficier de l'établissement de conditions. Les transferts monétaires conditionnels au Malawi ont plus que triplé la fréquentation scolaire des filles, en plus de réduire le nombre de mariages précoces.¹² Le programme En vélo à l'école à Bihar, en Inde, a amélioré l'accès sans qu'il soit nécessaire de construire des écoles supplémentaires.¹³ Il a fourni aux filles âgées de 14 et 15 ans inscrites en 9e année des fonds pour acheter une bicyclette et a accru leur probabilité d'être inscrites à la 9e année ou de la terminer de 30 %, comblant ainsi le fossé d'accès par rapport aux garçons à hauteur de 40 %.

Une aide financière ciblée et des interventions à faible coût complémentaires peuvent contribuer à maintenir les garçons et les filles à l'école. L'inscription à l'enseignement secondaire et l'achèvement de ce cycle sont également freinés par un coût d'opportunité des études plus élevé ou, dans le cas des filles, par les mariages ou les grossesses parmi les adolescentes. Une aide ciblée peut être efficace. Au Ghana, des bourses d'études destinées aux étudiants qui étaient admis à l'école secondaire, mais ne pouvaient pas s'inscrire immédiatement – généralement en raison d'un manque de fonds –, ont doublé le taux d'achèvement du secondaire, amélioré les scores d'apprentissage en mathématiques et en langue, augmenté les probabilités de l'inscription dans l'enseignement tertiaire de 30 %, et réduit le nombre d'enfants par femmes à l'âge de 25 ans.¹⁴

Le secteur privé. Beaucoup de pays luttent pour trouver l'espace budgétaire nécessaire pour faire face à la vague d'étudiants entrant dans l'enseignement secondaire. L'accès reste inéquitable. Des PPP peuvent aider à attirer des ressources pour répondre aux besoins d'infrastructure et de services dans l'enseignement secondaire. Dans le domaine de l'éducation, les PPP pourraient exploiter le financement public visant à améliorer l'égalité d'accès à travers la fourniture de la totalité ou d'une partie des infrastructures et/ou des services de l'enseignement secondaire pour les ménages à faible revenu. Une étude d'un PPP en Ouganda, dans lequel le gouvernement a offert une subvention par élève à des écoles secondaires privées à faible coût participantes, a révélé que ce

¹² Baird et coll. (2010, 2012).

¹³ Muralidharan et Prakash (2013).

¹⁴ Duflo et coll. (2017).

dispositif a contribué à absorber un grand nombre d'élèves admissibles, aussi bien des filles que des garçons, et à améliorer la performance des élèves dans les écoles participantes.¹⁵ Les écoles privées font partie du paysage de l'éducation africaine depuis de nombreuses années. En Afrique subsaharienne, un étudiant sur six fréquente une école primaire privée. Cependant, à la suite d'évolutions récentes, l'offre privée d'enseignement a fait la une des journaux, notamment en raison de l'émergence de chaînes d'écoles à but lucratif et des mesures prises par certains gouvernements pour apporter des ressources publiques aux écoles privées afin qu'elles gèrent une partie de l'offre de services éducatifs (PPP). En fin de compte, le plus important est que l'État garantisse l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants et adolescents. Dans les environnements où la prestation de services publics est rare, les écoles privées peuvent combler une lacune importante. Pour autant, les gouvernements doivent jouer un rôle réglementaire fort et autonomiser les familles pour qu'elles prennent des décisions scolaires éclairées. Celles-ci doivent tenir toutes les écoles (publiques et privées) responsables de l'obtention de résultats. Dans les pays à faible capacité de réglementation, les décideurs politiques doivent se demander si une réglementation efficace sera plus facile à gérer que l'offre directe.

Impliquer les familles. La participation et l'autonomisation des parents peuvent être utiles pour garantir des normes de qualité dans les écoles. Pourtant, trop souvent, les décisions parentales peuvent reposer sur des informations incomplètes. Par exemple, les parents peuvent exiger une éducation précoce en anglais ou en français plutôt que dans leur langue maternelle, alors que l'alphabétisation se produit plus rapidement si elle commence dans la langue maternelle, comme cela a été récemment observé au Kenya.¹⁶ Des données provenant de Madagascar montrent que les parents sous-estiment souvent les fruits de la scolarisation.¹⁷ Pourtant, lorsque les informations pertinentes leur sont fournies, la plupart des parents prennent les meilleures décisions pour leurs enfants. Des campagnes d'information peuvent aider à faire la lumière sur les zones d'ombre afin d'accroître l'implication et la responsabilisation des parents.

Les familles et les adolescents peuvent ignorer ou avoir une perception incorrecte de la valeur de l'éducation. Des interventions peu coûteuses peuvent combler ces manques d'information. À Madagascar, une intervention de ce type a fourni aux parents et aux élèves des données précises sur les rendements de l'éducation et a conduit à l'amélioration de l'assiduité et de l'apprentissage.¹⁸ D'autres interventions qui améliorent indirectement les gains perçus de l'éducation – par exemple, en facilitant l'aide à la recherche d'emploi et l'intermédiation en vue de celle-ci, ou en modifiant des normes sociales pertinentes, notamment en légiférant sur des quotas de femmes dirigeantes en politique comme en Inde¹⁹ – ont également accru l'inscription et la réussite scolaires. D'autres interventions potentiellement utiles comprennent d'aborder la question de la sécurité pour les filles fréquentant les écoles et d'améliorer l'adéquation au marché du travail, par exemple en introduisant des cours d'entrepreneuriat et des compétences socioémotionnelles dans le secondaire.

Maintenir la participation des enfants en améliorant la scolarisation. Plus important encore, un enseignement efficace dans les classes est essentiel au maintien des enfants à l'école sur une durée plus longue. Mais il est surtout primordial pour s'assurer que les enfants apprennent et qu'ils acquièrent des compétences. Ces dernières années, un grand nombre de données provenant d'interventions scolaires dans les pays à revenus faibles et intermédiaires désignent clairement l'enseignement plus efficace, via une pédagogie améliorée, comme la façon la plus percutante d'améliorer l'apprentissage.²⁰ Une approche pédagogique avec des résultats avérés consiste à aider les professeurs à enseigner au niveau de l'enfant. Dans de nombreux pays, un programme scolaire ambitieux et inflexible laisse beaucoup d'étudiants de côté. Les interventions qui aident les enseignants à cibler leur enseignement sur les besoins d'apprentissage diversifiés des élèves en classe se sont

15 Barrera-Osorio et coll. (2016).

16 Piper, Schroeder, and Trudell (2016).

17 Nguyen (2008).

18 Nguyen (2008).

19 Pour des preuves sur les services de recrutement, voir Jensen (2012). Pour des preuves sur le leadership féminin, voir Beaman et coll. (2012).

20 Evans et Popova (à paraître).

montrées très efficaces. Au Ghana, accomplir la tâche des enseignants avec des assistants communautaires qui aident les élèves les plus faibles a entraîné des progrès notables en alphabétisation et numératie, notamment quand ces activités sont menées après l'école.²¹ En outre, au Ghana, la formation des enseignants au travail avec les élèves en petits groupes en fonction de leurs niveaux d'apprentissage a permis de renforcer les compétences d'alphabétisation. Dans les régions rurales du Kenya, la séparation des élèves du primaire en groupes selon leurs aptitudes initiales a débouché sur des gains appréciables en mathématiques et en langue pour les élèves très performants et peu performants, en permettant aux professeurs d'enseigner à un niveau plus adapté aux besoins des enfants.²²

Le rôle de la technologie. L'instruction assistée par la technologie est susceptible d'améliorer l'apprentissage lorsqu'elle est utilisée pour aider les enseignants et donner aux élèves une expérience d'apprentissage individualisé. Un réel engouement a été suscité par le potentiel des nouvelles technologies qui sont de nature à favoriser des progrès accélérés en matière d'éducation dans les pays en développement et réaliser ce que les avancées de la technologie médicale ont apporté en termes d'amélioration des résultats de santé. Mais, jusqu'ici, les éléments d'appréciation sont décevants : ils montrent que la technologie fonctionne mieux lorsqu'elle complète l'action des enseignants davantage que lorsqu'elle cherche à s'y substituer. Les interventions axées sur le matériel qui fournissent des ordinateurs à la maison ou à l'école ont eu peu d'impact sur les résultats d'apprentissage. Les interventions qui s'appuient sur l'instruction basée sur la technologie pour améliorer la pédagogie et permettre aux élèves d'apprendre à leur propre rythme ont mieux fonctionné. Récemment, les interventions ayant recours à la technologie pour fournir aux étudiants une expérience d'apprentissage dynamique s'avèrent avoir des impacts bien plus grands sur l'apprentissage.

Pris dans leur ensemble, ces éléments suggèrent que les pays de la région doivent avancer avec prudence lorsqu'ils misent sur les promesses de l'instruction assistée par la technologie. La réalisation du potentiel de l'enseignement basé sur la technologie dépendra fondamentalement des modalités de l'intervention spécifique et de la mesure dans laquelle elle atténue les contraintes majeures qui pèsent sur l'apprentissage. Une planification et une évaluation soigneuses sont nécessaires. La technologie peut tenir ses promesses si elle est évaluée dans un souci de rentabilité, avec une évaluation soigneuse de ce que peuvent mettre en œuvre les systèmes des pays.

De meilleurs enseignants. Compte tenu du rôle prépondérant que jouent les enseignants en matière d'apprentissage, beaucoup d'efforts sont nécessaires pour avoir de meilleurs enseignants dans les écoles. Dans la région, beaucoup d'enseignants ne maîtrisent pas les connaissances minimales du sujet qu'ils sont supposés enseigner et n'emploient pas suffisamment les pratiques pédagogiques menant à un meilleur apprentissage. Dans la mesure où il est beaucoup plus difficile et onéreux d'améliorer les compétences ou de recruter un personnel enseignant insuffisamment préparé, des systèmes éducatifs très performants, tels que ceux de Finlande et Singapour, ont des programmes d'éducation des enseignants très sélectifs, dans lesquels une petite proportion des candidats est acceptée. Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, l'analyse des exigences, à l'entrée des programmes de formation des enseignants, révèle des normes très faibles. Des pays du monde ont expérimenté différentes façons d'attirer de meilleurs candidats dans la profession enseignante, notamment en créant des incitations spéciales pour que les meilleurs étudiants s'orientent vers l'enseignement au Chili ou en élevant le niveau d'entrée dans les écoles normales au Pérou. Améliorer les normes d'entrée dans la profession elle-même peut potentiellement améliorer les résultats.

Compétences socioaffectives. Une autre opportunité d'accélération des progrès peut provenir de l'intégration des compétences socioémotionnelles aux objectifs et pratiques d'enseignement des écoles, des institutions et des programmes. Un domaine connexe, qui constitue une priorité politique, consiste à s'assurer que les programmes d'enseignement préscolaire et fondamental (général et professionnel) et les pratiques

21 Duflou et Kiessel (2012).

22 Duflou, Dupas et Kremer (2011).

pédagogiques accordent une attention adéquate au développement essentiel des compétences socioaffectives. Ces compétences peuvent être enseignées dans les écoles par le biais de plusieurs approches qui se sont révélées efficaces, dans le cadre du programme scolaire régulier et au moyen d'activités, d'objectifs et d'un soutien pédagogique spécifiques. L'expérience des réformes et interventions connexes dans le monde peut offrir des enseignements utiles, comme des innovations récentes dans plusieurs pays, dont la Colombie, l'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Pérou, les États-Unis et le Vietnam.

Un enjeu qui appelle une réforme politique concerne le report de l'orientation précoce vers l'EFTP dans le secondaire pour permettre aux jeunes d'acquérir des compétences fondamentales plus solides. Certains systèmes éducatifs orientent encore les étudiants prématurément (dès le premier cycle de l'enseignement secondaire) vers des filières professionnelles et techniques, au détriment des compétences fondamentales. L'orientation précoce vers des écoles professionnelles et techniques empêche l'acquisition de solides compétences fondamentales, ce qui limite les capacités d'adaptation et les gains pour toute la vie des diplômés de l'EFTP. À court et à moyen terme, une orientation retardée vers des filières techniques et professionnelles doit s'accompagner d'un renforcement des compétences fondamentales dans les écoles et institutions d'EFTP, élargissant l'orientation souvent étroite sur les compétences techniques et professionnelles.

Renforcer les compétences fondamentales parmi la population active actuelle

Enfin, le renforcement des compétences fondamentales chez les adultes et les jeunes déscolarisés a été un point faible dans la région, en particulier dans l'agriculture et dans l'économie informelle. Étant données les lacunes en alphabétisation de base, numératie et au niveau des compétences socioaffectives chez les travailleurs actuels, les programmes de rattrapage visant à combler ces lacunes peuvent jouer un rôle important pour améliorer les moyens de subsistance et la productivité des personnes. Si les programmes d'alphabétisation des adultes ont eu un bilan d'impact en demi-teinte, des programmes novateurs récents sont prometteurs. Le *Projet alphabétisation de base par cellulaire* est un programme d'alphabétisation et de numératie utilisant les téléphones mobiles dans les zones rurales du Niger qui – en s'appuyant sur la motivation intrinsèque des individus – est parvenu à promouvoir l'alphabétisation et la numératie des adultes.²³ Intégrer l'alphabétisation des adultes et des interventions socioémotionnelles aux programmes de vulgarisation agricole et de transferts monétaires offre également de nombreuses possibilités. C'est ce qui est accompli dans le contexte des programmes de transferts monétaires *Bolsa Familia* au Brésil et *Prospera* au Mexique.

FACE À L'ÉQUILIBRE DES COMPÉTENCES : INVESTIR DANS LES COMPÉTENCES TECHNIQUES DES JEUNES ET DES ADULTES

Pour investir dans les compétences techniques des jeunes et des adultes, il faut améliorer l'efficacité et la pertinence de l'EFTP (Enseignement et formation techniques et professionnels) et des études supérieures, en plus de les rendre plus équitables. En effet, dans la plupart des pays de la région, ces deux sous-secteurs restent limités. Il est possible d'aller vite en établissant très tôt les cadres de travail institutionnels et politiques qui permettent de garantir davantage d'égalité, d'efficacité et de pertinence. Pour ce faire, il faut tirer les enseignements des pays qui ont déjà mis en œuvre ce type de systèmes.

Créer des compétences techniques : comment répondre aux préoccupations d'ordre social et aux soucis d'équité

Pour l'EFTP et l'enseignement supérieur, l'objectif principal concerne, en matière d'équité, la préparation. Cela signifie qu'il faut transmettre des compétences fondamentales à tous, dès la petite enfance et l'enseignement primaire, en particulier parmi les enfants et jeunes issus de milieux défavorisés. Pour ceux qui sont sur le point d'intégrer l'enseignement supérieur, il est possible d'accroître l'égalité des chances et d'améliorer le degré de préparation en offrant des programmes de rattrapage ou des ponts, au terme du cursus d'enseignement

²³ Aker et coll. (2012).

secondaire ou au début de celui de l'enseignement supérieur. En Namibie, par exemple, le programme « Pathways », à l'université de Namibie, cible les étudiants issus de l'ethnie Owambo, marginalisée dans le pays, et s'attache à les préparer aux études scientifiques et d'ingénierie au niveau universitaire. De plus, ces ponts permettent de combler des écarts de capacités socioaffectives, jugées essentielles pour réussir dans l'EFTP ou les formations universitaires.

Financement. En outre, le fait d'améliorer l'égalité des chances exige que l'on s'intéresse aux autres contraintes économiques et non économiques, qui empêchent de nombreuses personnes d'acquérir des compétences techniques de haut niveau. Pour les formations de l'enseignement supérieur et EFTP – au niveau de la fin du deuxième cycle ou début du troisième cycle –, les financements publics devraient consister en des bourses accordées sur critères sociaux et des prêts étudiants subventionnés. S'il existe, pour l'EFTP de début d'enseignement secondaire, le même type de financement public que celui utilisé dans le secondaire général pourrait créer des opportunités pour que des jeunes d'horizons divers acquièrent les compétences qui leur seront le plus utiles. En d'autres termes, dans les pays où l'enseignement secondaire inférieur est gratuit, le financement, à ce niveau, de l'EFTP permettrait de générer des compétences plus diversifiées. En Afrique, le partage des coûts est, en moyenne, moindre au niveau tertiaire que dans d'autres régions. Toutefois, certains pays ont tenté de passer progressivement d'un enseignement supérieur gratuit à des systèmes de partage des coûts. Ainsi, le Malawi, l'Ouganda et la Zambie ont reporté certains coûts, tels que les frais de subsistance, à la charge des étudiants. Le Botswana, l'Éthiopie, et le Lesotho ont mis en place des programmes de partage des coûts différé : les étudiants remboursent progressivement leurs frais de scolarité après avoir obtenu leurs diplômes. Le Kenya, la Mauritanie, l'Île Maurice, la Namibie, le Rwanda, l'Afrique du Sud et la Tanzanie ont mis en place des aides sous conditions de ressources.

La région présente aussi plusieurs exemples de programmes de prêts prometteurs. Ainsi, la caisse de prêts étudiants du Ghana dispose de liquidités suffisantes et a établi de solides politiques administratives et de défaut de remboursement. Cela permet de minimiser les pertes du gouvernement et d'améliorer le partage des coûts. Quelques pays, parmi lesquels le Botswana, l'Éthiopie et l'Afrique du Sud, ont trouvé des alternatives au remboursement des dettes, sous la forme d'un service public, en tant qu'enseignant (en Éthiopie) ou en se spécialisant dans un domaine en manque de travailleurs spécialisés (au Botswana).

Au-delà du système éducatif officiel, pour améliorer l'égalité des chances dans les formations extrascolaires et en entreprise, il faut se concentrer sérieusement sur le secteur informel, à travers des contrats d'apprentissage informels, des programmes pour l'emploi ciblant les jeunes défavorisés, et des formations sur le terrain dans des petites et très petites entreprises, notamment en zone rurale.

Une meilleure gouvernance et un meilleur financement pour davantage d'efficacité et de résultats dans l'enseignement supérieur et l'EFTP

La réglementation et le contrôle qualité peuvent contribuer à améliorer l'efficacité (et la qualité) de l'enseignement supérieur et des formations. Dans la dernière décennie, de nombreux pays subsahariens ont créé des agences pour effectuer des évaluations d'institutions de l'enseignement supérieur et leur attribuer des accréditations. Toutefois, leur capacité opérationnelle est encore limitée. Les mécanismes de contrôle qualité sont divers. Ils vont du simple octroi de permis aux établissements (par le ministère responsable de l'enseignement supérieur), à des programmes d'accréditation exhaustifs englobant tout le système éducatif, en passant par des cadres de travail nationaux pour la certification. En 2012, 21 pays d'Afrique avaient déjà établi des agences de contrôle qualité, et une douzaine de pays figuraient à des stades relativement avancés de ce même processus. Ces agences, qui réalisent du contrôle qualité de base, ont fait fermer ou ont empêché la création de programmes dont la qualité était jugée insuffisante. Pourtant, de nombreux pays de la région doivent encore développer des cadres de certification complets au niveau national. Cela pourrait

être prématuré. Nombre de ces agences ne disposent pas des moyens d'exécuter pleinement leurs mandats. En effet, cela exige de définir des normes de qualité et de performance, et d'avoir la capacité d'évaluer si ces normes sont respectées. L'établissement des cadres de contrôle de la qualité peut prendre du temps. Dès lors, les pays pourraient se concentrer d'abord sur l'établissement d'une base simple et solide, qui peut tout aussi bien inculquer une discipline de marché.

Il est plus urgent de lier progressivement les financements publics de l'enseignement supérieur et EFTP aux réformes visant à améliorer les résultats. La plupart des financements publics de l'enseignement supérieur et EFTP sont distribués sur une base historique, en fonction des effectifs (nombre d'employés ou salariés) ; du nombre d'étudiants (par exemple sur la base du coût par étudiant, comme c'est le cas pour l'enseignement supérieur au Kenya et au Rwanda) ; ou d'unités de coûts préétablies (par exemple, le ratio étudiants/professeurs et les unités de coûts prévues par discipline, comme c'est le cas dans l'enseignement supérieur au Ghana et au Nigéria). Ces mécanismes de financement incitent peu à la réduction des coûts, à l'innovation, ou à l'amélioration de la qualité et de la pertinence des enseignements sur le marché de travail pour les étudiants. Une approche incitative ambitieuse consisterait à distribuer la majorité des financements publics par le biais d'un système fondé sur les résultats obtenus. Certaines expériences menées très tôt en Afrique, sur les mécanismes fondés sur la performance et les résultats, fournissent des tremplins éventuels. Citons, par exemple, le fait de récompenser financièrement les résultats dans l'enseignement supérieur au Mali et dans les *Centres d'Excellence* de la région, ou bien le fait d'accorder la priorité, dans un premier temps, aux réformes améliorant la performance, comme le Chili. Pour mettre en œuvre des réformes prometteuses et des innovations permettant d'améliorer l'accès à l'enseignement supérieur, les pays peuvent créer des fonds pour l'innovation qui soient compétitifs, tels que le Fonds pour apprendre et enseigner l'innovation, au Ghana (TALIF), ou le Fonds pour une innovation de qualité, au Mozambique. Cela permet également d'améliorer la qualité de l'enseignement, ainsi que la gestion des institutions académiques. Ces mécanismes, et d'autres, peuvent aider les pays à progresser vers un modèle réformé de financement fondé sur les résultats, qui s'appliquerait aussi bien aux universités qu'aux établissements d'EFTP.

Les pays doivent être attentifs aux conditions préalables qui sont indispensables au succès de ces réformes du mode de financement. Le défi consistera à établir des indicateurs quantitatifs et transparents, et de réunir les données nécessaires pour les mesurer. De plus, ces réformes comportent un risque d'«écrémage». Autrement dit, les établissements seront incités à exclure les jeunes et les adultes qui sont plus difficiles à former ou à insérer dans la vie active. Pour prévenir ce risque, on peut envisager que des contrats fournissent des primes pour les minorités cibles prioritaires, comme c'est le cas dans les *Centres d'excellence* ou le Fonds pour l'emploi au Népal. En alternative, ou en complément, il est possible de mettre en œuvre un système de bons qui permet aux individus de choisir et de payer directement des centres de formation (qu'ils soient publics ou privés). Un tel programme de bons a été mis en place dans l'ouest du Kenya et a abouti à une augmentation significative, parmi les jeunes, de l'accès à l'EFTP public et privé.²⁴

S'agissant des universités publiques, il faut davantage d'autonomie réelle pour qu'elles puissent promouvoir l'innovation dans les programmes éducatifs, les méthodes d'enseignement et les partenariats. Sans autonomie suffisante pour choisir le personnel nécessaire et décider de leurs programmes éducatifs, il leur est plus difficile de s'adapter aux besoins du marché et de l'économie. Pour que les réformes visant davantage d'autonomie puissent réussir, il faut les associer à des accords de gouvernance et de financement fondés sur les résultats, afin de responsabiliser tous les acteurs. En fournissant aux étudiants les informations pertinentes pour faire leur choix et changer d'établissement et de domaine d'études, on peut contraindre les institutions à rendre des comptes, afin d'améliorer les résultats.

²⁴ Hicks et coll. (2011).

Promouvoir une offre d'EFTP basée sur la demande, et sa pertinence économique

Compte tenu de l'importance du secteur informel de la région et de la rapidité des évolutions de la demande de main-d'œuvre, il convient de repenser le rôle du secteur public dans la formation professionnelle et l'enseignement technique. Pour conserver une pertinence économique, il faut faire preuve d'une flexibilité et d'une capacité d'adaptation auxquelles les établissements de formation et EFTP publics parviennent difficilement. Il est donc essentiel d'établir des partenariats avec le secteur privé, y compris pour l'offre de formation, et les pays d'Afrique et d'ailleurs sont de plus en plus nombreux à le reconnaître (Encadré 3.1).

L'EFTP doit davantage axer ses efforts sur la préparation des travailleurs au travail non salarié, en dehors de l'industrie manufacturière. Pour ce faire, il faut commencer par l'offre de cours. Celle-ci n'inclut que depuis peu la formation à l'entrepreneuriat et aux compétences commerciales de base, qui sont éminemment pertinents pour les travailleurs indépendants, la gestion des petites entreprises, et les prestataires de services. Parmi les compétences de base, citons le chiffrage des coûts, la tarification, l'établissement de comptes annuels et d'un plan d'exploitation, la comptabilité, la gestion de projet, le marketing, et la vente, entre autres. Des programmes prometteurs, tels que le programme Educate! au Rwanda et en Ouganda, présentent l'entrepreneuriat, la préparation au marché du travail, et les méthodes d'enseignement par l'expérience dans des écoles secondaires. La Tanzanie développe de nouveaux programmes d'enseignement EFTP qui se concentrent sur les compétences nécessaires aux travailleurs indépendants (Encadré 3.2).

Au Nigéria, le gouvernement a souhaité augmenter les effectifs dans les technologies de l'information et les centres d'appels. Le gouvernement a fourni des certifications à des diplômés d'université dans ces domaines, après une formation de deux mois. Ainsi, ces diplômés ont vu leurs chances de rentrer dans le secteur des technologies de l'information ou des centres d'appels augmenter de 25 %. L'impact a été particulièrement fort pour les femmes, car il existait des préjugés au sujet des femmes travaillant dans ces domaines. Cela démontre que la formation, en augmentant la visibilité des femmes, peut permettre de surmonter les préjugés et d'accroître les opportunités auxquelles elles ont accès.

Source : Croke, Goldstein, et Holla (2017).

ENCADRÉ 3.1 :
Renforcer
les secteurs
stratégiques
grâce à la
formation

L'esprit d'entreprise est un concept multidimensionnel qui peut être mesuré par ses diverses fonctions dans une économie de marché, à savoir le contrôle et la gestion de la production, la prise de risque, l'organisation et le facteur d'innovation. La combinaison et l'interaction de ces fonctions font de l'entrepreneur un élément essentiel pour un secteur privé dynamique et un moteur majeur de croissance et de développement.

Les données empiriques sur la relation entre l'entrepreneuriat et le développement sont contradictoires. L'arrivée d'une entreprise dans le secteur privé formel est directement liée au revenu par habitant. En revanche, le travail indépendant est inversement corrélé au développement économique (Klapper et Love 2011). En outre, d'autres études ont suggéré une relation non linéaire en forme de « U » entre l'esprit d'entreprise et le niveau de revenu par habitant (Naudé, 2010). Ceci implique un taux d'activité entrepreneuriale plus élevé dans les pays à faible revenu que dans des pays à revenu intermédiaire (Wennekers et coll. 2005). Au Nigéria, trois actifs sur quatre sont des entrepreneurs, contre seulement un actif sur dix au Royaume-Uni (Gollin 2008). La difficulté à trouver un emploi amène peut-être les citoyens des pays en développement à créer leur propre TPE.^a

La relation entre entrepreneuriat et développement se résume à la distinction entre entrepreneurs innovants – ou entrepreneurs par opportunité – et entrepreneurs par nécessité (Baumol 2010). Les très petites et petites entreprises sont prédominantes dans les pays en développement. Tout comme l'absence de preuve de corrélation entre entrepreneuriat et développement, cela suggère que les entrepreneurs des pays en développement sont moins innovants et plus motivés par le besoin. (Ács, Desai, et Hessels, 2008 ; Gollin, 2008).

ENCADRÉ 3.2 :
Compétences
entrepreneuriales
et transformation
économique

ENCADRÉ 3.2
Suite

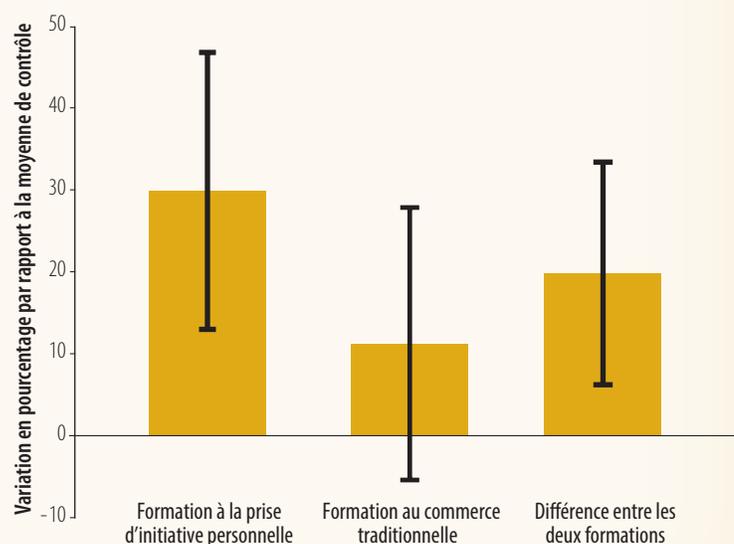
Les entreprises les plus innovantes ont tendance à être plus rentables et à croître plus rapidement (Lentz et Mortensen, 2008). Ainsi, le nombre limité d'entrepreneurs innovants (ou entrepreneurs d'opportunité) dans les pays en développement, restreint le potentiel de forte productivité des entreprises et représente une entrave à la transformation économique. En améliorant la qualité des entrepreneurs en Afrique subsaharienne, il serait possible d'augmenter la productivité des petites et moyennes entreprises (PME), et de favoriser une croissance de ces entreprises, qui conduirait à une transformation des économies régionales.

De nombreux travailleurs non agricoles en Afrique subsaharienne sont des travailleurs indépendants, qui gèrent leur propre entreprise. Toutefois, il leur manque l'ensemble des compétences nécessaires pour générer des profits durables. Le développement des compétences de ces micro-entrepreneurs pourrait stimuler leur productivité, et donc améliorer la santé de leurs entreprises. Malgré des progrès notables, le socle de compétences en Afrique subsaharienne reste toutefois limité. La région affiche le plus fort taux de travailleurs peu qualifiés ou non qualifiés, et les divers systèmes éducatifs ne sont pas parvenus à fournir l'ensemble de compétences nécessaires pour accroître les capacités entrepreneuriales. L'enjeu politique consiste par conséquent à trouver les moyens d'améliorer la qualité des compétences entrepreneuriales, et d'augmenter efficacement le pool d'entrepreneurs innovants, ce qui réduirait au final le besoin d'entrepreneurs « de nécessité ».

D'aucuns affirment que l'esprit d'entreprise peut s'enseigner. Selon certains chercheurs, il existe une corrélation positive entre la qualité des pratiques de gestion et le revenu par habitant d'un pays (Bloom et Van Reenen 2007). De plus, cette étude révèle que de meilleures pratiques de gestion contribuent à améliorer les performances des grandes entreprises du secteur formel (Bloom, Sadun et Van Reenen, 2012). Toutefois, les actifs urbains des pays en développement ne travaillent pas dans de grandes entreprises, mais dans des entreprises de moins de 10 salariés. McKenzie et Woodruff (2017) ont analysé la relation entre les pratiques de gestion et les performances d'une entreprise à partir d'un échantillon de micro et petites entreprises dans sept pays, dont le Ghana, le Kenya et le Nigéria. Les pratiques commerciales ont été évaluées au moyen d'un questionnaire couvrant 26 pratiques individuelles dans les domaines du marketing, de la comptabilité, de la planification financière et du contrôle des stocks.^b Les auteurs ont montré, à l'aide de données du panel kényan et nigérian, que les pratiques commerciales mesurées au début de l'étude sont corrélées à une augmentation de la survie des entreprises, et à une croissance plus forte des ventes dans l'année ou les années suivantes. En revanche, la formation en micro-entreprise a un effet négligeable sur les ventes et les profits. La plupart des programmes de formation n'ont qu'un faible impact sur la performance de l'entreprise.

Les effets modestes des programmes d'entrepreneuriat traditionnel destinés aux adolescents ont soulevé la question de savoir s'ils mettent l'accent sur les mauvaises compétences. Un autre volet de la recherche se concentre sur le développement des compétences non cognitives pour libérer la créativité et l'innovation chez les entrepreneurs. Huber, Sloof et Van Praag (2014) ont analysé l'efficacité de l'éducation primaire sur les connaissances entrepreneuriales par rapport au développement des compétences non cognitives pertinentes pour l'activité entrepreneuriale, parmi lesquelles la créativité et la prise de risque. À l'aide d'une expérience randomisée sur le terrain, ils ont démontré que le programme avait un important effet positif

FIGURE 3.2.1: La formation à la prise d'initiative a généré plus de profits mensuels que la formation traditionnelle.



Source : résultats Campos et coll. (2017).

Remarque : les lignes verticales représentent des intervalles de confiance à 95%. Les estimations sont des effets moyens sur les quatre cycles des enquêtes post-formation.

sur les compétences entrepreneuriales non cognitives, mais aucun effet sur les connaissances d'entrepreneuriat concrètes, telles que la façon de gérer une entreprise. Cela laisse supposer qu'il vaut mieux développer les compétences entrepreneuriales à un âge précoce.

Campo et coll. (2017) ont vérifié si une approche (fondée sur des notions de psychologie) axée sur l'initiative personnelle et le développement des comportements d'entrepreneuriat et une mentalité proactive pouvait être plus efficace qu'une formation commerciale traditionnelle. Sur deux groupes de personnes en formation au Togo, le premier a suivi un programme traditionnel axé sur quatre cours de base : comptabilité et gestion financière, marketing, gestion des ressources et formalisation. Le second groupe a suivi un nouveau programme de formation à l'initiative personnelle, mettant l'accent sur la prise d'initiative ; l'innovation ; et l'identification et l'exploitation des nouvelles opportunités, entre autres. Les résultats de l'étude ont révélé que la formation à l'initiative personnelle augmentait les profits mensuels de 30 % par rapport au groupe de contrôle – un effet qui a persisté pendant plus de deux ans après la formation, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. À titre de comparaison, la formation commerciale standard n'a eu aucun impact significatif sur les profits.

Brooks, Donovan et Johnson (2017) ont analysé le rôle du mentorat dans l'amélioration des performances des femmes propriétaires de micro-entreprises inexpérimentées au Kenya. Après avoir identifié dans la communauté de Dandora les entrepreneurs les plus expérimentés et réalisant le plus de gains, ils leur ont assigné des jeunes femmes entrepreneurs à former. Les mentors et leurs apprenties se sont réunis pour explorer des approches en vue d'améliorer l'activité commerciale de ces dernières. Les effets de ce mentorat ont été comparés à ceux de formations commerciales traditionnelles – dans la mesure où l'étude a fourni des cours de commerce à un groupe de personnes comparable. Les femmes entrepreneures ayant participé au programme de mentorat ont vu leurs profits augmenter d'environ 4 USD par semaine sur l'année, soit des profits plus élevés de 20 % par rapport au groupe de contrôle. Les profits des entrepreneurs ayant suivi la formation commerciale traditionnelle n'ont pas augmenté, malgré l'adoption de nouvelles pratiques de marketing et/ou comptabilité. En outre, le programme de mentorat s'est révélé rentable : chaque dollar US consacré au programme a généré 1,73 USD de bénéfices supplémentaires pour la femme entrepreneure — contre seulement 0,25 USD pour les bénéficiaires de la formation commerciale. Le mentorat a conduit à un taux de changement des fournisseurs de 19 %, ce qui suggère que les mentors ont aidé leurs apprenties à trouver des fournisseurs pratiquant des prix plus bas.

Ces conclusions tendent à prouver qu'il est possible de créer des entrepreneurs innovants. Cela offre aux décideurs des possibilités d'améliorer la qualité des entrepreneurs en s'écartant du modèle prédominant des connaissances en entrepreneuriat pour se tourner plutôt vers le développement des compétences en matière d'innovation.

Les options de politique spécifiques pourraient être les suivantes :

- i. Investir dans les programmes d'enseignement préscolaire visant à développer des capacités non cognitives pertinentes pour l'entrepreneuriat
- ii. Investir dans des programmes de formation et d'apprentissage intégrant une approche fondée sur la psychologie
- iii. Adapter les systèmes éducatifs afin de préparer les entrepreneurs à la nouvelle révolution industrielle.

Chaque année, des millions de jeunes gens arrivent sur le marché du travail en Afrique subsaharienne. Une base large et innovante d'entrepreneurs serait donc essentielle pour garantir la croissance et la productivité des PME, et fournir par conséquent des emplois décents pour parvenir à une croissance inclusive et à une réelle transformation en Afrique subsaharienne.

a. Les PME sont les principaux employeurs des secteurs formel et informel. Elles sont essentielles à l'innovation dans divers secteurs, aidées par leurs structures administratives moins bureaucratiques et leur plus grande souplesse. Environ 95 % des entreprises dans le monde seraient des PME, et représentent environ 60 % de l'emploi du secteur privé (Ayyagari, Demirgüç-Kunt, et Maksimovic, 2011). Au Ghana, au Nigéria et en Afrique du Sud, par exemple, les PME constituent la majorité des entreprises (Quartey et coll. 2017).

b. Pour McKenzie et Woodruff, ces pratiques sont plutôt « commerciales » que « de gestion », reflétant l'idée que la gestion des ressources humaines est moins importante pour les petites entreprises.

Il convient également de remédier aux horaires de cours rigides, préjudiciables aux étudiants devant allier travail et études. De plus, il faut pallier le manque de formation pratique et faire baisser les coûts élevés qui rendent inaccessible la formation aux travailleurs du secteur informel. Pour aller de l'avant, on peut envisager de mieux répondre aux besoins du secteur informel, et de prendre en compte sa perspective, dans l'EFTP public, par exemple en faisant le lien avec des organisations de travailleurs et d'entreprises du secteur informel. Les établissements d'EFTP au Kenya sont souvent associés à des centres d'affaires, ce qui permet de fournir des conseils aux petits entrepreneurs. On incite les diplômés de collèges professionnels à former des groupements d'entrepreneurs, puis à se rapprocher des organismes de crédit.

Pour que l'EFTP soit pertinent par rapport aux besoins des secteurs les plus dynamiques, il faut construire progressivement, et de façon soutenue, des liens forts avec les employeurs, au niveau local. En Tanzanie, par exemple, le secteur privé joue un rôle de conseil de plus en plus important dans l'EFTP, à travers le Conseil d'affaires national de Tanzanie. En outre, l'Association des employeurs de Tanzanie contribue occasionnellement à définir des priorités stratégiques.

Dans la région, plusieurs partenariats public-privé (PPP) sont en cours afin de lancer des formations professionnalisantes, conçues pour répondre aux besoins à court terme des employeurs. Depuis 2005, au Ghana, le Centre de développement des compétences industrielles a offert des formations en génie mécanique, électrique et des procédés, à travers un système de gouvernance incluant, parmi les décideurs, des représentants de l'industrie, et une liste impressionnante de compagnies partenaires. L'établissement technique supérieur de Middelburg, en Afrique du Sud, a établi des partenariats fructueux avec des compagnies telles que Toyota qui investissent dans l'école, offrent des formations en apprentissage, et envisagent d'employer les diplômés. Bien qu'il faille encore évaluer ces initiatives, elles appliquent certains enseignements tirés des nouveaux modèles, réussis ou prometteurs, de formation EFTP. Ces initiatives créent notamment des relations étroites avec les employeurs et s'adaptent à leurs besoins.

Le secteur privé est un partenaire essentiel pour améliorer la qualité de l'enseignement et offrir des opportunités de formation sur le terrain, que ce soit dans le secteur formel ou informel. L'EFTP est majoritairement dispensé par les universités. Globalement, les formations continues sont insuffisantes. Parmi les exceptions à cela, citons l'établissement de formation professionnelle des enseignants, en Tanzanie, et l'École normale supérieure de l'enseignement technique, au Cameroun. Au sein des établissements publics, relativement peu d'enseignants jouissent d'une expérience dans l'industrie. Cela s'explique, en partie, par les critères de certification des enseignants. Les pays pourraient envisager des moyens plus offensifs pour créer des jumelages avec des compagnies privées ou d'autres pays, afin de mettre à niveau les compétences des enseignants d'EFTP. Cela permettrait de recruter au niveau local des personnes ayant les compétences nécessaires, mais sans diplômes en enseignement. Ce soutien supplémentaire peut s'ajouter à des mesures incitatives renforcées visant à obtenir des résultats, par exemple en publiant les résultats d'examens.

Promouvoir, dans l'enseignement supérieur, des techniques d'apprentissage actif, basées sur la demande

Il faudra aligner les activités d'enseignement et de recherche sur les signaux du marché du travail, dans les universités publiques aussi bien que privées, afin d'accroître la pertinence de l'enseignement supérieur par rapport au marché du travail. Les gouvernements peuvent proposer des mesures incitatives pour créer et renforcer les liens entre universités et entreprises, par exemple en faisant intervenir des intermédiaires ou en affectant des fonds de contrepartie.

Il convient d'adopter des techniques d'apprentissage plus actives, et une approche de l'acquisition de compétences orientée vers la carrière professionnelle (Encadré 3.3). Le point de départ est l'établissement des programmes éducatifs. Les programmes de cours d'université doivent allier sujets académiques et expériences pratiques, qui offrent la multitude de compétences (techniques, cognitives, socioaffectives) nécessaires dans la vie professionnelle des diplômés après l'université. Selon cette approche fondée sur les missions, les compétences des travailleurs nécessaires pour effectuer leur travail important, et pas uniquement les diplômes.

De plus, les institutions devraient amplifier les opportunités de formation sur le lieu de travail, que ce soit à travers des contrats d'apprentissage ou des stages. De nombreux pays de la région ont créé, ou sont en train de créer, des cadres formels pour les contrats d'apprentissage et de stage. L'objectif est d'améliorer les expériences de la vie professionnelle pour les jeunes, y compris les jeunes diplômés d'université. Ceci doit être encouragé, et les preuves, à l'international, laissent penser que ces cadres de travail, lorsqu'ils sont bien conçus, peuvent effectivement rendre les jeunes plus attractifs pour les employeurs.

La priorité est de renforcer, directement et indirectement, l'apprentissage de l'entrepreneuriat au sein des universités. En effet, les économies des pays d'Afrique subsaharienne, qui connaissent

une évolution rapide, exigeront une nouvelle génération d'entrepreneurs. Plusieurs universités en Afrique ont créé des incubateurs d'entreprises, par exemple, pour encourager les étudiants et leur permettre d'essayer de réaliser de nouvelles idées et de les mettre sur le marché.

La coopération régionale a un rôle important à jouer, de même que les partenariats internationaux avec des universités reconnues, en Afrique et ailleurs. Aujourd'hui, les technologies numériques facilitent ces collaborations. Par exemple, le Massachusetts Institute of Technology et un consortium de 15 autres universités ont commencé à offrir des programmes « MicroMaster », qui ne durent qu'un semestre complet à l'université, aux États-Unis. Il peut également être utile de créer des programmes de bourses ciblés, qui comprennent des obligations de retour au pays d'origine, notamment pour les étudiants dans la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (domaines « STEM »). Le Partenariat pour les sciences appliquées, l'ingénierie et la technologie est une récente initiative d'origine africaine, visant à mettre à profit les connaissances et expériences de pays d'Asie et d'Amérique latine, y compris le Brésil, la Chine, l'Inde et la République de Corée. Pour ce faire, les gouvernements, le secteur privé et d'autres partenaires travaillent ensemble pour améliorer les capacités des universités et centres de recherche dans les domaines des sciences appliquées, de l'ingénierie et de la technologie (domaines « SAIT »). L'initiative fournit des bourses régionales et des financements pour l'innovation ; l'évaluation et la planification stratégique dans les domaines SAIT ; des mécanismes régionaux de contrôle qualité ; des collectes de données et de la recherche à grande échelle ; et bientôt des Centres d'excellence EFTP.

Améliorer l'efficacité et la pertinence de l'acquisition de compétences pour les jeunes et adultes non scolarisés

La formation en entreprise. Il faut créer les conditions pour mettre à jour les compétences des jeunes et des adultes non scolarisés, en remédiant aux défauts de coordination et aux défaillances des marchés qui ont empêché les entreprises (surtout les petites entreprises informelles) d'offrir des formations sur le terrain, et en les encourageant à offrir ces formations. La formation en entreprise est un moyen important de mettre à jour les compétences des travailleurs, tout au long de leur vie professionnelle. C'est également un moyen pour les

Les chefs d'entreprise sont le plus efficaces lorsqu'ils sont dotés non seulement des compétences de base en affaires, mais également de compétences socioaffectives, telles que l'initiative individuelle. Au Togo, un groupe de propriétaires de très petites entreprises ont participé à un des deux programmes suivants : un des meilleurs programmes de formation au commerce (comprenant de la comptabilité, du marketing, de la gestion des ressources humaines, et de la formalisation), ou bien un programme visant à augmenter la prise d'initiative personnelle et l'esprit d'entreprise (la définition d'objectifs, la planification et l'évaluation, l'innovation, et l'autonomie). Les deux formations étaient courtes : trois demi-journées réparties sur quatre semaines. Dans les deux années qui ont suivi, les profits ont augmenté de 30 % pour ceux ayant participé à la formation à la prise d'initiative, tandis que les profits n'ont augmenté que d'un pourcentage marginal, statistiquement insignifiant, pour les chefs d'entreprise ayant suivi la formation traditionnelle.

Source : Campos et coll. (2017).

ENCADRÉ 3.3 :
La formation à la prise d'initiative personnelle

entreprises d'adopter de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques commerciales. Toutefois, le taux de formation en entreprise, dans une grande partie d'Afrique, est inférieur à ce que l'on pourrait s'attendre des pays au vu de leur niveau de revenus. Il est essentiel de créer les conditions qui inciteront les entreprises à former leurs employés.

L'apprentissage. Les partenariats d'apprentissage officieux étant très répandus dans le secteur informel, il est important de les rendre plus productifs. Les réformes qui ont été menées récemment dans la région, dans le but d'améliorer l'apprentissage informel, comprennent généralement des mesures visant à améliorer la qualité de la formation, par exemple des principes de double formation (en classe et sur le terrain); la formation des maîtres artisans; et la modernisation des technologies utilisées. Les réformes incluent également des mesures visant à améliorer les conditions de travail et l'intégration dans les formations du secteur informel (promouvoir l'égalité des sexes et la santé et sécurité au travail), ainsi que la création de mécanismes de certification des artisans formés de façon informelle. Citons aussi les efforts d'amélioration de la reconnaissance des systèmes de certification existants (traditionnels), et l'institutionnalisation ou l'amélioration du contrôle qualité, grâce à l'implication d'associations d'entreprises locales. Malgré ces tentatives, il y a eu peu d'évaluations officielles. En outre, les tentatives visant à structurer les apprentissages informels et à les rapprocher des cadres formels ne sont pas parvenues à prendre de l'ampleur. Les interventions politiques n'ont pas vocation à faire ressembler l'apprentissage informel aux contrats d'apprentissage officiels. L'objectif devrait être d'améliorer l'acquisition des compétences des apprentis.

L'activité non salariée et l'entrepreneuriat. Comme la plupart des Africains subsahariens ne sont pas salariés et, même lorsqu'ils le sont, ne le restent pas longtemps, il est essentiel qu'ils disposent de programmes de formation au marché du travail, visant à améliorer leur employabilité en dehors de l'entreprise et à permettre une activité indépendante. Les programmes de formation peuvent combler les lacunes techniques ou spécifiques à leur emploi des jeunes et adultes déscolarisés, et leur permettent d'acquérir des compétences cognitives et socioaffectives. Bien que ces programmes connaissent une croissance rapide, les évaluations rigoureuses, à l'échelle mondiale, de l'efficacité de ces programmes à court terme sont mitigées.

Les programmes de formation qui encouragent le travail indépendant et l'entrepreneuriat à petite échelle sont parmi les programmes de formation de rattrapage les plus répandus en Afrique. Les programmes prennent des formes diverses, de travaux publics incluant un élément de formation, jusqu'aux programmes de promotion de l'entrepreneuriat à petite échelle et d'amélioration de la productivité des petits entrepreneurs. De récents programmes au Kenya et en Afrique du Sud, qui ont été rigoureusement évalués, ont montré que la formation commerciale spécifique aboutit à des profits plus élevés et une plus grande longévité des entreprises, ainsi qu'à l'amélioration de l'emploi et de la rémunération des employeurs.²⁵ Au Togo, une formation pour chefs d'entreprises visant à améliorer les pratiques commerciales, ainsi qu'à acquérir des compétences socioaffectives pour être plus proactif et résilient, a donné lieu à une augmentation des ventes et des bénéfices.²⁶ Dans un programme couronné de succès, en Ouganda, des groupes de jeunes ont reçu des subventions qu'ils pouvaient utiliser pour la formation professionnelle ou pour démarrer une entreprise, générant une augmentation substantielle des actifs de l'entreprise et des revenus.²⁷

TROUVER L'ÉQUILIBRE DES COMPÉTENCES : FAIRE ÉVOLUER L'ENSEMBLE DU SYSTÈME ET FAIRE EN SORTE QUE LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES SOIT L'AFFAIRE DE TOUS

Pour réaliser des progrès substantiels dans l'acquisition de compétences en Afrique subsaharienne, il faudra faire évoluer le système dans son intégralité. Comme l'explique en détail le récent Rapport sur le développement dans le monde, *Governance and the Law* (Banque mondiale, 2017), de nombreux programmes

²⁵ McKenzie et Puerto (2017); Anderson et coll. (2016).

²⁶ Campos et coll. (2016).

²⁷ Blattman, Fiala et Martinez (2014).

et réformes réussis, à petite échelle, tels que ceux mentionnés précédemment, ont échoué à avoir l'impact espéré à plus grande échelle. Il ne suffit pas d'intensifier les « meilleures pratiques » pour parvenir à un système de renforcement des compétences plus équitable, plus pertinent, plus efficace et de meilleure qualité. Il faut également porter une attention particulière à l'environnement de gouvernance dans le contexte duquel s'effectue cette intensification des meilleures pratiques. Pour obtenir des résultats d'ampleur et durables, les politiques et les réformes doivent créer des engagements crédibles, faciliter la coordination et promouvoir la coopération entre tous les acteurs. Pour ce faire, les réformes doivent s'attaquer aux simples déclarations d'intention et mettre en place des mesures incitatives pour que tous les intervenants poursuivent le même objectif de développement des compétences au niveau national.

À l'international, les tentatives de réforme de la gouvernance, qui se sont soldées par un échec ou un succès, suggèrent que trois moyens généraux permettraient de faire évoluer globalement le système :

1. *Utiliser l'information et d'autres types de mesure* du niveau de performance du système afin de créer un engagement et une véritable adhésion aux réformes ; donner la possibilité aux parties prenantes d'exiger des résultats aux gouvernements et aux prestataires de services ; et montrer la voie aux décisions de politique et les adapter. Ceci exige d'investir dans la collecte de données au niveau des ménages, dans l'évaluation sérieuse des élèves au niveau national, et dans des systèmes d'information et de gestion. Il convient également de participer aux évaluations internationales des étudiants.
2. *Faire évoluer les mesures incitatives* pour que les intérêts et les comportements de toutes les parties prenantes soient en phase afin de coopérer pour réaliser les objectifs de renforcement des compétences.
3. *Renforcer la capacité* des agences gouvernementales – notamment les ministères de la Santé, de l'Éducation, du Travail et du Développement social, pour mettre en œuvre des politiques à l'échelle nationale, qui soient coordonnées et fondées sur les faits.

Les mesures de résultats obtenus par le système peuvent servir à accompagner l'élaboration des politiques et identifier, préciser et adapter des solutions locales ayant fait leurs preuves. On peut utiliser les données d'enquêtes nationales et les évaluations des élèves pour suivre les progrès des indicateurs traçants et les bilans finaux qui se rapportent à l'acquisition de compétences, de la santé de l'enfant à l'apprentissage, en passant par le renforcement des compétences et le retour sur investissement de ce dernier. En fin de compte, ces données servent de base pour la construction et l'utilisation de preuves factuelles, servant à orienter l'élaboration des politiques et leur application, à avoir les retours pour les améliorer, et à déterminer si les politiques parviennent à faire évoluer les choses à un niveau global dans le domaine de l'acquisition de compétences.

Plusieurs pays ont diffusé des informations sur les médiocres résultats des réformes, afin de mobiliser l'opinion publique et d'obtenir de la part des politiciens et autres qu'ils s'engagent à améliorer les résultats. S'ils sont informés des résultats escomptés et de la prestation des services, les parents et les utilisateurs peuvent exiger des institutions et des établissements qu'ils délivrent des résultats. De simples normes et objectifs en matière de développement de l'enfant, d'apprentissage des élèves et d'autres compétences suffisent pour que les parents sachent comment s'en sortent leurs enfants par rapport à la norme prévue. Les parents sont ainsi plus susceptibles de tenir pour responsables les établissements et les autorités locales, voire même centrales, de la qualité des services. En Ouganda, une campagne visant à informer les écoles primaires locales au sujet de leurs droits à des subventions, qui ne leur parvenaient jamais, a conduit à un afflux de fonds vers les écoles et à une augmentation plus rapide des taux de scolarisation. Ce sont autant d'exemples illustrant le « chemin le plus court » vers la responsabilisation des acteurs.

Toutefois, il y a des limites à ce que le « chemin le plus court » peut réaliser en matière de redevabilité. Des aspects importants de la prestation de services, tels que les contrats et la rémunération des enseignants, sont souvent gérés de manière centralisée et dépendent de mesures incitatives au niveau national. Par exemple, les gouvernements utilisent souvent des contrats de courte durée pour les enseignants, afin qu'ils assument davantage de responsabilités vis-à-vis des utilisateurs, au niveau local. Toutefois, au Kenya, une réforme nationale de ce type a été en partie compromise par l'affrontement entre le gouvernement et les syndicats d'enseignants.

Les pays d'Afrique subsaharienne devraient également s'efforcer de créer des alliances pour parvenir à des résultats à grande échelle, en matière de compétences. En plus d'influencer l'opinion publique à travers un accès à l'information au sujet des performances de leur système éducatif, les pays peuvent créer des alliances qui favorisent la coopération, ainsi que l'élaboration de bonnes politiques et de réformes. La coopération suppose également de reconnaître les intérêts divers et multiples, et souvent en concurrence, des parties prenantes. Par exemple, les professionnels de la santé, enseignants, et autres travailleurs sociaux ont généralement à cœur de se mettre au service de leur clientèle : mères, enfants et jeunes. Et pourtant, le manque de ressources et le manque de soutien peuvent miner leur moral et les détourner de leurs objectifs de résultats. Les politiques qui pourraient susciter une plus grande adhésion sont celles qui associent ressources et soutien pédagogique aux enseignants à des réformes et mécanismes de responsabilisation, tels que l'évaluation des enseignants ou une rémunération basée sur les résultats.

Le développement des compétences est une démarche multisectorielle et nécessite donc de mettre en œuvre des politiques coordonnées. Au sens large, les compétences sont « le problème de tout le monde, mais la responsabilité de personne », comme on le dit souvent des politiques en matière d'alimentation. De nombreuses agences locales et nationales sont impliquées dans les stratégies de développement des compétences. Si elles ne sont pas suffisamment coordonnées, leurs efforts peuvent être inefficaces, faire l'objet de doublons inutiles, ou pire encore, passer à côté des questions importantes. Lorsque l'on n'investit pas suffisamment dans le développement de l'enfant et que les résultats ne sont pas satisfaisants, on entrave la capacité des écoles à transmettre des enseignements, et ce indépendamment de la qualité des enseignants et des infrastructures. Les pays ont tenté divers moyens de régler ce problème de coordination, par exemple en confiant à un ministère (par exemple, celui du développement social) le mandat de coordination, ou encore en créant une unité ou une équipe spéciale sous l'égide du président ou du Premier ministre. D'autres encore se sont servis du budget national, notamment par le biais de financements fondés sur les résultats, comme d'un instrument clé pour s'assurer que les programmes requis et les interventions sont bien coordonnés. Encore une fois, il n'y a pas de formule magique pour y parvenir.

Les pays doivent investir dans le renforcement des capacités techniques pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer les politiques et les réformes au sein des ministères compétents. Les organes du gouvernement, tels que les ministères de l'Éducation et du Travail, sont confrontés à de graves lacunes dans l'élaboration de politiques fondées sur des preuves. Ces ministères sont également défaillants sur le plan de la planification budgétaire et de son exécution ; et sur le plan des systèmes d'information, de la gestion et de la capacité d'évaluation. Ces contraintes de capacité rendent très difficile la poursuite du type d'initiatives politiques mentionnées ci-dessus. Pourtant, ces initiatives pourraient favoriser l'engagement des parties, leur coopération et leur coordination, afin d'apporter à l'échelle du système les changements qui peuvent se traduire par l'amélioration de la qualité des services. Il est également essentiel de trouver les ressources nécessaires et d'accorder une attention particulière au renforcement des capacités sur le long terme.

CONCLUSION

Les pays d'Afrique subsaharienne ont beaucoup d'enseignements à tirer des expériences régionales et mondiales, pour propulser leur développement de compétences. Toutefois, il existe très peu de raccourcis institutionnels. Le fondement institutionnel des stratégies de renforcement des compétences dans la région peut s'inspirer des expériences menées ailleurs dans le monde, et identifier ainsi les pièges à éviter. Cependant, les stratégies nationales doivent être conçues en fonction des spécificités de chaque pays pour être compatibles avec les réalités politiques du pays. Tout comme les priorités d'investissement, les stratégies ont vocation à refléter le contexte propre à chaque pays. Dans la plupart des choix politiques, les pays devront faire des compromis, souvent difficiles, qui auront des effets sur la répartition des revenus et un impact sur la voie de leur développement. Des dirigeants engagés, des alliances de réforme, et des politiques bien coordonnées : tels sont les éléments essentiels pour parvenir à un équilibre des compétences en Afrique subsaharienne.

Appendice

I. Classification des pays pour l'analyse

Pays riches en ressources		Pays ne possédant pas de ressources	
Pétrole	Métaux et minerais		
Angola	Botswana	Bénin	Malawi
Tchad	Congo, République démocratique	Burkina Faso	Mali
Congo, République	Guinée	Burundi	Maurice
Guinée équatoriale	Liberia	Cabo Verde	Mozambique
Gabon	Mauritanie	Cameroun	Rwanda
Nigéria	Namibie	République centrafricaine	São Tomé et Príncipe
Soudan du Sud	Niger	Comores	Sénégal
	Sierra Leone	Côte d'Ivoire	Seychelles
	Zambie	Érythrée	Somalie
		Éthiopie	Afrique du Sud
		Gambie	Soudan
		Ghana	Swaziland
		Guinée-Bissau	Tanzanie
		Kenya	Togo
		Lesotho	Ouganda
		Madagascar	Zimbabwe

¹ Les pays riches en ressources sont ceux qui ont des rentes issues de l'exploitation de ressources naturelles (à l'exclusion des forêts) dépassant 10 % du PIB.

II. Classification par revenu des pays d'Afrique subsaharienne

Pays à faible revenu (PFR)		Pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure (PRII)	Pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure (PRIS)
Bénin	Malawi	Angola	Botswana
Burkina Faso	Mali	Cabo Verde	Guinée équatoriale
Burundi	Mozambique	Cameroun	Gabon
République centrafricaine	Niger	République du Congo	Maurice
Tchad	Rwanda	Côte d'Ivoire	Namibie
Comores	Sénégal	Kenya	Afrique du Sud
République démocratique du Congo	Sierra Leone	Ghana	
Érythrée	Somalie	Lesotho	
Éthiopie	Soudan du Sud	Mauritanie	
Gambie	Tanzanie	Nigéria	
Guinée	Togo	São Tomé et Príncipe	
Guinée-Bissau	Ouganda	Soudan	
Liberia	Zimbabwe	Swaziland	
Madagascar		Zambie	

Remarque : liste des économies de la Banque mondiale, juin 2017

Références bibliographiques

- Ács, Z. J., S. Desai et J. Hessels. 2008. "Entrepreneurship, Economic Development et Institutions." *Small Business Economics* 31: 219–34.
- Anderson, Phillip R. D., Anderson Caputo Silva et Antonio Velandia-Rubiano. 2010. "Public Debt Management in Emerging Market Economies: Has This Time Been Different?" Document de recherche stratégique 5399, Banque mondiale, Washington, DC.
- Aizenman, Joshua et Yothin Jinjarak. 2010. "De Facto Fiscal Space and Fiscal Stimulus: Definition and Assessment." Document de travail NBER No. 16539, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Aker, J. C., C. Ksoll et T. J. Lybbert. 2012. "Can Mobile Phones Improve Learning? Evidence from a Field Experiment in Niger." *American Economic Journal: Applied Economics* 4(4): 94–120.
- Anderson, Stephen J, Rajesh Chandy et Bilal Zia. 2016. "Pathways to Profits: Identifying Separate Channels of Small Firm Growth through Business Training." Document de travail de recherche stratégique de la Banque mondiale 7774. Banque mondiale : Washington, DC.
- Araujo, M. Caridad, Pedro Carneiro, Yyannú Cruz-Aguayo et Norbert Schady, 2016. "Teacher Quality and Learning Outcomes in Kindergarten", *Quarterly Journal of Economics* 131 (3): 1415-1453.
- Arias, Omar, Indhira Santos et David K. Evans. Forthcoming. *The Skills Balancing Act in Sub-Saharan Africa: Investing in Skills for Productivity, Inclusion and Adaptability*. Banque mondiale.
- Attanasio, Orazio, Sarah Cattan, Emla Fitzsimons, Costas Meghir et Marta Rubio-Codina. 2015. "Estimating the Production Function for Human Capital: Results from a Randomized Control Trial in Colombia." Document de travail NBER 20965. Cambridge, MA.
- Ali, Daniel Ayalew, Derick Bowen et Klaus W. Deininger. 2017. "Personality traits, technology adoption, and technical efficiency: Evidence from smallholder rice farms in Ghana." Document de travail de recherche stratégique de la Banque mondiale 7959.
- Ayyagari, M., A. Demirgüç-Kunt, et V. Maksimovic. 2011. "Small vs. Young Firms across the World: Contribution to Employment, Job Creation, et Growth." Document de travail de recherche sur les politiques 5631, Banque mondiale, Washington, DC.
- Baird, S., Chirwa, E., McIntosh, C. & Özler, B. (2010). "The short-term impacts of a schooling conditional cash transfer program on the sexual behavior of young women." *Health economics*, 19(S1), 55-68.
- Baird, Sarah, Craig McIntosh et Berk Özler. 2011. "Cash or Condition? Evidence from a Cash Transfer Experiment." *Quarterly Journal of Economics* 126(4): 1709-1753.
- Barro, Robert J. et Jong-Wha Lee, *Education Matters: Global Schooling Gains from the 19th to the 21st Century* (Oxford University Press, 2015).
- Banque mondiale. 2014. *Africa's Pulse*, volume 9. Washington, DC: Banque mondiale, avril.
- Banque mondiale. 2017. *World Development Report 2018: Learning to Realize Education's Promise*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Barrera-Osorio, Felipe, Pierre de Galbert, James Habyarimana et Shwetlena Sabarwal. 2016. "Impact of Public-Private Partnerships on Private School Performance Evidence from a Randomized Controlled Trial in Uganda." Document de travail de recherche stratégique de la Banque mondiale 7905. Washington, DC.
- Baumol, W. J. 2010. *The Microtheory of Innovative Entrepreneurship*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Blanchard, Olivier J. 1993. "Suggestions for a New Set of Fiscal Indicators." In *The Political Economy of Government Debt*, édité par H. A. A. Verbon and F. A. A. M. van Winden, 307–25. New York: North Holland.

- Beaman, Lori, Esther Duflo, Rohini Pande et Petia Topalova. 2012. "Female Leadership Raises Aspirations and Educational Attainment for Girls: A Policy Experiment in India." *Science* 335 (6068): 582-586.
- Blattman, Christopher, Nathan Fiala et Sebastian Martinez. 2014. "Generating Skilled Self-Employment in Developing Countries: Experimental Evidence from Uganda." *Quarterly Journal of Economics* 129(2): 697-752.
- Blimpo, Moussa P., Pedro Carneiro, Pamela Jervis Ortiz, et Todd Pugatch. 2017. "Scaling up Children' School Readiness in The Gambia: Lessons from an Experimental Study." Document de conférence annuel RISE.
- Bloom, N., R. Sadun, et J. Van Reenen. 2012. "The Organization of Firms across Countries." *Quarterly Journal of Economics* 127 (4): 1663-1705.
- Bloom, N., et J. Van Reenen. 2007. "Measuring et Explaining Management Practices across Firms et Countries." *Quarterly Journal of Economics* 112 (4): 1351-1408.
- Brooks, W., K. Donovan, et T. R. Johnson. 2017. "Mentors or Teachers? Microenterprise Training in Kenya." University of Notre Dame, manuscrit.
- Buehren N, Van Salisbury T. 2017. "Female Enrollment in Male-Dominated Vocational Training Courses: Preferences and Prospects." Note de politique du Laboratoire d'innovation pour l'égalité des sexes de la Banque mondiale.
- Campos, F., M. Frese, M. Goldstein, L. Iacovone, J. C. Johnson, D. McKenzie, et M. Mensmann. 2017. "Teaching Personal Initiative Beats Traditional Training in Boosting Business in West Africa." *Science* 357: 1287-90.
- Campos F, Goldstein M, McGorman L, Boudet AMM et Pimhidzai O. 2015. "Breaking the metal ceiling: Female entrepreneurs who succeed in male-dominated sectors." Document de travail de recherche stratégique de la Banque mondiale 7503.
- Campos, Francisco, Michael Frese, Markus Goldstein, Leonardo Iacovone, Hillary Johnson, David McKenzie et Mona Mensmann. 2017. "Teaching personal initiative beats traditional training in boosting small business in West Africa," *Science* 357: 1287-1290.
- Cottarelli, Carlo et Javier Escolano. 2014. "Debt Dynamics and Fiscal Sustainability." In *Post-Crisis Fiscal Policy*, édité par C. Cottarelli, P. R. Gerson et A. S. Senhadji, 31-47. Cambridge: MIT Press.
- Croke K, Goldstein M, Holla A. 2017. "Can job training decrease women's self-defeating biases? Experimental evidence from Nigéria." Document de travail de recherche stratégique de la Banque mondiale 8141.
- Duflo, Esther, Pascaline Duplas and Michael Kremer. 2017. "The Impact of Free Secondary Education: Experimental Evidence from Ghana." Document de travail de l'Institut de Massachusetts Institute pour la technologie.
- Duflo, Esther, Pascaline Dupas et Michael Kremer. 2011. "Peer Effects, Teacher Incentives, and the Impact of Tracking: Evidence from a Randomized Evaluation in Kenya." *American Economic Review* 101(5): 1739-74.
- Duflo, Annie et Jessica Kiessel. 2012. "Teacher Community Assistant Initiative (TCAI)." International Growth Centre, Document de travail 4004.
- Evans, David K. et Anna Popova. 2016. "What Really Works to Improve Learning in Developing Countries? An Analysis of Divergent Findings in Systematic Reviews." *L'Observateur des recherches de la Banque mondiale*.
- Fox, Louise, Alun Thomas et Cleary Haines. 2017. "Structural Transformation in Employment and Productivity What Can Africa Hope For?" Département Afrique, Fonds monétaire international, Washington DC.
- Galasso, Emanuela, Adam Wagstaff, Sophie Naudeau et Meera Shekar. 2016. "The Economic Costs of Stunting and How to Reduce Them." Note de recherche stratégique. Banque mondiale.
- Global Education Commission. 2017. "The Learning Generation: Investing in education for a changing world", The International Commission on Financing Global Education Opportunity.

- Gollin, D. 2008. "Nobody's Business but My Own: Self-Employment et Small Enterprise in Economic Development." *Journal of Monetary Economics* 55 (2): 219–33.
- Heller, Peter S. 2005. "Understanding Fiscal Space." IMF Policy Discussion Paper PDP/05/4, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Hicks, Joan Hamory, Michael Kremer, Issac Mbiti et Edward Miguel. 2011. "Vocational Education Voucher Delivery and Labor Market Returns: A Randomized Evaluation among Kenyan Youth." A Report for the Spanish Impact Evaluation Fund, Washington, D.C.: Banque mondiale.
- Huber, L. R., R. Sloof, et M. Van Praag. 2014. "The Effect of Early Entrepreneurship Education: Evidence from a Field Experiment." *European Economic Review* 72: 76–97.
- Jensen, Robert. 2012. "Do Labor Market Opportunities Affect Young Women's Work and Family Decisions? Experimental Evidence from India." *Quarterly Journal of Economics* 127(2): 753-792.
- King, Robert G. et Ross Levine. 1993. "Finance and Growth: Schumpeter Might Be Right." *Quarterly Journal of Economics* 108 (3): 717–37.
- Klapper, L. F., et I. Love. 2011. "Entrepreneurship et Development: The Role of Information Asymmetries." *World Bank Economic Review* 25 (3): 448–55.
- Kose, M. Ayhan, Sergio Kurlat, Franziska Ohnsorge et Naotaka Sugawara. 2017. "A Cross-Country Database of Fiscal Space." Document de travail de recherche stratégique 8157, Banque mondiale, Washington, DC.
- Lentz, R., et D. Mortensen. 2008. "An Empirical Model of Growth through Product Innovation." *Econometrica* 76: 1317–73.
- Ley, Eduardo. 2009. "Fiscal Policy for Growth." PREM Note 131, Banque mondiale, Washington, DC.
- Martinez, Sebastian, Sophie Naudeau et Vitor Pereira. 2013. "The Promise of Preschool in Africa: A Randomized Impact Evaluation of Early Childhood Development in Rural Mozambique." Document de travail. Banque mondiale et Save the Children.
- McKenzie, David et Susana Puerto. 2017. "Growing Markets through Business Training for Female Entrepreneurs: A Market-Level Randomized Experiment in Kenya." Document de travail de recherche stratégique 7993. Banque mondiale.
- Muralidharan, Karthik et Nishith Prakash. 2017. "Cycling to School: Increasing Secondary School Enrollment for Girls in India." *American Economic Journal: Applied Economics* 9(3): 321-350.
- Naudé, W. A. 2010. "Entrepreneurship Is Not a Binding Constraint on Growth et Development in the Poorest Countries." *World Development* 39 (1): 33–44.
- Nguyen, Trang. 2008. "Information, Role Models and Perceived Returns to Education: Experimental Evidence from Madagascar." Département économie de l'Institut du Massachusetts pour la technologie.
- Perotti, Valeria. 2017. "Training, Skills and Firm Productivity in Formal African Firms." Document de travail. Banque mondiale.
- Piper, Benjamin, Leila Schroeder et Barbara Trudell. 2016. "Oral Reading Fluency and Comprehension in Kenya: Reading Acquisition in a Multilingual Environment." *Journal of Research in Reading* 39(2): 133-52.
- Quartey P., E. Turkson, J. Y. Abor, et A. M. Iddrisu. 2017. "Financing the Growth of SMEs in Africa: What Are the Constraints to SME Financing within ECOWAS?" *Review of Development Finance* 7: 18–28.
- Rodrik Dani 2005. "Premature Deindustrialization". *Economic* Série de documents de travail 107. IAS , École de sciences sociales.
- Shekar M, Kakietek J, Eberwein JD, Walters D. 2016. *An Investment Framework for Nutrition: Reaching the Global Targets for Stunting, Anemia, Breastfeeding, and Wasting*. Banque mondiale.

- Valerio, Alexandria, Maria Laura Sanchez Puerta, Namrata Tognatta et Sebastian Monroy-Taborda. 2016. "Are There Skills Payoffs in Low- and Middle-Income Countries? Empirical Evidence Using STEP Data." Document de travail de recherche stratégique 7879. Banque mondiale.
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). 2011. "Le financement de l'éducation en Afrique subsaharienne —Relever les défis de l'expansion, de l'équité et de la qualité." Montréal, Canada.
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). 2015. "Rapport mondial 2015 de suivi sur l'éducation pour tous. Aperçu régional : Afrique subsaharienne."
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). 2016. "Rapport mondial de suivi sur l'éducation – L'éducation pour les peuples et la planète : créer des avenir durables pour tous."
- Organisation des Nations Unies, Département de l'économie et des affaires sociales, Division Population (2017). "World Population Prospects: The 2017 Revision, Key Findings and Advance Tables."
- Van Broekhuizen, H 2016. "Graduate Unemployment and Higher Education Institutions in South Africa," Stellenbosch Economics. Document de travaux 08/16.
- Wennekers, S., A. Van Stel, R. Thurik et P. Reynolds. 2005. "Nascent Entrepreneurship and the Level of Economic Development." *Small Business Economics* 24: 293–309.

Ce rapport a été préparé par une équipe dirigée par Punam Chuhan-Pole et composée de Cesar Calderon, David K. Evans, Omar Arias, Gerard Kambou, Emmanuel K. K. Lartey, Vijdan Korman, Mapi M. Buitano, Luis-Diego Barrot, and Yirbehogre Modeste Some. Ce rapport a été préparé sous la supervision générale d'Albert G. Zeufack.

WWW.WORLDBANK.ORG/AFRICASPULSE

